

PIERRE-GEORGES ROY

LA FAMILLE

DE RIGAUD DE VAUDREUIL

LA FAMILLE
DE RIGAUD DE VAUDREUIL

PAR
PIERRE-GEORGES ROY

*Les Hunauds, les Lévis et les Rigaud
ont chassé les Vésigots*

*Les Lévis, les Rigauds et les Voisins
ont chassé les Sarrazins.*



L É V I S

—
1938

C590

R577

1938

TIRÉ À 400 EXEMPLAIRES

Nous n'aurions pu conduire cette généalogie jusqu'à nos jours sans l'abondante documentation fournie aux Archives de la Province de Québec par M. Claude de Bonnault.

LA FAMILLE DE
RIGAUD DE VAUDREUIL

LA FAMILLE DE
RIGAUD DE VAUDREUIL EN FRANCE

Les Hunauds, les Levis et les Rigauds
Ont chassé les Visigots ;
Les Levis, les Rigauds et les Voisins
Ont chassé les Sarrazins.

Ce proverbe usité dans l'ancien Languedoc prouve que le nom de Rigaud (1) y était connu de temps immémorial.

Dès l'an 879, on cite l'abbé Rigaud, de la famille des nobles Rigauds, *ex familia nobilium Rigaldarum*.

Un vieil auteur, LaFaille, rend ainsi témoignage de la noblesse des Rigauds : “ Les Rigauts, seigneurs de Vaudreuille, la Becède, Greseille, Auriac en partie, Agut, Issel, Maurens, et de plusieurs autres terres, la plupart aliénées depuis longtemps, dont on trouve des titres depuis environ six cens ans, et dont la famille a tou-

(1) Dans les titres de cette maison, ce nom est écrit de diverses manières : on y lit Rigauld, de Rigauld, Rigault, de Rigault, de Rigaut, de Rigot, Rigaud, de Rigaud, Rigauld et Rygault ; mais plus souvent et presque toujours Rigaud et de Rigaud : c'est ainsi que MM. de Vaudreuil l'orthographient (D'Hozier).

jours produit des officiers de distinction dans les armées, et même des chevaliers à l'ordre des Templiers. L'histoire et les titres nous apprennent que Raymond Béranger, comte de Barcelonne et de Provence, voulant se rendre quelque temps avant sa mort religieux de cet ordre, il y fut reçu par Hugues Rigaud, l'un des chevaliers, le troisième des ides de juillet 1130. Il ne faut pas oublier Reynal de Rigaud, l'un des cinq barons que Bardin dans sa *Cronique* rapporte avoir été nommés pour tenir un Parlement à Carcassonne, l'an 1283." (1)

D'Hozier, dans son *Armorial de France*, donne onze générations bien établies de Rigaud de Vaudreuil avant d'arriver à notre premier gouverneur de Vaudreuil.

Nous résumons ici les renseignements donnés par M. D'Hozier sur la famille Rigaud de Vaudreuil.

I. Pierre Rigaud, seigneur de la Bécède, vivait au milieu du treizième siècle. Il eut quatre enfants :

1° Guillaume Rigaud, seigneur en partie de Vaudreuil et de la Bécède.

2° Pierre Rigaud, le continuateur de la lignée.

3° Arnaud Rigaud, aussi seigneur en partie de Vaudreuil et de la Bécède.

(1) Catalogue de plusieurs nobles et anciennes familles.

4° Raimond-Garsias Rigaud, co-seigneur de Vaudreuil et de la Bécède.

II. Pierre Rigaud, le jeune, damoiseau, co-seigneur de Vaudreuil. Il épousa, le 13 octobre 1290, Cécile de Pépyons. Après la mort de cette dernière, il épousa une demoiselle Bonete. Pierre Rigaud vivait encore le 10 janvier 1323. Il eut sept enfants de ses deux mariages :

1° Pierre Rigaud. Décédé avant 1319.

2° Blanche Rigaud. Religieuse dans le couvent des Soeurs Mineures de Toulouse.

3° Bernarde Rigaud. Mariée avec Raimond d'Aure.

4° Adhémare Rigaud. Mariée à Aymery DuPuy.

5° Germaine Rigaud. Mariée à Guy Signier, co-seigneur de Bolbène. Décédée avant le 24 octobre 1346.

6° Germain Rigaud, le continuateur de la lignée.

7° Paul Rigaud.

III. Germain Rigaud, co-seigneur de Vaudreuil et de la Bécède. Il épousa Gaujouze de Quier, et, en secondes noces; noble Arpays, veuve de Jean de Marsan. Il eut deux enfants :

1° Arnaud Rigaud, le continuateur de la lignée.

2° Guillaume Rigaud. abbé de Lézat. Il vivait encore le 26 avril 1400.

IV. Arnaud Rigaud, chevalier, seigneur de Vaudreuil, de la Bécède, de Dreuil, de Durfort, de Peyrens, de Tresville, d'Issel, de Saint-Félix et d'Auriac. Il se maria deux fois. Sa seconde femme, Jeanne de Lanta, lui donna trois enfants :

1° Alzias Rigaud, chevalier, seigneur de Vaudreuil, seigneur et baron d'Auriac et d'Auriaguais, de Trémolet, d'Aliat, de Génat, d'Onat, de la Pège, de Laburat, de Cabanial, etc. etc. Il mourut peu avant le 24 février 1436. Son dernier descendant fut tué au mois de mai 1580 dans un combat qui se donna entre la ville de Revel et celle de Sourèze.

2° Jean Rigaud, le continueur de la lignée.

3° Delphine Rigaud née vers 1377.

V. Jean Rigaud, chevalier, seigneur de Gresseil, baron de Montauriol et seigneur en partie de Vaudreuil, de la Bécède, d'Auriac, d'Issel, de Tresville, etc. Il épousa Agnès de Montlaur. Il vivait encore le 9 juillet 1453 et laissa deux enfants :

1° Jean Rigaud, le continueur de la lignée.

2° Azias Rigaud, seigneur de Gresseil.

VI. Jean Rigaud, chevalier, seigneur de Gresseil, de Saint-Sernin, de Montgascon et

d'Aiguescaves, baron de Montauriol et de Lanta. Il eut un fils :

VII. Arnould Rigaud, écuyer, seigneur de Gresseil, de Saint-Sernin, de Montgascon, d'Aiguescaves, et de Miremont, baron de Montauriol, de Lanta et d'Auriac. Il mourut entre le 21 avril 1491 et le mois de mai 1497. Il avait été marié, le 20 juin 1480, avec Jeanne, fille de Raymond-Roger de Cominges, chevalier, seigneur de Solan, et de dame Violant de Toralhe. Il eut pour fils unique :

VIII. Arnould Rigaud, seigneur de Gresseil, de Saint-Sernin, de Montgascon, d'Aiguescaves, de Miremont, de Lautrec et de la Salfeta-Saint-Gilles, baron de Montauriol, de Lanta et d'Auriac. Marié à Françoise de la Marche. Il vivait encore le 9 décembre 1550. De son mariage naquirent :

1° Arnaud de Rigaud, seigneur de Gresseil et de la Salveta-Saint-Gilles. Marié à Jaquette de Voisins. Mort avant le 30 janvier 1549.

2° Jean de Rigaud, Mort non marié avant le 6 avril 1566.

3° Jean de Rigaud. Mort avant le 3 janvier 1546.

4° Andrieu de Rigaud.

5° Pierre de Rigaud, seigneur de Gresseil, servit dans l'armée et mourut avant le 18 juillet 1578.

6° Antoine de Rigaud, mort en bas âge.

7° Claude de Rigaud, mort en bas âge.

8° Blaise de Rigaud. Marié à Mauricette de Gameville de Montpapoul, il eut une fille qui devint la vicomtesse de Bourniquel.

9° Jean de Rigaud, le continuateur de la lignée.

10° Jean de Rigaud. Mort jeune.

11° Balthazar de Rigaud, seigneur de Lambry. Marié à Françoise de Pradines.

12° Jaquette de Rigaud. Mariée à Pierre de Gargas, co-seigneur de Montrabe.

13° Anne de Rigaud. Mariée à Bernard de Verneuil, seigneur de Belpech.

14° Claire de Rigaud.

15° Julienne de Rigaud.

16° Antoinette de Rigaud, mariée en premières noces à Jean de Gameville et en secondes noces au vicomte de Bourniquel.

IX. Jean de Rigaud, chevalier, seigneur et baron de Vaudreuil, d'Auriac, d'Aliat, de Gresseil, de Gaudiez, de Beaupuy, de Cabanial, etc, etc. Il vivait encore le 23 novembre 1592 et il mourut avant le 11 octobre 1595. De son mariage avec mademoiselle de Verneuil, il eut :

1° Charles de Rigaud, le continuateur de la lignée.

2° Henri de Rigaud.

3° Anne de Rigaud.

4° Charlotte de Rigaud. Mariée le 28 février 1615 à Antoine D'Azémar. Elle mourut sans enfant.

X. Charles de Rigaud, seigneur et baron de Vaudreuil, d'Auriac, de Gresseil, d'Aliat, de Cabanial, etc, etc. Il épousa le 22 novembre 1605 Jeanne de Rabastens de Paulin. Il mourut avant le 19 juillet 1614. Enfants :

1° Jean-Louis de Rigaud, le continuateur de la lignée.

2° Pierre-Balthazar de Rigaud. Marié à Georgette Bonfontar. Mort avant le 30 avril 1656.

3° Jeanne-Marie. Morte avant le 7 juillet 1632.

4° Charlotte-Jacquette de Rigaud de Vaudreuil. Mariée le 15 mai 1632 à Guillaume de Vignier, seigneur de Durfort. Morte avant le 27 mai 1641.

XI. Jean-Louis de Rigaud. Le contimateur de la lignée.

Jean-Louis de Rigaud, chevalier, seigneur et baron de Vaudreuil, d'Auriac, de Cabanial, du Faget. Cornette commandant l'arrière-ban de la sénéchaussée de Lauraguais. Il mourut le 27 octobre 1659. Il avait épousé, le 4 novembre

1628, Marie, fille de François de Châteauverdun, seigneur de la Razerie, et de Françoise de Vernon de la Fage, et eut douze enfants :

1° Arnaud de Rigaud de Vaudreuil dit le marquis de Vaudreuil, chevalier, seigneur et baron de Vaudreuil, d'Auriac, du Faget, de Cabanial, de Dreuil, etc, né vers l'an 1633. Capitaine d'une compagnie de Chevaux Légers. Marié, le 26 septembre 1653, à Antoinette, fille de Philippe de Colombet, seigneur et baron de Giffey-le-Vieux en Bourgogne, et de Renée de Suc. Il mourut avant le 8 février 1710.

2° Philippe de Rigaud de Vaudreuil dit le baron de Vaudreuil, chevalier, seigneur et baron d'Auriac, de Cabanial, etc. Capitaine au régiment des Gardes Françaises. Mort d'apoplexie le 5 juin 1693. *92? see p 29-30*

3° Antoine de Rigaud de Vaudreuil dit d'abord l'abbé de Vaudreuil, puis le chevalier de Vaudreuil. Décédé à Revel le 1er mai 1699.

4° François-Anne (1) de Rigaud de Vaudreuil, seigneur d'Aliat, prieur de Boscan, prêtre, chanoine et sacristain de Saint-Félix.

5° Philippe de Rigaud de Vaudreuil, dit d'abord le chevalier puis le marquis de Vaudreuil, celui qui arriva dans la Nouvelle-France en 1687.

(1) Peut-être Aimé.

6° Marie-Georgette de Rigaud de Vaudreuil religieuse au couvent de Sainte-Claire des Ormeaux à Castres.

7° Jeanne de Rigaud de Vaudreuil religieuse au couvent de Sainte-Claire des Ormeaux à Castres.

8° Marie de Rigaud de Vaudreuil mariée, le 2 novembre 1673, à Gabriel de Foucault, seigneur de Mouzens et de la Mastre, co-seigneur de Gemies et de Pechjoures. (1)

9° Anne de Rigaud de Vaudreuil mariée le 13 octobre 1647, à Pierre d'Adhémar de Lantagnac, écuyer, seigneur d'Escaves.

10° Rose de Rigaud de Vaudreuil morte non mariée.

(1) Le 16 novembre 1704, notre premier gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre de la marine :

“Il m'est revenu que l'on vous avait dit que j'avais une quantité de parents du côté de mon épouse. Je vous assure qu'elle n'a au monde en ce pays que M. de Lotbinière. Il est vrai que j'ai beaucoup de considération pour lui, mais aussi, Mgr, il faut que le portrait que l'on vous en a fait lui soit bien avantageux pour que vous lui ayez fait l'honneur de le mettre à la tête du Conseil où il remplit parfaitement ses devoirs et le sieur de Beauharnois en est très content.

“Je n'ai de mon côté qu'un parent à qui le feu chevalier de Callières avait donné une petite enseigne dans ce pays. Je vous prie de vouloir bien lui accorder une lieutenance. Il fait la charge d'aide-major des troupes. Il est à Plaisance avec le détachement que vous m'avez ordonné d'envoyer au sieur de Subercassé. C'est un gentilhomme en état de bien servir le roi. Il est cousin germain de M. de Polastron, lieutenant-général et se nomme monsieur de Foucault.”

(Correspondance générale, vol. c. 11.)

PHILIPPE DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Philippe de Rigaud de Vaudreuil était le cinquième fils de Jean-Louis de Rigaud, chevalier, seigneur et baron de Vaudreuil, d'Auriac de Cabanial, du Faget, etc, et de Marie de Châteauverdun. Il fut d'abord connu sous le titre de chevalier de Vaudreuil.

Né en 1643, probablement au château de Revel, il fut admis dans les troupes de bonne heure. En 1670, il entra dans la première compagnie des mousquetaires du Roi. Il servait encore dans ce corps le 22 janvier 1676.

Dans quel régiment servit-il de 1676 à 1687? A quelles campagnes prit-il part? Dans quelles occasions se distingua-t-il? Voilà des questions auxquelles nous ne pouvons répondre.

Le 17 mars 1687, le chevalier de Vaudreuil était nommé commandant des troupes du détachement de la marine qui servaient dans la Nouvelle-France.

Il s'embarqua quelques semaines plus tard sur le navire l'*Arc-en-Ciel* commandé par M. d'Amblimont pour passer dans la Nouvelle-France.

M. de Vaudreuil débarqua à Québec le jour de la Fête-Dieu 1687. (1)

(1) *Collection de Manuscrits*, vol. I, p. 559.

Gédéon de Catalogne parle ainsi de l'arrivée de M. de Vaudreuil :

“Dans cet intervalle, monsieur de Denonville ayant pour conseil le Père Engelran, jésuite, disposait le départ de son armée ; comme on était prêt à partir de Montréal arriva Monsieur de Vaudreuil, nommé commandant des troupes, qui arriva à Québec le jour de la Fête-Dieu, n'ayant été en sa traversée de France que 27 jours.” (1)

Le baron de La Hontan, écrivant de l'île Sainte-Hélène, vis-à-vis Montréal, à la date du 8 juin 1687, dit :

“Pendant notre voyage (expédition de M. de Denonville contre les Tsonnontouans) douze compagnies de marine nouvellement débarquées à Québec garderont la colonie. Elles sont venues de France sur une escadre de six vaisseaux de second rang commandés par M. d'Amblimont (2) ; il s'était embarqué à La Rochelle et il a fait le trajet en 28 jours. Peut-on passer plus rapidement de l'ancien monde au nouveau ? M. le chevalier de Vaudreuil a été de cette heureuse traverse ; c'est lui qui doit commander nos troupes, et il a le courage de ne vouloir pas que les fa-

(1) *Collection de Manuscrits*, vol. I, p. 559.

(2) Ces six vaisseaux étaient l'*Arc-en-Ciel*, commandé par M. d'Amblimont, la *Friponne*, commandée par M. de Beau regard, la *Bretonne*, la *Perle*, commandées par le chevalier d'Hervaux, le *Profond* et le *Fourgon*, commandés par M. de Saint-Michel.

tigues qu'il vient d'essayer sur la mer le dispensent de sa fonction."(1)

De son côté, Mgr de Saint-Vallier, dans son *Estat présent de l'église et de la colonie française*, écrit :

“Avant son départ de Québec (M. de Denonville), il eut la joie d'y voir arriver M. le chevalier de Vaudreuil avec huit cents hommes, qui, par un bonheur extraordinaire, étaient passés de France en bonne santé en trente-trois jours, et venaient tout à propos pour défendre le pays durant son absence, et suppléer aux travaux des habitants qui le suivaient.”(2)

Pendant l'hiver de 1686-1687, on avait fait des préparatifs considérables pour la campagne projetée de l'été de 1687 contre les Tsonnon-touans. Le fort Frontenac, avait été fortifié, des provisions de toutes sortes avaient été achetées et emmagasinées. Duluth, Tonty, Morel de la Durantaye, Perrot avaient été envoyés pour distribuer des présents aux Outaouais, aux Miamis, aux Illinois et aux Poutéouatamis et les engager à se trouver à Niagara au mois de juillet suivant.

A peine remis des fatigues de la traversée,

(1) *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, tome 1er, p. 107.

(2) Gédéon de Catalogne dit vingt-sept jours, le baron de La Hontan vingt-huit jours et Mgr de Saint-Vallier trente-trois jours. Tous trois étaient alors dans la Nouvelle-France. Quelle version est la bonne?

M. de Vaudreuil, partit (31 mai) avec l'intendant Champigny pour se rendre à Montréal, lieu du rendez-vous de l'expédition que M. de Denonville préparait contre les Tsonnontouans.

Le 13 juin 1687, la petite armée de M. de Denonville laissait Montréal pour Cataracoui. Elle était composée de trois cents sauvages hurons, iroquois, abénaquis et algonquins, de huit-cent-trente soldats des troupes de la marine et de près de mille miliciens.

Le 1er juillet, les troupes arrivaient à Cataracoui. Le trajet s'était fait heureusement. On y apprit que MM. de Tonty, Duluth et Morel de la Durantaye étaient en route avec des renforts.

Le 10 juillet, dans la soirée, la flotille de barques et de bateaux qui portait l'armée française entra dans la baie d'Ateniatarontagué (1). Les Sauvages alliés que M. de Denonville avait engagés à le rejoindre arrivaient en même temps.

“C'était, dit Mgr de Saint-Vallier, le spectacle le plus extraordinaire qu'on eût jamais vu dans ce pays, et qu'on puisse figurer en Europe. On y voyait un fort grand nombre de visages tout différents, avec une pareille diversité d'armes, de parures, de danses, et de manières. On y entendait des chansons, des cris, des haran-

(1) Aujourd'hui baie de l'Irondequot, état de New-York.

gues de toutes sortes de tons et de langues. La plupart de ces barbares n'avaient, pour tout habit, que des queues de bêtes derrière le dos, et des cornes sur la tête. Ils avaient le front et les joues peintes en vert ou en rouge... le nez et les oreilles percés et chargés de fer, et tout le corps coloré de diverses figures.''(1)

On éleva, en deux jours, à Ateniatarontagué, un petit fort en pieux pour mettre en sûreté les canots, les vivres et les provisions. Une garnison de quatre-cent-quarante hommes y fut laissée sous les ordres de M. D'Orvilliers.

Le 12 juillet, l'armée se remit en marche. L'avant-garde, commandée par M. de Callières, était composée de trois compagnies de Canadiens sous les ordres de MM. Morel de la Durantaye, Duluth et Tonty. Elle était soutenue, à droite, par trois cents sauvages chrétiens, sous les ordres de M. de Sainte-Hélène, et à gauche, par un nombre à peu près égal de Poutéouatamis, Outaouais, Illinois, Chaouanons et Hurons. Le corps principal venait ensuite. Il était composé des troupes du roi et des milices de la colonie. MM. de Denonville et de Vaudreuil s'en étaient réservé le commandement. L'arrière-garde était formée par un petit corps de Sauvages.

Le premier jour, l'armée parcourut environ quatre lieues. Le lendemain, elle arriva dans un

(1) *Estat présent de l'Eglise.*



Philippe, marquis de Vaudreuil
Né à Revel en 1643
Décédé à Québec le 10 octobre 1725

vallon étroit, bordé de coteaux très touffus. C'est là que les Tsonnontouans attendaient leurs ennemis.

Trois cents de leurs guerriers s'étaient postés à la tête du vallon, et cinq cents autres un peu plus loin. Leur intention était d'attaquer l'armée par devant et par derrière lorsqu'elle serait dans cette espèce de couloir.

Mais ils firent leur attaque trop vite. Ils avaient pris l'avant-garde pour toute l'armée. Ils commencèrent une vive fusillade, en poussant leur terrible cri de guerre. Les Outaouais, qui faisaient partie de l'avant-garde, se débandèrent, mais les Sauvages chrétiens soutinrent vaillamment les trois compagnies de coureurs de bois canadiens. "Ceux-ci, dit Mgr de Saint-Vallier, se battirent tantôt à la française et tantôt à la sauvage, par manière de duels à coups de fusil, d'arbre en arbre. (1)

Cependant le corps principal arrivait enfin pour soutenir l'avant-garde. Les soldats du détachement de la marine, qui étaient pour la plus grande partie des recrues, furent d'abord surpris et un peu interdits par les cris des Sauvages, et plusieurs même lâchèrent pied. Mais MM. de Denonville et de Vaudreuil étaient des chefs expérimentés. Ils firent battre les caisses pour rappeler les fuyards, rétablirent l'ordre

(1) *Estat présent de l'Eglise.*

dans les rangs, et ils commandèrent les compagnies avec tant de vigueur et d'enthousiasme, qu'elles se lancèrent bientôt sur les ennemis. Ceux-ci prirent presque aussitôt la fuite. Ils jetèrent même leurs couvertures pour courir plus vite. Cinq ou six Français furent tués dans cette rencontre; une vingtaine furent blessés.

L'armée coucha sur le champ de bataille. Pendant la nuit, les Outaouais, qui, au cours de la bataille, s'étaient signalés surtout par leur poltronnerie, exercèrent les plus basses barbaries sur les cadavres des ennemis restés sur le champ de bataille. Ce qui faisait dire au marquis de Denonville, quelques semaines plus tard, qu'ils avaient beaucoup mieux fait la guerre aux morts qu'aux vivants.

Le lendemain, l'armée entra dans Gannagaro, la principale bourgade des Tsonnontouans. Caux-ci s'étaient retirés dans les bois. Un nombreux détachement sous les ordres de MM. de Callières et de Vaudreuil employa encore dix jours à détruire les trois autres bourgades des Tsonnontouans et à brûler les moissons. On estima la perte totale des blés à quatre cent mille minots.

Le marquis de Denonville décida ensuite de revenir à Montréal. Il croyait les Tsonnontouans suffisamment punis.

A Niagara, M. de Denonville fit élever un fort de gros pieux à quatre bastions. Cette cons-

truction fut élevée en huit jours. Une garnison d'une centaine d'hommes y fut laissée sous le commandement du chevalier de Troyes.

L'armée se sépara ensuite. Les Sauvages alliés regagnèrent leur pays. Le marquis de Denonville avec les milices regagna Montréal par le même côté du lac. M. de Vaudreuil revint par le côté du nord avec les troupes réglées.

M. de Denonville fut très satisfait des services que lui rendit M. de Vaudreuil pendant cette campagne. Le 25 août 1687, de retour à Montréal, il écrivait au ministre de Seignelay :

“Pour M. de Vaudreuil on ne peut pas servir avec plus d'affection qu'il fait. Je compte beaucoup sur lui pour discipliner nos troupes et tenir les officiers dans leur devoir; il se prend déjà très bien pour cela.” (1)

M. de Seignelay, sur les bons rapports du gouverneur Denonville, fit accorder par le Roi une gratification de 500 livres à M. de Vaudreuil. C'était le premier témoignage de satisfaction qu'il recevait de son souverain. Il devait en obtenir les officiers dans leur devoir; il se prend euse carrière.

L'expédition du marquis de Denonville n'avait guère intimidé les Iroquois. Quelques semaines à peine après le retour du gouverneur à Montréal, ces barbares recommençaient leurs in-

(1) Archives de la province de Québec.

cursions dans la colonie. Ils attaquèrent le fort de Chambly et firent beaucoup de dégâts dans les environs de Montréal. Ils brûlèrent plusieurs habitations et massacrèrent quelques habitants.

Afin de mettre fin à leurs déprédations, M. de Denonville forma une compagnie de cent vingt hommes qu'il posta à la tête de l'île de Montréal. Il en donna le commandement à M. de Vaudreuil.

M. de Callières, gouverneur de Montréal, écrivait au ministre en novembre 1687 :

“M. le marquis de Denonville a formé une compagnie de 120 hommes commandés par M. de Vaudreuil qui sont de nos Canadiens coureurs des bois. Nous les tenons dans cette île au-dessus du Sault-Saint-Louis pour repousser les courses des Iroquois quand ils viendront nous harasser durant l'hiver.” (1)

M. de Catalogne ne semble pas très enthousiaste des prouesses de cette compagnie :

“Le reste de l'automne se passa à courir par détachement, de poste en poste, et comme il y avait nombre de voyageurs à Montréal, on créa une compagnie de 100 hommes de ces gens-là qu'on appelait mousquetaires, avec une solde de 7 et demi sols par jour. Il y avait brigadier et sous-brigadier, et monsieur le marquis de Vaudreuil en était le commandant. Il semblait que sous ce nom les ennemis n'oseraient jamais pa-

(1) Archives de la province de Québec.

raître. Il y en eut un qui insulta un des premiers capitaines qui fut mis en prison; tout le corps des mousquetaires menaça de prendre les armes pour forcer la prison. Le gouverneur fit élargir le prisonnier; aussi dès qu'il y avait quelque signal que les ennemis parussent quelque part le corps des mousquetaires partait, mais marchait si lentement ou avec si peu de bonheur qu'ils n'ont jamais pu rencontrer l'ennemi, il semblait qu'ils fussent d'intelligence." (1)

Le 28 octobre 1687, le gouverneur Denonville recommandait de façon assez originale le chevalier de Vaudreuil aux bontés du ministre :

“Par mes dépêches, disait-il, j'ai l'honneur de rendre compte à Monseigneur comme j'ai posté Monsieur le chevalier de Vaudreuil à la tête de l'île de Montréal avec six-vingt (120) Canadiens pour être en état de tomber brusquement sur l'ennemi. Il est en lieu où sa paye ne le menera pas loin et où il se ruinera bien vite quelque économie qu'il puisse avoir si vous n'avez la bonté de le secourir, quand il n'y aurait que les déjeuners haut le pied. C'est un cadet de qualité de Gascogne qui ne fera pas venir souvent de lettres de change de son pays. Si vous n'avez la bonté de lui en donner les moyens, il ne se

(1) *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 571. M. de Catalogne place la création de cette compagnie de *mousquetaires* à l'automne de 1690. Il se trompe puisque M. de Callières la mentionne dans sa lettre de novembre 1687 au ministre.

saurait dispenser de donner à manger quoiqu'il ne se soit pas mis sur le pied de tenir table quand ce ne serait qu'à ses Canadiens et aux officiers qui le vont voir il faut qu'il soit assidu et est très appliqué et sert très bien assurément. J'espère que vous aurez la bonté de le secourir." (1)

En 1688, le marquis de Denonville fit passer M. de Callières, gouverneur de Montréal, en France pour faire connaître au roi le véritable état de la colonie et lui proposer la conquête de la Nouvelle-York.

Pendant l'absence de M. de Callières c'est M. de Vaudreuil qui administra le gouvernement de Montréal.

Le 7 juin 1689, le Roi donnait un ordre à M. de Vaudreuil pour commander au Canada en l'absence de MM. de Frontenac et de Callières. "Sa Majesté, disait cet ordre, ayant ordonné au sieur comte de Frontenac, gouverneur et son lieutenant-général en la Nouvelle-France de partir avec le sieur chevalier de Callières pour une entreprise dont Elle lui a confié l'exécution..." Il s'agit ici de l'expédition contre la Nouvelle-York qui n'eut pas lieu.

Le 24 août 1689, dans la nuit, 1400 Iroquois traversaient le lac Saint-Louis dans une tempête de grêle et de pluie et se jetaient sur Lachine qu'ils mirent à feu et à sang. Bon nombre de victimes tombèrent sous leurs coups.

(1) Archives de la province de Québec.

Le gouverneur de Denonville se trouvait alors à Montréal. A la nouvelle de ce massacre, il fit partir M. de Vaudreuil avec 300 hommes pour se mettre à la poursuite des Iroquois. M. de Vaudreuil les rejoignit au haut de l'île de Montréal. On les trouva presque tous saouls. "C'était là, dit M. de Belmont, une belle occasion d'en tuer cinq ou six cents, et ravoir les prisonniers, mais par une conduite dont je laisse le jugement à d'autres, il défendit de tuer, disant qu'il avait des ordres contraires. On en prit pourtant trois dans le fort de la Présentation, qu'on assomma dans la cave."(1)

Le siège de Québec par Phips, en 1690, donna l'occasion à M. de Vaudreuil de montrer ses qualités militaires. Le gouverneur Frontenac lui donna plusieurs commandements importants. C'est lui, qui, avec cent hommes, fut chargé d'aller au devant des ennemis, pour les empêcher de descendre à terre. (2)

Dans sa relation du siège de 1690, écrite, dit-on, sous la dictée de M. de Frontenac, le sieur de Monseignat parle des services rendus par M. de Vaudreuil pendant l'attaque des Anglais contre Québec. (3)

Le 21 novembre 1690, M. de Vaudreuil épou-

(1) *Histoire du Canada*, p. 30.

(2) *Collection de manuscrits*, vol. I, pp. 518, 519.

(3) Myrand, *Sir William Phipps devant Québec*, p. 23.

sait, à Québec, Louise-Elisabeth de Joybert, fille de Pierre de Joybert de Marson et de Marie-Françoise Chartier de Lotbinière. Filleule de Frontenac, mademoiselle de Joybert avait passé son enfance à Gensec, sur la rivière Saint-Jean où son père avait un commandement, mais elle avait reçu son instruction au couvent des Ursulines de Québec.

“C’était, dit l’annaliste des Ursulines, une jeune personne d’une vertu solide, d’un esprit supérieur, et douée de toutes les grâces qui font le charme d’un cercle d’élite. Une sagesse rare tempérait la vivacité de son caractère, et les traits de sa figure étaient rehaussés par la plus naïve expression de modestie.” (1)

En 1691, M. de Vaudreuil détruisit presque entièrement un parti de 40 à 50 Onneyouts dans les environs de Repentigny.

Ce bon coup est raconté dans une “Relation de ce qui s’est passé de plus considérable en Canada depuis le départ de la frégate *La fleur de Mai*, le 27 novembre 1690, jusqu’au départ de 1691.”

“Le sieur de Mine, capitaine, était avec quelques soldats le long de la côte du Nord que l’on nomme Repentigny pour examiner le mouvement des ennemis et en ayant aperçu quelques uns qui étaient avec assez de confiance dans une maison

(1) *Les Ursulines de Québec*, vol. I, p. 484.

abandonnée, il se retira dans les îles qui sont au milieu de la rivière pour leur donner moins d'ombre et fut rejoint par M. de Vaudreuil qui était parti de Montréal peu de temps après lui avec quelques Canadiens, soldats d'élite, et Oracoué, ce fameux sauvage que M. le comte avait amené de France qui commença dans cette occasion, à donner des marques de sa bravoure et de la fidélité qu'il avait pour les Français.

“Les deux partis s'étant joints on jugea à propos d'aller faire la descente un peu plus bas que la maison où étaient les ennemis et d'en faire les approches avec le plus de précaution qu'il se pourrait. En effet, elle fut entourée de manière que personne ne s'en pouvait sauver; on trouva à quelque quinze ou vingt pas de la porte des Iroquois endormis qui furent tués facilement, le reste fit une vigoureuse résistance dans la maison, tirant continuellement par les fenêtres et par les meurtrières qu'ils avaient faites ce qui coûta la vie à quatre ou cinq de nos Français que l'ardeur de se venger des affronts que les ennemis nous faisait tous les jours parcourant toutes nos côtes dans l'assurance où ils étaient qu'on ne pouvait les suivre dans les bois emporta un peu trop jusque là même qu'il y en eut d'assez hardis pour aller jusqu'à la maison arracher par les cheveux ceux qui se présentaient aux fenêtres et à la porte; le feu y était de tous côtés et les Iroquois ne pouvant plus y résister et faisant de nécessité vertu sortaient par petites bandes et tâ-

chaient de venger leur mort inévitable par celle de quelques uns des nôtres; il périrent pour la plupart dans ces sorties, il y en eut de brûlé dans la maison, cinq furent pris en vie et un seul se sauva au travers de plus de cinquante mousquetades de ces cinq; deux furent menés au Montréal dont l'un a été donné aux Sontouans qui sont descendus depuis, comme on le dira dans la suite; l'autre un jeune enfant de quatorze ans de ceux qui nourrissent et ont conservé la vie au Père Millet, jésuite, a été donné à la famille d'un nommé Paul, Sauvage du Sault qui a été tué depuis dans une autre occasion.

“Les trois qui restaient étant tombés entre les mains d'habitants qui avaient perdu leurs parents ont été brûlés aux côtes de la Pointe-aux-Trembles, Boucherville et Repentigny, mais il s'en faut de beaucoup que l'animosité des Français quelque sujet de vengeance qu'ils aient puisse égaler les cruautés inouïes que les Iroquois font souffrir tous les jours aux prisonniers qui tombent entre leurs mains

“Cet avantage rabattit beaucoup de l'ardeur des ennemis, mais outre trois ou quatre des habitants et soldats que nous y perdîmes, la mort du sieur LeMoine de Bienville, frère du feu sieur de Sainte-Hélène, fut fort regrettée; les sieurs de Mine, et chevalier de Crisaffy, capitaine, s'y signalèrent beaucoup aussi, bien que les Srs de Clérin et Catalogne, subalternes, et plusieurs volontaires.

“La conduite et la bravoure de M. de Vaudreuil ne doivent point être oubliées et l'on peut dire qu'il a donné dans cette occasion et dans toutes les autres où il s'est trouvé des marques d'un expérimenté commandant et d'un soldat intrépide.” (1)

A la fin de mai 1692, vingt-neuf canots d'Algonquins appelés *Têtes de Boule* descendirent à Montréal pour vendre leurs pelleteries. M. de Frontenac leur donna une escorte de trente-six Français pour leur aider à passer les endroits dangereux qui commencent à douze lieues de Montréal et vont jusqu'à un endroit appelé Long Sault où la navigation est très difficile à cause des forts courants et des bouillons. Une partie de nos Sauvages et de nos Français étaient sur la rive et l'autre dans les canots, les ennemis attaquèrent ceux qui étaient le plus avancés et les chargèrent si violemment que ceux qui étaient dans l'eau furent obligés de pagayer à travers les rapides (breakers); quelques uns de ceux qui étaient sur la rive se rembarquèrent et firent de même, et le reste se sauva dans les bois; presque tous les canots chavirèrent. Nous perdimes en cette occasion 21 Français et 3 Sauvages. De ce nombre 13 furent faits prisonniers.

(1) *Archives de la province de Québec*. Gédéon de Catalogne. (*Collection de manuscrits*,) pp. 583, 586, 589 raconte aussi l'affaire de Repentigny, mais avec de légères variantes. Il s'en attribue tout le mérite.

Aussitôt que M. de Frontenac apprit cette nouvelle, il envoya 130 hommes et 60 Sauvages sous les ordres de M. de Vaudreuil pour observer les mouvements de l'ennemi et pour tâcher de recueillir ceux qui s'étaient sauvés dans les bois. Le détachement ne trouva pas d'ennemis ni de Français. Un des canots de ce dernier parti chavira et un soldat se noya.

Au commencement de juillet, les ennemis s'emparèrent de deux habitants qui fauchaient dans les environs du fort Roland, à quatre lieues en haut de Montréal, et quelques jours plus tard, ils en prirent neuf autres à Lachenaie, cinq lieues plus bas. M. de Callières envoya un détachement de 80 hommes commandés par les capitaines Duplessis et Merville, mais ceci n'empêcha pas les ennemis de prendre deux cultivateurs à l'île Jésus et d'incendier une grange pleine de foin. Notre détachement les poursuivit jusqu'à l'entrée de la forêt, mais on trouva imprudent d'aller plus loin de peur de tomber dans quelque embuscade. Pendant ce temps M. de Callières envoyait M. de Vaudreuil avec 150 Français et Sauvages pour renforcer le détachement, mais l'ennemi retraits. Le sieur de Vildenay, officier des troupes de la Marine, qui était le prisonnier des Iroquois, depuis 3 ans, eut la chance de s'échapper, et il informa M. de Vaudreuil qu'ils étaient seulement 150; qu'ils attendaient les Voyageurs des Outaouais et qu'ils avaient préparé deux paquets de castor en haut du Long Sault.

M. de Vaudreuil retourna alors à Montréal avec son détachement. M. de Callières envoya ensuite 500 Français et Sauvages pour attendre les Iroquois à l'endroit où le castor était caché. Ce nouveau détachement commandé par M. de Vaudreuil se hâta de gagner le Long Sault, ce qui fit prendre la fuite aux ennemis.

Le 15 septembre 1692, M. de Frontenac rendant compte de cette action à M. de Seignelay en profitait pour faire l'éloge de M. de Vaudreuil :

“M. de Vaudreuil commandait dans cette occasion où il s'est distingué, ayant été fort bien secondé de tous les officiers qui étaient avec lui. C'est un officier de beaucoup de valeur et de très bonne volonté.” (1)

A l'automne de 1692, M. de Vaudreuil s'embarquait pour la France où la mort d'un de ses frères nécessitait sa présence pour le règlement de sa succession.

M. de Vaudreuil revint dans la Nouvelle-France en juillet 1693. Le roi lui avait donné, pendant la traversée, le commandement des 500 soldats qu'il envoyait ici.

A la fin de juillet 1693, deux Sauvages, prisonniers des Iroquois et qui avaient réussi à se sauver donnèrent avis à M. de Callières, gouverneur de Montréal, que 800 Iroquois devaient descendre pour empêcher les habitants de faire leur

(1) Archives de la province de Québec.

récolte. Cette nouvelle fit prendre la résolution à M. de Callières de rassembler toutes les forces de son gouvernement pour aller au devant des Iroquois.

Le gouverneur Frontenac envoya trois cents hommes de troupe sous le commandement de M. de Vaudreuil qui partit de Québec huit jours après son arrivée de France prit en passant à Trois-Rivières 45 habitants et 63 Sauvages qui trouvèrent à leur arrivée à Montréal M. de Callières de retour avec son parti, n'ayant pas trouvé les ennemis. Il prit la précaution de mettre des découvreurs français sur les passages pour empêcher la surprise.

Le 9 novembre 1694, MM. de Frontenac et de Champigny écrivaient au ministre :

“Le sieur de Vaudreuil auquel Sa Majesté a accordé congé de passer en France à cause de la mort de son frère aîné, a toujours servi ce pays avec tant de zèle, d'attachement et de distinction qu'il ose espérer que Sa Majesté joignant ces derniers services à ceux qu'il lui a rendus si longtemps dans ses armées, voudra bien le faire capitaine de vaisseau en le renvoyant en ce pays y continuer le commandement qu'il y a sur toutes les troupes.” (1)

En 1695, M. de Frontenac, gouverneur-général de la Nouvelle-France, disait de M. de Vaudreuil :

(1) Archives de la province de Québec.

“Bon officier, ayant de l’expérience et brave homme.”

M. de Vaudreuil fut fait capitaine de vaisseau le 5 mai 1695. Sous l’ancien régime, les officiers de terre recevaient des grades dans la marine tout comme les officiers qui servaient sur mer.

Le lendemain, 6 mai 1695, le roi de France lui accordait des lettres d’Etat pour commander les troupes au défaut de M. de Frontenac.

En 1696, M. de Vaudreuil fit partie de l’expédition organisée par le gouverneur Frontenac contre les Onnontagués. Dans sa lettre au roi du 25 octobre 1696, M. de Frontenac fait allusion aux services rendus par M. de Vaudreuil dans cette expédition :

“ je détachais le sieur de Vaudreuil avec une bonne partie de mes troupes, en lui donnant ordre de brûler leurs forts, de m’amener avec lui les principaux, jusqu’à ce que le reste les put suivre, et de ravager tous leurs grains, comme je le faisais faire dans le même temps aux Onnontagués, ce qu’il a exécuté avec une diligence incroyable n’ayant été que trois jours dans cette expédition.” (1)

Le 27 mai 1696, le ministre informait M. de Vaudreuil qu’il l’avait proposé au roi pour la

(1) *Rapport de l’archiviste de la province de Québec*, pour 1928-1929, p. 308.

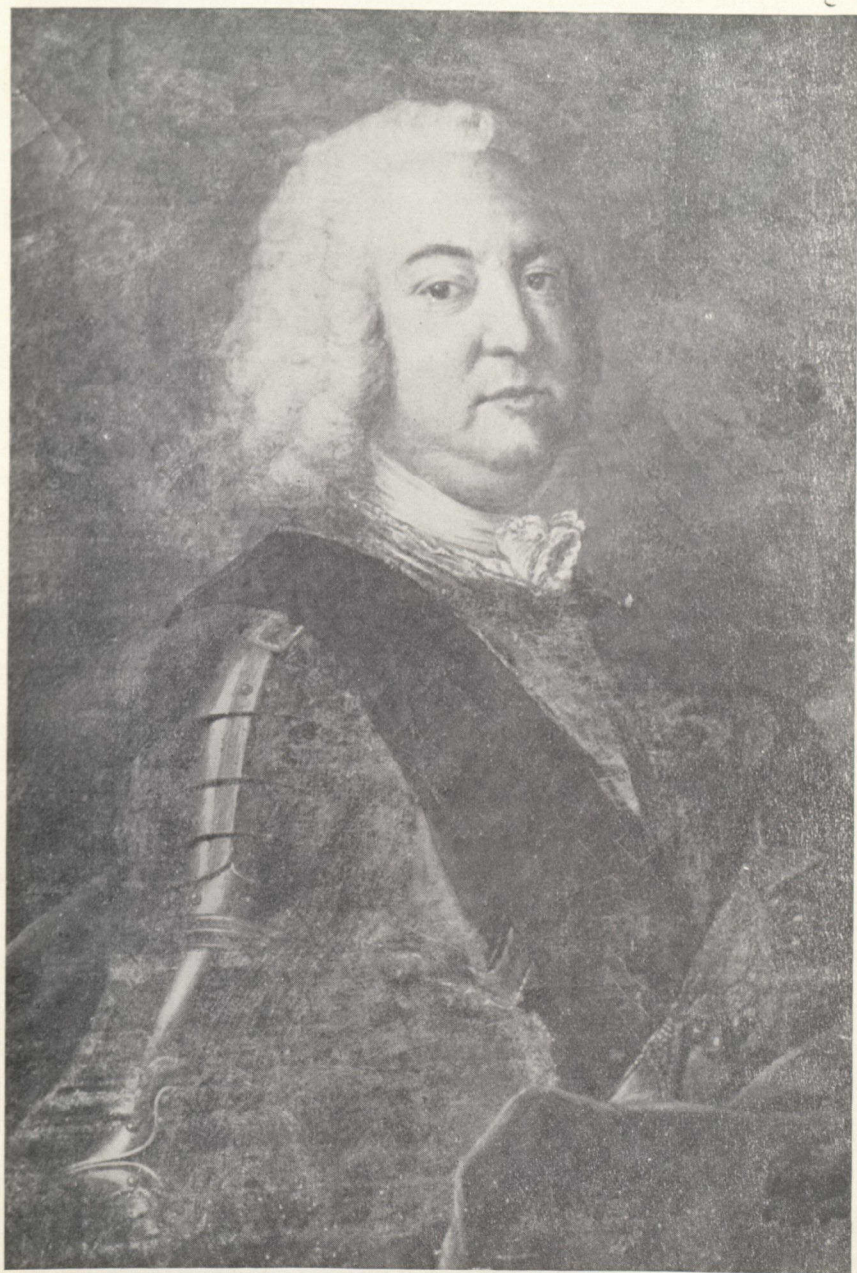
croix de chevalier de Saint-Louis. Sa Majesté, ajoutait-il, n'a pas jugé à propos d'en créer en particulier pour les officiers du Canada, mais Elle l'a chargé de le lui rappeler à la prochaine promotion. Le ministre demandait en même temps à M. de Vaudreuil de profiter de la confiance qu'avait en lui MM. de Frontenac et de Champigny pour essayer d'adoucir leur mésintelligence.

Le 25 octobre 1696, le gouverneur Frontenac écrivait au ministre :

“Quoique le sieur de Vaudreuil ait des affaires en France qui soient de la dernière conséquence et dont dépend tout le bien et l'établissement de sa famille, il n'a pas voulu songer à demander permission d'y passer, parce qu'il a cru devoir rester ici pour le service du Roi, mais il m'a prié d'y joindre mes supplications à celles qu'il vous fait d'obtenir du Roi des commissaires qui puissent juger plus brièvement et à moins de frais, les procès qu'il a contre sa belle-soeur et dont madame sa femme vous fera connaître la justice, aussi bien que la vexation qui lui est faite.” (1)

Le 21 avril 1697, le roi écrivait à M. de Vaudreuil que s'il commandait les Canadiens qui devaient aller rejoindre l'escadre de M. de Nesmond à Pentagoët, il serait sous les ordres de ce dernier.

(1) Archives de la Province de Québec.



Louis-Philippe, marquis de Vaudreuil
Né à Québec le 26 septembre 1691
Décédé à Tours le 27 novembre 1763

A l'automne de 1697, M. et madame de Vaudreuil s'embarquaient pour la France. C'est pendant son séjour en France que M. de Vaudreuil obtint la croix de chevalier de Saint-Louis, (1er mai 1698). M. et madame de Vaudreuil revinrent au pays par la *Gironde* au printemps de 1698.

A la mort de M. de Frontenac en 1698 trois candidats entrèrent en lice pour lui succéder au gouvernement de la Nouvelle-France: Bochart de Champigny intendant depuis 1686, M. de Callières, gouverneur de Montréal, et M. de Vaudreuil.

Comme M. de Callières avait des lettres du Roi pour prendre le gouvernement intérimaire de la colonie, le jour même de la mort de M. de Frontenac, M. Provost, lieutenant de roi à Québec, dépêcha M. le Gardeur de Courtemanche à Montréal pour l'informer du triste événement. (1)

M. de Callières qui était un homme habile joua alors à ses concurrents un tour qui est raconté avec verve par Gédéon de Catalogne dans son *Mémoire sur le Canada*.

“ Aussitôt, dit-il, mais incognito, Monsieur de Callières fit ses dépesches pour la Cour en faisant connaître au public qu'il écrivait à Québec, donna le mot au sieur de Courtemanche qui se chargea des lettres des particuliers parce que

(1) Archives de la province de Québec.

c'était la dernière navigation, et ensuite remit toutes les lettres qu'il s'était chargé à Monsieur de Callières et partit de Montréal comme s'il avait fait sa route vers Québec et lorsqu'il fut à Sorel, nuitamment, prit le chemin d'Orange, la paix avec les Anglais étant faite alors.

“Comme Messieurs de Champigny et de Vaudreuil qui aspiraient au gouvernement général virent que la navigation s'allait fermer et que le sieur de Courtemanche ne revenait point, ils se défièrent d'un tour de Normand, joints à quelques connaissances particulières qu'ils eurent, ils firent partir le sieur Vincelot (1) avec toutes les lettres d'instruction, des lettres de créances et de l'argent pour armer un vaisseau du premier port de la Nouvelle-Angleterre où il aborderait.

“Il en arma un à Pentagouët et quelques avances et diligence que le sieur de Courtemanche aît pu faire, il ne fut rendu à Paris que quelques heures avant le sieur Vincelot pour avoir le temps de rendre ses lettres au comte de Callières (1) qui dans ce moment, fut demander au Roi le gouvernement pour son frère, qui le lui accorda.

“D'un autre côté Monsieur Vincelot porta les lettres de Messieurs de Champigny et Vaudreuil à Monsieur de Pontchartrain sans savoir que Monsieur de Courtemanche fut arrivé.

(1) Archives de la province de Québec.

“Le ministre fut informer le Roi de la mort de Monsieur de Frontenac. Le Roi lui dit qu’il le savait et qu’il avait accordé le gouvernement à Monsieur de Callières, pour son frère, et il n’y avait point de réplique.” (1)

Les lettres de nomination de M. de Callières comme gouverneur de la Nouvelle-France furent signées le 20 avril 1699.

Un mois après, le 28 mai 1699, le roi nommait M. de Vaudreuil gouverneur de Montréal, en remplacement de M. de Callières. Il lui donnait en même temps des provisions de commandant de la Nouvelle-France au défaut de M. de Callières.

En 1700, sans doute pour consoler M. de Vaudreuil de ne pas avoir reçu la charge de gouverneur de la colonie, le roi lui accordait une gratification de 2000 livres. Le brevet, daté du 26 avril 1700, disait “en considération de ses services et pour lui donner moyen de les continuer.” (2)

M. Bochart Champigny écrivait au ministre le 17 mai 1701 :

“M. de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, y ayant fait bâtir une maison qui lui a causé une grosse dépense, vous lui feriez un grand plaisir si vous aviez la bonté d’y entrer un peu. Je peux vous rendre témoignage, Monseigneur, que c’est

(1) *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 601.

(2) Archives de la Province de Québec.

un gentilhomme de qualité et de mérite, qui soutient avec honneur l'emploi dont il est revêtu quoiqu'il n'ait pas de bien et qu'il soit chargé de plusieurs enfants qu'il élève très bien pour servir un jour le Roi."(1)

En 1702, il fut fort question d'une expédition contre Boston. Plusieurs projets furent élaborés et soumis au ministre. L'un de ces plans était de M. de Saint-Castin. Il suggérait une attaque par mer et une attaque par terre qui seraient parties de l'Acadie. Une armée de 2000 hommes composées de Français, de Canadiens, d'Acadiens et de Sauvages se serait rendue de l'Acadie à Boston à travers les bois. Comme commandant de cette expédition M. de Saint-Castin voulait avoir M. de Vaudreuil :

“A l'égard des officiers à mettre à la tête de cette entreprise, disait-il, comme vous avez souhaité que je dise mon opinion, Monsieur de Vaudreuil est je crois celui qui est le plus propre. Il est homme de guerre et n'est pas prévenu de lui-même, et capable d'écouter les ordres qu'on lui donnera. Joint à ce qu'il a beaucoup de douceur dans sa manière de commander et est aimé. On ira volontiers plutôt sous ses ordres que sous ceux d'un autre.”(2)

Mais ce projet fut abandonné.

(1) Archives de la province de Québec.

(2) *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 398.

Le 23 octobre 1702, MM. de Callières et de Beauharnois concédaient à M. de Vaudreuil "la moitié d'une langue de terre scituée au lieu dit la Pointe-aux-Tourtres contenant quatre lieues de terre de front sur une lieue et demye de profondeur, au plus large de la dite langue de terre et une demye lieue au plus étroit, avec les isles, islets et battures adjacentes, à commencer vis-à-vis de la dite Isle aux Tourtres joignant icelle pareille concession accordée au sieur de Soulanges." (1)

Cette concession était faite en propriété à toujours à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, avec droit de chasse, pêche et traite avec les Sauvages. MM. de Callières et de Beauharnois réservaient cependant six arpents de terrain pour faire construire un fort pour le service du Roi, aussi bien que le bois pour la construction de ce fort et le chauffage de la garnison. M. de Vaudreuil ne pouvait prétendre à aucun dédommagement pour ces réserves lorsque le roi jugerait à propos de les mettre à exécution.

Le 26 mai 1703, M. de Callières, gouverneur-général de la Nouvelle-France depuis 1699, décédait à Québec.

En vertu de la commission de "commandant

(1) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 335.

du pays de la Nouvelle-France au défaut du chevalier de Callières'' qui lui avait été accordée le 28 mai 1699, M. de Vaudreuil prit le commandement général.

“Cet officier, dit M. l'abbé Ferland, possédait l'estime et la confiance de toute la colonie, à laquelle il était lié par son mariage; les sauvages lui étaient attachés; il connaissait parfaitement les affaires du pays; par son expérience et son courage, il pouvait lui rendre de grands services. Tous les habitants du pays le demandaient pour gouverneur; M. de Champigny, qui avait aspiré à cette charge, après la mort de Frontenac, était passé en France l'automne précédent et avait été nommé intendant du Hâvre de Grâce; il ne songeait aucunement à revenir au Canada. Ainsi, M. de Vaudreuil se trouvait seul mis en avant; tous les rangs de la colonie le demandaient.” (1)

Le 1er août 1703, M. de Vaudreuil était nommé gouverneur et lieutenant-général en Canada, Acadie, île de Terre-Neuve et les autres pays de l'Amérique Septentrionale. (2)

(1) *Cours d'histoire du Canada*, vol. I, p. 347.

(2) Les lettres de nomination de M. de Vaudreuil sont publiées dans les *Edits et Ordonnances*, vol. I, p. 58. Ces lettres, par plusieurs accidents, n'arrivèrent à Québec qu'au mois de septembre 1705, soit plus de deux ans après la nomination de M. de Vaudreuil. Elles furent enregistrées au Conseil Supérieur le 17 septembre 1705. M. de Vaudreuil fut solennellement installé le 5 octobre 1705.

Le 14 juin 1704, le ministre félicitait M. de Vaudreuil d'avoir été nommé gouverneur de la Nouvelle-France et était heureux de lui apprendre qu'il avait contribué à sa nomination :

“Je suis bien aise de vous faire mon compliment sur le gouvernement général de la Nouvelle-France que le Roi vous a accordé. J'ai été bien aise d'avoir occasion de représenter vos services à Sa Majesté et je l'ai assurée que vous la serviriez bien et qu'elle aurait sujet d'être satisfaite du choix qu'elle ferait de vous. Je suis bien persuadé que vous soutiendrez dignement ce que j'ai avancé à Sa Majesté et vous pouvez compter aussi que je ferai avec plaisir les occasions de vous marquer l'envie que j'ai de vous rendre service. Je vous recommande de rendre sur toutes la bonne intelligence avec M. de Beauharnois le service du Roi et le bien de la colonie le demandent et j'espère que vous y serez encore excité non seulement par ses bonnes manières mais même par l'intérêt que vous savez que je prends en ce qui le regarde.” (1)

Le 16 octobre 1705, M. de Vaudreuil se recommandait à la bonté du ministre. Il lui écrivait :

“Je me suis donné l'honneur de vous rendre compte des affaires de ce pays par notre lettre commune et par ma particulière celle cy n'est

(1) Archives de la province de Québec.

que pour vous demander celuy de votre protection pour moy, et pour ma famille quy est de huit garçons et une fille auxqu'els je prevois ne laisser jamais grand biens.

“Jay beaucoup perdu Monseigneur, par la prise de la Seine, et pour surcroit de bonheur Il m'en coutte cette année deux mil cinq cens livres de fret pour le port de mes provisions, le navire du Roy ne m'ayant apporté que quelques petits ballots de Paris. Je vous prie Monseigneur de donner vos ordres pour que l'année prochaine on embarque mes provisions, car cela me fait un tort considérable, qui joins à ce que je ne suis pas payé du gouvernement particulier de Quebec me reculle d'une grande force quoyque je ne laisse pas de faire une depense considerable pour faire honneur a mon employ.

“Touttes ces pertes Monseigneur ne me sont rien pourveu que j'aye l'honneur de votre protection. Madame de Marson ma belle mere me marque touttes les bontés que vous avés pour elle dont je vous remercie tres humblement. Vous prians en mesme tems de vouldoir bien luy continuer, ou pour mieux dire a nous, car elle ne travaille au monde que pour nous et pour ce quy regarde notre famille.

“Je fais passer Monseigneur, deux de mes cadets qu'elle aura l'honneur de vous presenter pour vous prier de decider de leur sort. J'ay mon ayné quy a 15 ans et en estat de bien servir, si vous aviés la bonté de luy procurer une ensei-

gne de Vaisseau, ou une compa^e en ce pays je vous en serois tres redevable.

“J’avois resolu, Monseigneur, de ne me plaindre de personne, mais je m’y vois obligé pour vous demander justice du Sr. de la Martiniere, ne l’ayant pas voullu faire moy mesme qui a eu la hardiesse de m’escire une lettre dont je prend la liberté de vous envoyer copie, vous assurant que dans tout ce qu’il dit. Il n’accuse nullement juste et que quand il m’a parlé de cette affaire je ne luy ay jamais dit autre chose, sinon que je souhaitois que ceux que je protegois pussent avoir raison mais que je n’empechois pas le cours de la justice et Mr de Beauharnois, qui passe, pourra vous informer de la vérité de cette affaire.

“Il me seroit bien désagréable, Monseigneur, ayant l’honneur d’estre gouverneur général de ce pays de me voir exposé a ces sortes de libertés. J’espère que vous me rendrés la justice qui m’est due, et je ne crois pas devoir répondre des raisons que le conseil a eu de trouver ses procedures mal faites et de luy oster la connoissance de cette affaire, tout ce que je vous puis assurer, Monseigneur, c’est que bien loingt d’avoir sollicité au conseil contre luy je ny suis entré qu’il y a environ quinze jours pour estre receu et que c’est la vérité. Comme j’ay l’honneur de vous le dire en attendant l’honneur de recevoir vos ordres, l’année prochaine.” (1)

(1) Archives de la province de Québec.

En 1708, la marquise de Vaudreuil était choisie comme sous-gouvernante des Enfants de France.

Le duc de Saint-Simon dit à ce sujet dans ses *Mémoires* :

“Mme de Saint-Simon fit donner la place de sous-gouvernante à Mme de Vaudreuil qui était une femme d’un vrai mérite. Cela était fort au-dessous d’elle. Son mari était de bon lieu, et gouverneur-général du Canada; mais elle avait peu de bien, beaucoup d’enfant à placer, puis à pousser, qui se sont depuis avancés par leur mérite et avec beaucoup d’affaires qui l’avaient fait revenir de Québec.” (1)

Le marquis de Denonville, à son retour en France après ses quatre années de gouvernement au Canada, était devenu sous-percepteur des trois princes, petits-fils de Louis XIV. Nous ne voulons pas enlever à la duchesse de Saint-Simon le mérite d’avoir fait choisir madame de Vaudreuil pour remplir une charge aussi importante, mais nous croyons que le marquis et la marquise de Denonville, qui avaient eu tant de bons rapports avec madame de Vaudreuil, ne furent pas étrangers à sa nomination.

Madame de Vaudreuil s’embarqua à Québec à l’automne de 1709. Malheureusement le navire fut pris par un vaisseau anglais. Madame de Vaudreuil fut traitée avec beaucoup de respect

(1) *Mémoires*, vol. 10, p. 285.

par les Anglais qui la débarquèrent au Hâvre de Grâce.

Le 18 juin 1712, le Roi accordait à M. de Vaudreuil la faveur extraordinaire de le nommer commandeur surnuméraire de l'ordre de Saint-Louis.

A la mort du duc d'Alençon, son élève, madame de Vaudreuil aurait pu revenir au Canada mais le duc de Berry la réclama à son tour comme sous-gouvernante de ses enfants. Le 4 juillet 1713, le ministre Pontchartrain informait M. de Vaudreuil que le mérite de sa femme, depuis qu'elle était en France, lui avait attiré cette nouvelle place de confiance. "Elle a eu de la peine à s'y déterminer, ajoutait-il, par le désir qu'elle avait d'aller vous rejoindre au Canada."

Le 19 mars 1714, le ministre Pontchartrain informait M. de Vaudreuil qu'il lui accordait un congé pour venir en France. M. de Ramezay devait prendre le commandement du pays pendant son absence.

M. de Vaudreuil s'embarqua sur le *Héros* à la fin de septembre 1714.

M. de Vaudreuil revint au pays au printemps de 1716.

En 1717, la marquise de Vaudreuil demandait au comte de Toulouse de permettre à son mari d'établir un poste au Témiscamingue. Elle écrivait :

"La Marquise de Vaudreuil supplie tres hum-

blement votre altesse Serenissime d'accorder au Marquis de Vaudreuil son époux la liberté d'établir un poste au Témiscamings qui sont dans le nord des nipissings le long de la grande rivière et de luy accorder la propriété du commerce de ce poste depuis Mataoaou avec la liberté d'aller chercher des vivres aux nipissings.

“Ce poste ou on envoyoit un commandant et quelques soldats augmente considérablement le commerce du Canada en ce qu'il seroit aisé par ce moyen de rallier tous les Sauvages de ces costez qui se sont dispersez depuis la guerre, meme de terminer celles qui pouvoient estre entre eux et les détourner d'aller porter aux anglois leurs castors gras et secs et leur menues pelletteries qui sont les plus belles du Canada.

“Le commandant de ce poste pourroit séjourner a Mataouan et dans le tems que les voyageurs vont et viennent leur faire représenter leurs congez et les arreter en cas de contravention.

“Comme il n'y a qu'environ trente lieues de traverse par terre de Témiscaming à Nipissing, le meme commandant pourrait facilement gouverner ces deux postes; il serait meme utile que cela fut ainsy parceque pour attirer les témistamings il faut avoir du bles d'inde pour les nourrir on y en trouve en abondance a Nipissing.

“Ce Commandant pourroit aussy empêcher la traite d'eau de vie qui s'y fait quelquefois

avec un très grand desordre par les coureurs de bois." (1)

Le 4 avril 1721, le roi faisait M. de Vaudreuil grand-croix de l'ordre de Saint-Louis.

Le 27 avril 1721, le Conseil de marine donnait instruction à M. de Beauharnois, intendant à Rochefort, de mettre à la disposition de la marquise de Vaudreuil qui passait au Canada avec deux de ses filles, une gouvernante et une femme de chambre, la chambre du capitaine et la moitié d'une autre chambre.

M. de Vaudreuil qui avait six fils dans le service et qui n'était pas riche ne cessait de demander. Le 17 octobre 1722, il demandait pour un de ses fils un brevet de colonel et pour lui-même la pension qui s'accordait d'ordinaire aux récipiendaires de grand-croix de Saint-Louis. Il écrivait :

“J'ai reçu de Votre Altesse Royale tant de marques de ses bontés à mon égard, que j'ose prendre la liberté de lui en demander la continuation et de la supplier de vouloir bien accorder un brevet de Colonel pour un de mes enfants qui est capitaine dans le regiment du Roi, Mr. le Marquis de Nangis m'assurant que c'est un très bon sujet. Comme j'en ai six dans le service qui me content beaucoup et que j'ai besoin de secours pour les faire subsister avec honneur,

(1) Archives de la province de Québec.

j'espère Monseigneur, que Votre Altesse Royale, m'ayant honoré de la dignité de grand-croix de l'ordre de St. Louis, elle voudra bien avoir la bonté de m'accorder la pension qui y est ordinairement attachée et qui me mettra en état de les y faire subsister avec plus d'agrément, cinquante et tant d'années de service et j'ose dire à votre Altesse Royale, de services qui m'ont toujours fait honneur, surtout dans la dernière guerre durant laquelle j'ai fait abandonner plus de cent lieues de pays à l'Anglais sans qu'il ait pu mettre le pied dans le Gouvernement que le Roi m'a confié, me donnant lieu de me flatter qu'elle ne me refusera pas cette grâce." (1)

Madame de Vaudreuil qui voyait que l'âge et la maladie minaient son mari se décida, en 1724, à repasser dans la Nouvelle-France. Elle s'embarqua le 24 juillet sur le *Chameau*, commandé par M. Meschin.

Le 29 octobre 1724, elle racontait son voyage au ministre et lui demandait des faveurs pour ses fils et ses amis :

“J'aurai l'honneur de vous dire, Monseigneur, qu'on ne peut faire de traversée plus longue et plus pénible que celle que nous venons de faire. J'y ai à la fin succombé et suis tombée bien malade dix jours avant que d'arriver et j'ai été encore deux jours alitée ici et à peine ai-je encore la force de me soutenir. Permettez-moi,

(1) Archives de la province de Québec.

Monseigneur, de vous faire mon très humble remerciement des bontés dont vous m'avez honorée et donné tant de preuves et de vous en demander la continuation et l'honneur de votre protection pour ma famille et pour moi qui, en vérité, en ai grand besoin.

“J'ai trouvé M. de Vaudreuil endetté de trente mille francs depuis mon départ et n'ai pas de quoi faire venir nos provisions pour l'année prochaine. Les émoluments de ce gouvernement ne valent pas un écu quoique les appointements soient considérables. Une maison de quarante personnes, une table de quatorze couverts entretenue toute l'année soir et matin et de vingt-cinq à trente couverts tous les automnes, pour plus de dix mille francs de gages, de bois et de blanchissage. Tous ces articles, Monseigneur, consomment bien le revenu joint à une nombreuse famille qui nous coûte encore beaucoup.

“Dieu merci, M. de Vaudreuil est dans la plus parfaite santé du monde, malgré toute la peine qu'il a eue depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août qu'il a été à Montréal, où tous les jours depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir il a été occupé à des conférences continuelles avec des Sauvages. Il est assez heureux pour que tout lui réussisse pour le bien du service. J'espère, Monseigneur, que vous aurez la bonté de faire valoir les siens et lui procurer de Sa Majesté les marques d'honneur accordées à tous les gouverneurs de Provin-

ce, et dont il y en a nombre qui n'ont pas plus de service ni de naissance que lui. Au reste, Monseigneur, il est bien flatté de la manière polie et gracieuse dont vous lui faites l'honneur de lui écrire. Il a celui de vous en faire ses très humbles remerciements et je prends la liberté de vous en faire aussi les miens." (1)

Madame de Vaudreuil se faisait illusion sur la santé de son mari puisqu'il décéda moins d'un an plus tard, à Québec, le 10 octobre 1725. Il fut inhumé dans l'église des Récollets. (2)

'C'est avec justice que nous l'avons pleuré, remarque l'annaliste des Ursulines de Québec en notant la mort du marquis de Vaudreuil car sous sa vigilante administration, le Canada a joui d'une prospérité jusqu'alors inconnue. Pendant vingt-deux ans, le cultivateur, le commerçant et le militaire n'ont eu également qu'à bénir son nom. (3)

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Le coeur du gouverneur de Vaudreuil fut envoyé en France pour être inhumé dans la chapelle de ses ancêtres à Revel, ainsi qu'en fait foi l'acte suivant tiré des registres de Revel: "L'an 1728 et le 12 aoust, avons enterré le coeur de hault et puissant seigneur Philippe de Rigaud, chevalier, marquis de Vaudreuil, seigneur de Dreuil et de Cavagnal, grand-croix de Saint-Louis, gouverneur et lieutenant-général de la Nouvelle-France, mort à Québec le 9 (10) octobre 1725, dans la chapelle et sépulcre de ses ancêtres. Présents maître Geraud Laffond, curé de Dreuil et Vaudreuil, Jacques Duran, et Jacques Planquet, fils, (Signé) G. Laffond, curé de Dreuil, Durant, Planquet de Faurie, vic."

(3) *Les Ursulines de Québec*, tome second, p. 140.



Joseph-Hyacinthe-Frs de Paule, comte de Vaudreuil
Né à Saint-Domingue le 2 mars 1740
Décédé à Paris le 17 janvier 1817

“M. de Vaudreuil, dit M. l'abbé Gosselin, mourut à Québec, le 10 octobre 1725, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après la plus longue et l'une des plus bienfaisantes administrations qu'ait eues le Canada. Il exerçait les fonctions de gouverneur-général depuis le 26 mai 1703, et était au Canada depuis 1687.

“Mgr de Saint-Vallier avait eu souvent des reproches à lui faire sur certains détails de sa conduite, et s'en était même plaint à la Cour. En somme, cependant, l'Eglise du Canada n'eut qu'à se louer des bonnes dispositions de M. de Vaudreuil. La colonie pleura sincèrement la mort de son gouverneur.” (1)

Après la mort du gouverneur Vaudreuil, la marquise de Vaudreuil se décida à passer en France afin d'obtenir une pension du Roi. Elle s'embarqua à Québec le 31 octobre 1725. Le jour même de son départ, MM. de Longueuil et Bégon, administrateur et intendant de la colonie écrivaient au ministre :

“Nous avons témoigné en tout ce qui a dépendu de nous à madame la marquise de Vaudreuil qui passe en France sur la *Reine des Anges* notre sensibilité sur la perte qu'elle a faite; nous vous supplions très humblement de vouloir bien lui accorder les grâces que méritent les an-

(1) *L'Eglise du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la Conquête*: Mgr de Saint-Vallier, p. 415.

ciens services de Monsieur le marquis de Vaudreuil.” (1)

La marquise de Vaudreuil avait encore des amis à la cour. Ils l’aidèrent auprès du ministre, et, le 11 janvier 1726, le conseil de marine informait madame de Vaudreuil qu’une pension de 3000 livres lui était accordée à prendre sur les appointements de M. de Beauharnois, successeur de son mari. C’est alors qu’elle se décida à vivre en France et à faire venir ses deux filles qui étaient restées dans la Nouvelle-France.

Les demoiselles de Vaudreuil allèrent rejoindre leur mère à Paris à l’automne de 1726. (2)

La marquise de Vaudreuil n’avait pas perdu l’habitude de demander. Peu après son arrivée en France, elle écrivait au ministre :

“Madame la Marquise de Vaudreuil représente que son mari qui étoit d’une des plus anciennes noblesses de Languedoc après 61 ans de services dont 23 en qualité de Gouverneur général du Canada l’a laissée sans biens avec 9 enfants dont 6 garçons et 3 filles.

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Le 14 mai 1726 le ministre avait recommandé à l’intendant Bégon qui devait retourner en France par le même vaisseau que les demoiselles de Vaudreuil de les traiter comme ses propres filles. Le 3 décembre 1726, le Conseil de marine priait M. Bégon de remercier sa femme de son attention envers les demoiselles de Vaudreuil pendant la traversée.

“Les six garçons sont dans le service. L'aîné est lieutenant de vaisseau dès l'année 1713 qui ne demande pour toute grâce que son avancement. Le 2e capitaine au régiment du Roy Infanterie, auquel son père faisoit 2,000 L de pension. Le 3e sous-aide major aux gardes françoises auquel son père faisoit aussi 1,200 L de pension. Le 4e major des troupes en Canada. Le 5e capitaine dans les dites troupes. Et le 6e, qui étoit enseigne aux Gardes, auquel Sa Majesté a accordé une compagnie à St-Domingue ne pouvant pas se soutenir dans le service de la France.

“A l'égard des 3 filles, il y en a une mariée qui a besoin aussi bien que les deux autres âgées de 17 et 18 ans qui restent à pourvoir.

“Elle a encore à sa charge une soeur de feu son mari à qui il faisoit une pension de 300L.

“Elle est aussi chargée de sa Mère âgée de 82 ans qui a perdu son bien par le sistème.

“Outre le malheur de la mort de son mari, elle a perdu pour plus de 1,500L de provisions qu'elle faisoit passer en France sur le vaisseau le Chameau qui a péri à la mer. Joint qu'il lui en a coûté considérablement pour son passage en France et de 17 domestiques sur des vaisseaux marchands, qui ne lui auroit rien coûté si le vaisseau étoit arrivé à bon port. Et, pour surcroît, elle a beaucoup perdu sur la vente de ses meubles et effets, ayant esté obligée de donner sa vaiselle d'argent à 45L le marc.

“Elle avoit demandé une pension de 3,000L sur le gouvernement et de pareille somme sur le Trésor Royal pour elle et ses filles, des pensions pour ses deux fils qui servent l’un dans le régiment du Roy et l’autre dans les Gardes pour pouvoir se soutenir dans le service et une compagnie à St-Domingue pour son sixième fils. Cependant, il ne lui a esté accordé en tout que 3,000L de pension sur le Gouvernement général de Canada et une compagnie à St-Domingue à son fils qui étoit enseigne aux Gardes.

“Elle espère qu’en considération de toutes les pertes qu’elle a faites et de la triste situation où elle se trouve, que Sa Majesté voudra bien avoir égard aux demandes qu’elle avoit cy-devant faites pour elle et pour ses enfants vu du moins que Sa Majesté lui accordera des pensions pour ses filles afin de les entretenir suivant leur condition et les établir convenablement dans la province de leur père.”

La marquise de Vaudreuil décéda à Paris à la fin de janvier 1740.

Le chanoine Hazeur de L’Orme, qui vivait à Paris depuis plusieurs années et qui était en relations constantes avec la famille de Vaudreuil, écrivait à son frère, le 1er février 1740 :

“Je vous dirai encore une nouvelle qui vous surprendra, qui est la mort de la marquise de Vaudreuil, arrivée il y a environ quinze jours, d’une fluxion de poitrine, en sept jours de temps. Mlles ses filles perdent beaucoup. Elle

a fait son testament en faveur de ses deux filles ; elle leur laisse tout son mobilier, son argenterie et les 1500 livres de rente qu'elle tirait de sa maison de Montréal, les dites 1500 livres reversibles sur la tête de la dernière des demoiselles ; pour le fonds, il appartiendra à tous les enfants ; avec cela, l'on demande pour elles la pension de mille écus qu'elle avait sur le trésor royal. L'on espère qu'elles l'auront avec M. leur frère aîné. Elles pourront avec cela subsister honnêtement en se mettant dans une communauté... La pension vient d'être accordée aux demoiselles de Vaudreuil : elles auront chacune 500 livres de pension reversible pour le tout sur la tête de celle qui survivra à l'autre''.

Du mariage du marquis Philippe de Vaudreuil et de Louise-Elizabeth de Joybert de Marson étaient nés douze enfants, neuf fils et trois filles :

I

LOUIS-PHILIPPE

DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Né à Québec le 26 septembre 1691.

Il eut pour parrain "haut et puissant seigneur messire Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en toute la Nouvelle-France," et pour marraine "dame Marie-Madeleine de Chaspoux, femme de messire Jean Bochart, chevalier, seigneur de Champigny, conseiller du Roi en ses conseils et intendant de la Nouvelle-France".

Le 8 mai 1695, M. de Vaudreuil obtenait pour son fils une expectative d'enseigne dans les troupes du détachement de la marine. Il n'avait pas encore quatre ans accomplis! M. de Vaudreuil, homme prudent, prenait ses précautions pour l'avenir.

Le jeune de Vaudreuil fit ses études au collège des Jésuites à Québec et eut la bonne fortune d'avoir pour professeur le Père de Charlevoix, le célèbre historien de la Nouvelle-France.

Le 19 mai 1698, le fils de M. de Vaudreuil était nommé enseigne d'une compagnie des troupes du détachement de la marine servant en Canada et recevait en même temps son brevet d'ad-

mission dans la compagnie des gentilshommes gardes de la marine à Rochefort.

Le 18 octobre 1700, MM. de Callières et Bouchart Champigny écrivaient au ministre :

“Les sieurs de Linetot, Tonty, Soulanges et chevalier de Champigny remercient très humblement Sa Majesté de la grâce qu’elle leur vient de faire en leur accordant à chacun une compagnie. Monsieur de Vaudreuil en marque aussi sa reconnaissance à l’égard du sieur de Soulanges qui est son beau-frère et supplie Sa Majesté d’accorder une lieutenance à son fils aîné qui est enseigne et au second la place d’enseigne de son frère.” (1)

MM. de Callières et de Beauharnois écrivaient au ministre le 3 novembre 1702 :

“Le chevalier de Vaudreuil vous remercie très humblement de la bonté que vous avez eue de lui accorder une gratification de 1000 livres en considération de la dépense qu’il a été obligé de faire pour le logement qu’il occupe. Il vous présente un placet pour vous supplier de lui accorder la continuation de cette gratification et comme il a une grande famille, nous vous prions, Mgr, de faire donner à son fils aîné qui est enseigne une lieutenance et de faire passer son enseigne à son cadet.” (1)

Le 20 juin 1703, le ministre informait M. de Vaudreuil, devenu gouverneur de Montréal de-

(1) Archives de la province de Québec.

puis la nomination de M. de Callières au gouvernement du pays, qu'il n'avait pu donner une lieutenance vacante à son fils aîné parce que cette lieutenance lui avait été demandée par le duc de Bourgogne pour un de ses protégés.

Le 16 novembre 1703, M. de Beauharnois écrivait au ministre :

“M. de Callières et moi avions, Monseigneur, eu l'honneur de vous écrire en faveur de mon frère de Beauville pour la compagnie du sieur de Soulanges et nous vous demandions la lieutenance de mon frère pour le chevalier de Courcy, son neveu. Comme il s'en retourne en France, agréez, s'il vous plaît, que j'aie l'honneur de vous proposer pour cet emploi le fils aîné de M. de Vaudreuil et le chevalier de Rigaud Vaudreuil pour l'enseigne de son frère. M. de Vaudreuil fait honneur à son emploi pour la manière noble dont il vit, et il s'est conduit dans toutes les affaires qui sont survenues depuis qu'il est commandant général, et particulièrement dans celles qui regardent les Sauvages qu'il gouverne parfaitement bien avec une prudence qui a fait augmenter l'estime et la considération qu'on avait déjà pour lui en ce pays, dans lequel il a entretenu la paix et l'union par l'exemple qu'il a donné en vivant bien avec tout le monde, et il a su par une honnête fermeté entretenir dans le devoir ceux qui ont paru vouloir s'en écarter”. (1)

(1) Archives de la province de Québec.

Le 16 novembre 1704, M. de Vaudreuil écrivait au ministre :

“La perte que je fais dans la *Seine*, si elle n'est pas relâchée, Mgr, m'obligera à vous demander toujours des nouvelles grâces et à vous importuner pour vous prier de parler à S. M. pour qu'elle entre dans cette partie. J'y suis pour plus de 2000 pistoles, sans compter toutes mes provisions qu'il faut que j'achète ici au double; vous voulez bien que je vous parle aussi de ma famille qui augmente tous les jours, j'ai huit garçons et une fille qui ont besoin, Mgr, de l'honneur de votre protection. J'en ai trois en état de servir. J'ai entré dans les Mousquetaires aussi jeune que mon aîné. J'espère que vous aurez la bonté de m'accorder la compagnie du sieur de Maricourt qui est mort, pour lui. Je vous en ferai un bon serviteur du roi. Pour ses deux cadets, si la *Seine* était venue, je les aurais envoyés à M. le premier et je l'aurais prié de vouloir bien les recevoir pages chez le roi. J'ai, Mgr, lieu d'espérer tout de vos bontés après celles que vous avez eues en me procurant le poste où je suis”. (1)

Le 17 novembre 1704, M. de Beauharnois écrivait au ministre :

“Le sieur de Maricourt étant mort, je prends la liberté de vous présenter pour sa compagnie le fils aîné de M. de Vaudreuil, jeune of-

(1) Archives de la province de Québec.

ficier de qui on peut attendre par les bonnes qualités avec lesquelles il est né. Permettez, Mgr, que pour mériter cette grâce les services de M. son père qui a une grande famille vous parlent en sa faveur, jointe à la perte qu'il a faite dans la *Seine* qui lui apportait beaucoup d'effets de France pour soutenir les dépenses à quoi l'engage un emploi qu'il remplit si dignement à la confusion de ceux qui ont été jaloux de la justice que vous lui avez rendue''. (1)

La compagnie de M. de Maricour fut donnée à un autre, mais, pour consoler M. de Vaudreuil, le ministre accordait, le 15 juin 1705, une lieutenance à son fils. Il écrivait au gouverneur de Vaudreuil, qu'à cause de son jeune âge, il n'avait accordé qu'une lieutenance à son fils.

Le 9 juin 1706, le ministre informait M. de Vaudreuil qu'il ne pourrait faire son fils enseigne de vaisseau que s'il servait en mer.

De nouveau, le 6 juin 1708, le ministre écrivait à M. de Vaudreuil qu'il fallait que son fils fasse quelque campagne sur les vaisseaux avant de recevoir de l'avancement.

Le 5 mai 1710, le jeune de Vaudreuil obtenait une compagnie, il n'avait que dix-neuf ans!

L'année suivante, en 1711, M. de Vaudreuil était fait enseigne de vaisseau.

M. et Madame de Vaudreuil, dans leur dé-

(1) Archives de la Province de Québec.

sir de faire avancer leur fils aîné, ne se rebu-
taient pas beaucoup dans leurs demandes. En
1712, madame de Vaudreuil demandait au minis-
tre de nommer son fils lieutenant de vaisseau. Le
ministre lui répondait, le 18 décembre 1712, qu'il
n'avait pas cru devoir proposer au roi la nomi-
nation de son fils comme lieutenant de vaisseau.
"Il faut de la modération dans les demandes et
celle-ci me paraît prématurée."

Le jeune de Vaudreuil n'attendit pas trop
longtemps puisque, le 28 juin 1713, le roi lui ac-
cordait un brevet de lieutenant de vaisseau.

Le ministre en donnait la bonne nouvelle au
marquis de Vaudreuil par une lettre du 4 juillet
1713 (1). Le même jour, le ministre écrivait
aussi au jeune officier :

"J'ay proposé au Roy de vous accorder un
brevet de lieutenant de vaisseau. Sa Majesté a
bien voulu faire cette grâce en considération des
services de M. votre père et sur les assurances
que je luy ai donné que vous vous attacheriez à la
mériter par votre application et votre zèle pour

(1) Le 16 septembre 1714, le gouverneur de Vaudreuil
écrivait au ministre : "Je n'ai reçu que cette année la lettre
que vous avez eu pour agréable de m'écrire le 4 juillet de
l'année dernière, je me suis cependant donné l'honneur dès
l'automne passé de vous remercier de la lieutenante de vais-
seau que vous avez bien voulu procurer à mon fils. Madame
de Vaudreuil me l'ayant marqué, on ne peut être plus sensible
que nous le sommes l'un et l'autre à toutes les bontés que vous
voulez bien avoir pour notre famille."

le service et par une bonne conduite. J'ay été bien aise de trouver cette occasion de vous procurer votre avancement et je me feray plaisir de vous en procurer de nouvelles grâces de sa Majesté, persuadé que vous ferés de votre côté tout ce qu'il faut pour les mériter”.

Le jeune de Vaudreuil n'avait pas plutôt obtenu une faveur que son père en demandait une nouvelle au ministre. La majorité des troupes étant, la même année, devenue vacante par la mort du titulaire, il s'empressa de la demander pour son fils.

Le 14 novembre 1713, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre :

“Par mes premières lettres de ce printemps, Monseigneur, je vous ai marqué la mort du sieur de Cabanac, major des Trois-Rivières; depuis ce temps nous avons encore eu le chagrin de perdre le sieur Dumesny Noré, major des troupes; ces deux majorités, Monseigneur, sont brigüées par bien des personnes. Celle des Trois-Rivières conviendrait fort au sieur de La Corne: c'est un ancien officier qui a bien servi le Roi et qui a l'honneur d'être connu de vous. Si j'osais, Monseigneur, je vous supplierais très humblement de vouloir bien proposer au Roi mon fils aîné pour la majorité des troupes. Cela lui donnerait lieu de faire son chemin et je pourrais bien vous assurer qu'il s'en acquitterait avec honneur. J'ai tant de preuves de vos bon-

tés pour moi, Monseigneur, que je me flatte que vous voudrez bien encore que je vous demande cette grâce". (1)

La majorité des troupes fut accordée, le 17 mai 1714, à M. Le Verrier de Rousson. Il était le premier capitaine.

Le 24 mai 1714, le ministre écrivait à M. de Vaudreuil qu'il aurait désiré accorder la majorité des troupes à son fils aîné, mais qu'il avait été trouvé trop jeune pour cela.

Le 16 septembre 1714, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre :

"Je n'ai rien à dire, Monseigneur, sur la justice que Sa Majesté a rendue au sieur Le Verrier; comme c'est un ancien officier et qui se trouve après le sieur de La Forest, le premier capitaine en ce pays, il était très juste de lui donner la majorité des troupes vacante par la mort du sieur Dumesny Noré. Et quand je me suis donné l'honneur de vous prier de vouloir bien la procurer à mon fils, je ne l'ai fait qu'après en avoir fait compliment au sieur Le Verrier. L'assurance que vous voulez bien me donner que Sa Majesté est contente de la conduite de mon fils et de son application au service me donne lieu de tout espérer pour lui, pourvu que vous vouliez bien lui continuer l'honneur de votre protection." (1)

(1) Archives de la province de Québec.

En 1717, le marquis de Vaudreuil demandait pour son fils aîné la charge de commandant des troupes supprimée à la mort de M. d'Aloigny en 1714. La note suivante résume sa lettre :

“M. le marquis de Vaudreuil demande pour son fils aîné l'emploi de commandant des troupes en Canada qui avait été supprimé depuis la mort de M. le marquis d'Aloigny. Il marque qu'il est nécessaire de rétablir cet emploi pour contenir les troupes dans une plus grande subordination par de fréquentes revues et empêcher la mutinerie des peuples pareille à celle des habitants de Longueuil.

“Si cet emploi n'est pas rétabli il serait nécessaire de commettre un ou deux capitaines pour aller faire ces revues auxquels il faudrait donner, outre leurs appointements de 100L chacun, des gratifications considérables qui ne se monteraient à guère moins que les appointements d'un commandant.

D'ailleurs les deux capitaines des troupes qui seraient chargés de ces revues n'imposeraient point comme un commandant, d'autant que les sieurs de St-Martin et de Blainville ne sont pas fort considérés dans le pays et qu'on ne pourrait compter sur eux pour ces revues.

“Il en coûterait moins au Roi en accordant à son fils cet emploi puisqu'il ne toucherait plus sa paie de lieutenant de vaisseau. Il supplie le conseil au cas que cet emploi ne pourrait être

supprimé sans que le service du Roi en souffre.” (1)

En 1720, M. de Vaudreuil commandait en second la flûte le *Chameau*. (2)

Il s'opposa par la violence à la saisie de trente ballots de castor qui avaient été débarqués en fraude du *Chameau*.

Toute l'affaire s'arrangea à la satisfaction du ministre.

En 1721, M. de Vaudreuil fut fait chevalier de Saint-Louis.

A la mort de M. de Ramezay, gouverneur de Montréal, le gouverneur de Vaudreuil avait demandé ce poste pour son fils aîné. Un peu plus tard, le 4 novembre 1724, M. de Vaudreuil écrivait au ministre :

“En vous informant de la mort de Mr. de Ramezay, gouverneur de Montréal, j'ai l'honneur de vous demander ce gouvernement pour mon fils aîné.

“Je l'ai fait Monseigneur, avec d'autant plus d'empressement que je m'étais persuadé

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Le *Chameau*, flûte de six-cent-cinquante tonneaux, construite sur les plans de Blaise Ollivier, maître de la charpenterie du roi, était une excellente marcheuse. Le *Chameau* passait aux yeux d'un grand ingénieur, Duhamel Du Monceau, comme le dernier mot de l'art des constructions navales. G. Lacour-Gayet, *La marine militaire de France sous le règne de Louis XV*. p. 98.



François-Pierre de Vaudreuil
Né à Montréal le 8 février 1703
Décédé au château de Collier le 24 août 1779

qu'il ne souhaitait rien tant que de revenir dans sa patrie pour remplir une place qui l'aurait fait honorer si vous aviez bien voulu lui procurer, mais comme Mad. de Vaudreuil m'a informé qu'il avait dessein de continuer ses services dans la marine, je vous supplie de vouloir accorder ce gouvernement à Mr de Longueuil qui est un très digne sujet et qui mérite que vous l'honoriez de votre protection et en continuant à mon fils vos bontés, daignez vous ressouvenir de lui, Monseigneur, dans la promotion de la marine qui se fera l'année prochaine; il est ancien lieutenant de vaisseau, j'ose me flatter, Monseigneur, qu'il obtiendra aisément son avancement, lorsqu'il vous plaira l'honorer de votre protection. Je prends la liberté de vous la demander pour lui et pour moi." (1)

Le 5 juin 1725, le président du Conseil de Marine écrivait à madame de Vaudreuil qu'il n'avait pu donner le commandement du *Chameau* à son fils, mais qu'il lui avait accordé le commandement en second du *Dromadaire*, qui allait à l'île Royale, sous le commandement de M. de l'Etanduère.

En 1729, M. de Vaudreuil recevait le commandement de l'*Eléphant* destiné pour Québec. Le vaisseau du roi partit de La Rochelle vers la fin de juillet. Il portait environ cent cinquante passagers parmi lesquels se trouvaient Mgr

(1) Archives de la province de Québec.

Dosquet, M. Hocquart, plusieurs prêtres MM. de Vaudreuil Cavagnal et Rigaud de Vaudreuil, frères du commandant, etc, etc. L'*Eléphant* se brisa dans la nuit du 1er au 2 septembre sur les battures du Cap Brûlé, vis-à-vis l'île aux Grues. Heureusement personne ne périt dans ce naufrage.

Toute la faute de cet accident retomba sur le pilote Chaviteau qui fut condamné à quatre mois de prison pour la perte de l'*Eléphant* (1).

Le chanoine Pierre Hazeur de L'Orme écrivait de Paris à son frère qui résidait à Québec, le 24 février 1732 :

“Madame de Vaudreuil a été très peinée que son fils aîné n'a pas été fait capitaine de vaisseau dans la dernière promotion qui s'est faite, laquelle a été fort nombreuse, puisqu'il y a 25 capitaines, 40 lieutenants ou environ et plus de 80 enseignes. Le comte de Vaudreuil est si fâché qu'on l'ait oublié, qu'il veut absolument laisser le service. Je crois que ses amis l'en détourneront et il fera bien de ne pas quitter.”(2)

En 1734, M. de Vaudreuil commandait la *Charente* et fit un voyage à la Louisiane.

Le 7 juillet 1735, le président du Conseil de Marine écrivait à M. de Vaudreuil qu'il avait

(1) A consulter sur la perte de l'*Eléphant*, le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XI, p. 119; vol. XIII, pp. 283, 315, 378.

(2) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XVI, p. 205.

appris avec plaisir son arrivée à l'île d'Aix de retour de la Louisiane.

Le 1er avril 1738, M. de Vaudreuil était fait capitaine de vaisseau.

En 1739, M. de Vaudreuil reçut le commandement du *Jason* et fit un voyage à l'île Royale (Cap-Breton). Ses instructions lui furent données par le ministre le 22 juin 1739. (1)

En 1741, M. de Vaudreuil avait le commandement de la frégate la *Victoire*.

M. de Vaudreuil prit part sur l'*Heureux* qu'il commandait à la bataille de Toulon, le 22 février 1744, et il s'y fit remarquer d'une façon particulière.

Le chef d'escadre Gabaret qui avait succédé, le 23 avril 1744, au lieutenant-général de Court La Bruyère dans le commandement de l'escadre de Toulon, étant mort à bord de son vaisseau en rade de Toulon, deux mois plus tard, le 21 juin 1744, le comte de Maurepas, ministre de la marine, prit le parti de ne pas le remplacer dans son commandement supérieur, mais de partager l'escadre en plusieurs divisions, de quatre à cinq bâtiments chacune. M. de Maurepas confia ces divisions à M. de Caylus, au chevalier de Piosin, à M. de la Jonquière et à M. de Vaudreuil.

Au point de vue militaire, l'idée du minis-

(1) Elles sont publiées dans *Collection de Manuscrits*, vol. III, p. 186.

tre de la marine était bonne. Elle permit à ces divisions de faire des croisières heureuses à Malte, à Tunis, dans le Levant, à Gibraltar et à Cadix. Elle permit encore de soutenir par quelques convois maritimes les opérations de terre que l'infant don Philippe et le prince de Conti faisaient alors à la frontière du Var. (1)

“En 1747, M. de Vaudreuil prit part au célèbre combat naval entre le marquis de l'Etanduère et l'amiral Hawke. Avec huit vaisseaux et deux frégates, M. de l'Etanduère convoyait deux cent cinquante-deux navires marchands, en destination pour les îles d'Amérique, lorsqu'il rencontra, entre les caps Finistère et d'Ortégal, la flotte anglaise, forte de quatorze vaisseaux de ligne, trois frégates et deux brûlots. Une lutte des plus terribles qu'ait jamais vu l'Océan, ne tarda pas à s'engager. Il y avait près de huit heures que durait ce combat acharné. Déjà cinq vaisseaux avaient amené leur pavillon, et les autres étaient hachés et leurs officiers criblés de blessures. Le *Tonnant* lui-même, que montait M. de l'Etanduère, avait reçu huit cents boulets et avait plus de cent tués ou blessés à son bord. Poursuivi par six vaisseaux ennemis à la fois, dégarni de ses mâts, de ses vergues, et faisant eau de toutes parts, il allait se rendre ou périr, lorsque le comte de Vaudreuil monté

(1) G. Lacour-Gayet, *La marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, p. 147.

sur l'*Intrépide*, et commandant l'avant-garde française, s'élança au secours du *Tonnant*, passe à travers les vaisseaux anglais, en leur lâchant une double bordée, et vient fièrement se placer dans les eaux de son chef d'escadre. Seul, et bien qu'il comptât plus de cent-trente hommes baignés dans leur sang, l'*Intrépide* tient tête à toute la flotte anglaise. Il était huit heures et demie du soir. Etonnés du majestueux dévouement de l'*Intrépide*, non moins qu'épuisés par une lutte si meurtrière, les Anglais abandonnèrent la partie. Sans attendre le retour dans le port, M. de l'Etanduère écrivit, de son bord, à M. de Vaudreuil, la lettre suivante : " Mon cher Vaudreuil jamais manoeuvre n'a été plus belle, plus fière et plus distinguée que celle que vous avez faite. Vous m'avez tiré d'affaire avec un nombre de vaisseaux contre lesquels j'aurais été obligé de céder à la force. Nous pouvons dire que nous avons bien fait la manoeuvre des convois, qui est de se faire hacher pour sauver la flotte. Je vous embrasse, mon cher Vaudreuil, de tout mon coeur; je fais mes amitiés à tout votre état-major et je vous remercie de votre bon secours." (1)

(1) M. Villiers du Terrage, dans *Les dernières années de la Louisiane française*, donne de nombreux détails inédits sur la bataille du 25 octobre 1747. Il a tiré ses renseignements des papiers du chevalier de Kerlérec, plus tard gouverneur de la Louisiane, qui prit part à cette bataille comme officier du *Neptune*. L'état-Major de ce vaisseau comptait dix-sept officiers; dix furent tués pendant l'action, cinq autres furent blessés, dont trois ne survécurent que peu de temps.

M. de Vaudreuil, pour prix de sa bravoure, fut élevé, le 1er avril 1748, au grade de chef d'escadre.

Louis XV fit faire un tableau représentant l'*Intrepide* aux prises avec l'escadre anglaise. La copie de ce tableau existe au musée de Versailles. (1)

M. de Vaudreuil fut nommé, le 25 août 1753, lieutenant général des armées navales de Sa Majesté.

Enfin, en 1756, le brave marin recevait des mains du roi la grand-croix de l'ordre de Saint-Louis.

M. de Vaudreuil qui avait successivement porté les titres de comte et de marquis de Vaudreuil décéda à Tours le 27 novembre 1763. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Saturnin, le lendemain comme en fait foi la pièce suivante :

“Le vingt huitiesme jour de novembre mil sept cent soixante trois a esté, par nous, curé de cette paroisse, soussigné, inhumé le corps de haut et puissant seigneur Louis-Philippe de Rigaud, seigneur et comte de Vaudreuil, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées navales de France, âgé de soixante treize ans, muny des

(1) M. Villiers du Terrage a reproduit ce tableau dans son ouvrage. *Les dernières années de la Louisiane française.*

sainets sacrements, veuf de haute et puissante dame Catherine-Elizabeth Le Moine de Sérigny, en présence de Jeanne Charrier, veuve de Jean Gazeau, sa domestique, qui a signé avec nous, et de Pierre Romieu, bastonnier de cette église, qui a déclaré ne le sçavoir.”

Il avait épousé, à Rochefort, le 22 décembre 1723, Catherine-Elizabeth, fille de Joseph Lemoyne, sieur de Sérigny, chevalier, seigneur du Loiret, capitaine de vaisseaux du Roi, gouverneur de la ville de Rochefort, et de dame Marie-Elizabeth Héron.

La marquise de Vaudreuil était décédée trente-cinq ans avant lui à Revel le 17 octobre 1728.

De leur mariage étaient nés trois enfants ;
I. *Louis-Philippe de Rigaud de Vaudreuil*.
Né à Rochefort le 28 octobre 1724.

Il entra d'abord dans les gardes françaises.

Le 24 mars 1740, il passait comme garde dans la marine.

Six ans plus tard, le 1er janvier 1746, il était fait enseigne de vaisseau.

Il prit part, le 25 octobre 1747, au célèbre combat entre les flottes anglaise et française commandées par sir Edward Hawke et le chef d'escadre Des Herviers de l'Etanduère. Il était à bord de l'*Intrépide*, commandé par son père. On sait la conduite héroïque de ce dernier.

Le 23 mai 1754, il était promu lieutenant de vaisseau, et fut fait chevalier de Saint-Louis en 1757.

En 1759, M. de Vaudreuil commandait l'*Aréthuse* (1), frégate de trente canons. Il fut chargé d'escorter un convoi important revenant du Canada.

Après une heureuse navigation, il était parvenu en vue des côtes de France, lorsque, le 19 mai, il découvrit sous le vent deux frégates et un vaisseau anglais. Il donna aussitôt le signal à son convoi de forcer de voiles vent arrière et prit chasse dans une autre direction pour faire diversion.

Mais ayant perdu deux de ses mâts de hune, dans une saute de vent, il fut bientôt rejoint par les deux frégates anglaises.

M. de Vaudreuil accepta bravement le combat. L'action durait déjà depuis un heure, lorsque l'arrivée d'un autre vaisseau anglais rendit la partie par trop inégale.

M. de Vaudreuil, qui avait eu un bras cassé par une balle, dût amener son pavillon.

Il rentra en France, après quelques mois de captivité en Angleterre.

M. de Vaudreuil fut promu, le 1er octobre

(1) *L'Aréthuse* avait l'année précédente, sous les ordres de M. Vauquelain, avait pris une part glorieuse à la défense de Louisbourg.

1764, capitaine de frégate, et, l'année suivante, le 27 novembre 1765, capitaine de vaisseau.

Le 13 août 1777, le ministre de la marine donnait ordre au comte Du Chaffault de Besné, chef d'escadre, de tenir désormais, en rade à poste fixe, six vaisseaux, "prêts en tout à partir au premier ordre." Les six vaisseaux choisis furent le *Robuste*, l'*Actif*, le *Fendant*, le *Bizarre*, le *Roland* et le *Triton*. Le *Fendant*, qui était un vaisseau de 74 canons, avait M. de Vaudreuil pour commandant.

Trois jours plus tard, le 16 août M. Du Chaffault de Besné recevait ordre d'armer six autres vaisseaux.

Pendant tout l'été de 1777 ces deux escadres procédèrent à des exercices en rade et à des tirs au canon. Elles se préparaient.

En mars 1778, le roi d'Angleterre rappelait brusquement son ambassadeur auprès du roi de France. Celui-ci lui rendit la pareille. En même temps, deux escadres prenaient la mer. L'une de Toulon, le 13 avril, sous les ordres de d'Estaing, à destination des côtes des Etats-Unis. L'autre, de Brest, le 8 juillet, sous le commandement de d'Orvilliers, pour faire respecter les bâtiments français dans les eaux françaises.

Le 27 juillet 1778, l'escadre de M. d'Orvilliers, forte de 27 vaisseaux de ligne, rencontra une escadre anglaise de 30 vaisseaux de ligne commandée par l'amiral Keppel. C'est alors que

s'engagea la bataille d'Ouessant, qui se termina à l'avantage des Français.

Dans son rapport au roi sur la bataille d'Ouessant, M. d'Orvilliers signale en particulier M. de Vaudreuil, commandant du *Fendant*.

Depuis la rupture de la paix avec l'Angleterre, on songeait en France à reconquérir le Sénégal, que la France avait perdu lors du traité de paix de 1763, et à détruire les comptoirs anglais de la côte de Guinée. Divers projets avaient été présentés à ce sujet, par le comte Le Bégue, par M. Eyriès, lieutenant de vaisseau, et par le duc de Lauzun.

Il fut d'abord question de confier cette expédition à M. Ternay d'Arsac, chef d'escadre, ancien gouverneur de l'île de France. Le ministre se décida ensuite d'en donner le commandement à M. de Vaudreuil pour le récompenser de sa belle conduite à la journée d'Ouessant.

Les instructions données à M. de Vaudreuil, datées du 28 novembre 1778, lui ordonnaient de faire la conquête des forts et comptoirs du Sénégal, et d'aller ensuite détruire les établissements appartenant à l'Angleterre depuis le fleuve du Sénégal jusqu'à Sierra-Leone. Le duc de Lauzun, colonel du corps des volontaires étrangers de la marine, était chargé du commandement des troupes de débarquement, et de l'attaque des forts. Il était en même temps nommé gouverneur du Sénégal.

La petite flotte mise sous les ordres de M. de Vaudreuil prit la mer de la rade de Quiberon le 25 décembre 1778. Elle se composait de deux vaisseaux de ligne, le *Fendant*, de 74 canons, commandé par M. de Vaudreuil lui-même; le *Sphinx*, de 64 canons, commandé par M. de Soulange, de deux frégates; la *Résolue*, commandée par M. Pontevès Gien, et la *Nymphe*, commandée par M. de Sainneville; et de trois corvettes, la *Lunette*, commandant Chavagnac; *l'Epervier*, commandant de Capellis, et le *Lively*, commandant Du Romain. Une douzaine de bâtiments de transport faisaient aussi partie de l'expédition.

Le 30 janvier 1779, le gouverneur de Saint-Louis de Sénégal livrait le fort et la ville au duc de Lauzun. Les frégates s'emparèrent aussi des divers comptoirs de la Gambie, de Sierra-Lone, et de la côte de la Guinée jusqu'à la Volta. Le 4 mars, M. de Vaudreuil partait du Sénégal, y laissant le duc de Lauzun pour organiser sa conquête. Le 26 avril, M. de Vaudreuil rejoignait l'escadre de M. d'Estaing à la Martinique.

M. de Vaudreuil prit part au combat qui suivit la prise de Grenade le 6 juillet 1779. M. d'Estaing fit de justes éloges de tous ceux qui avaient servi sous ses ordres en cette occasion. "Généraux, officiers et soldats ont fait vaillamment leur devoir, écrivait-il au ministre de la marine, M. de Vergennes, ils sont tous dignes du maître que nous servons, des bontés du roi et des vôtres."

M. de Vaudreuil se distingua également sous les ordres de M. de Guichen, dans les trois combats que ce lieutenant-général livra à l'amiral Rodney.

Au cours de cette campagne, le 1er juillet 1779, M. de Vaudreuil avait été promu chef d'escadre.

A son retour en France, Louis XVI lui fit offrir le gouvernement de Saint-Domingue, mais il refusa ce poste, alléguant qu'un officier de marine devait être en temps de guerre sur son vaisseau.

Au mois de décembre 1781, le marquis de Vaudreuil était chargé de conduire un convoi considérable à la Martinique. Il commandait le *Triomphant* et il avait avec lui le *Brave*, commandant D'Amblimont. Le convoi portait des soldats d'artillerie, des objets d'équipement, des munitions, des vivres.

Il partit de Brest le 10 décembre 1781. Le lieutenant-général Guichen escortait aussi avec sa flotte le convoi à une certaine distance dans l'Atlantique.

Le 12 décembre, à cinquante-trois lieues au sud d'Ouessant, on signala une escadre ennemie qui marchait droit sur le convoi. Par une négligence inexplicable, les vaisseaux de guerre marchaient en avant et sous le vent du convoi. Avant qu'ils eussent le temps de virer de bord, le convoi était coupé en deux, et dispersé en tous

sens. Vingt-quatre bâtiments qui portaient 1080 hommes et beaucoup de matériel, furent pris. Tout cela avait été fait très vite, au milieu de la brume. L'auteur de ce coup hardi était le contre-amiral Kempenfelt.

Le lendemain, MM. Guichen et de Vaudreuil essayèrent de prendre leur revanche. Le *Triomphant*, commandé par M. de Vaudreuil et l'*Actif*, commandé par M. MacCarthy Martaigne, seuls, à cause du vent, purent prendre part à l'action. Le *Triomphant* eut son grand mât de hune et sa grande vergue emportés dans le violent duel d'artillerie qu'il soutint avec l'*Edgar*, le vaisseau de tête de l'escadre de la ligne anglaise. Mais le contre-amiral Kempenfelt qui était surtout préoccupé de mettre ses prises en sûreté, se déroba bientôt.

M. de Vaudreuil continua sa route avec ses deux vaisseaux et le reste de son convoi. Arrivé à la Martinique le 30 janvier 1782, il se mit aussitôt à la recherche de M. de Grasse. Il le rejoignit, quelques jours plus tard, devant la rade de Saint-Christophe.

A la désastreuse bataille dite de la Dominique ou des Saintes que le comte de Grasse livra, le 12 avril 1782, à l'amiral Rodney, M. de Vaudreuil, monté sur le *Triomphant*, commandait l'arrière-garde. Il manoeuvra de la manière la plus convenable, ce qui n'empêcha pas M. de Grasse, dans l'amertume de la défaite, de l'ac-

cuser de n'avoir pas combattu. Quand il parut devant le conseil de guerre il fut honorablement acquitté et lavé de cette accusation. Le jugement du conseil de guerre déclarait "Décharge de toute accusation le sieur Rigaud, marquis de Vaudreuil, commandant l'arrière-garde sur le *Triomphant*, et loue sa conduite dans toutes les circonstances de la journée, tant comme commandant du dit vaisseau, que comme général, supprime tous les mémoires, lettres ou écrits en ce qu'ils contiennent d'attentatoire à sa réputation et à son honneur."

M. de Vaudreuil se rendit ensuite à Boston afin d'y réparer ses vaisseaux. L'escadre entra dans le port de la capitale du Massachusetts le 9 août (1). Elle s'établit dans une bonne position défensive, afin d'y attendre l'armée de Rochambeau. M. de Vaudreuil resta cinq mois dans la rade de Boston. Pendant tout ce temps, l'escadre ne sortit pas une seule fois pour attaquer l'escadre anglaise.

Le 24 décembre 1782, M. de Vaudreuil reprit la mer. Il conduisait dans les eaux des Antilles les troupes françaises dont Rochambeau venait de passer le commandement à M. de Vio-ménil.

(1) Pendant la traversée du Cap Français à Boston, le 28 juillet un des vaisseaux de l'escadre, l'*Amazone* eut un combat à portée de fusil avec la frégate anglaise, *Santa Margarita*. Son commandant, Montguyot de Cambronne, fut tué.

Au milieu de février 1783, l'escadre de Vaudreuil se trouvait réunie à Porto Cabello, sur les côtes de la capitainerie générale de Caracas. On sait que les Français et les Espagnols songeaient à faire en commun l'attaque de la Jamaïque.

Sur les ordres apportés de Versailles par l'*Andromaque*, M. de Vaudreuil, qui avait pris le *Northumberland* pour vaisseau amiral, ramena, au mois d'avril 1783, l'escadre de Porto Cabello au Cap Français.

Comme la paix avait été signée à Versailles en janvier 1783, M. de Vaudreuil partit du Cap Français, le 30 avril, pour rentrer en France.

Le 17 juin 1783, il jetait l'ancre dans la rade de Brest.

Chateaubriand fut témoin de l'entrée de la flotte de M. de Vaudreuil à Brest. Il la décrivait ainsi, un peu plus tard :

“Un jour, j'avais dirigé ma promenade vers l'extrémité extérieure du port, du côté de la mer ; il faisait chaud. Je m'étendis sur la grève et m'endormis. Tout à coup je suis réveillé par un bruit magnifique ; les détonations de l'artillerie se succédaient ; la rade était semée de navires ; la grande escadre rentrait après la signature de la paix. Les vaisseaux manoeuvraient sous voile, se couvraient de feux, arboraient des pavillons, présentaient la poupe, la proue, le flanc, s'arrêtaient en jetant l'ancre au milieu de leur course, ou continuaient à voltiger sur les flots.

Tout Brest accourut. Des chaloupes se détachent de la flotte et abordent au môle. Des officiers dont elles étaient remplies, le visage brûlé par le soleil, avaient cet air étranger qu'on apporte d'un autre hémisphère, et je ne sais quoi de gai, de fier, de hardi, comme des hommes qui venaient de rétablir l'honneur du pavillon national."

Lieutenant-général le 14 août 1782, M. de Vaudreuil, le 31 décembre 1784, était nommé inspecteur général des classes.

En 1784, Louis XVI faisait M. de Vaudreuil grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Lorsque, au mois d'août 1787, Louis XVI accepta la démission de M. de Castries, ministre de la marine, le bruit courut dans les cercles de la cour que sa succession serait donnée à M. de Vaudreuil. Son cousin, le comte de Vaudreuil, qui avait beaucoup d'influence à la Cour de Louis XVI, ne put réussir à lui obtenir cette haute charge. Le choix du roi se porta sur le comte de La Luzerne, gouverneur des Iles sous le Vent.

M. de Besenval, dit, dans ses *Mémoires*, que l'amour-propre sans mesure de M. de Vaudreuil, la violence de son caractère et sa paresse ne le désignaient pas pour une place qui demandait avant tout du tact et du travail.

Elu en 1789, député de la noblesse du bailliage de Castelnaudary aux Etats Généraux, il siégea au côté droit de l'Assemblée constituante.



La marquise de Vaudreuil
Née Jeanne-Charlotte Fleury de la Gorgendière

M de Vaudreuil fut un de ceux qui n'abandonnèrent pas leur souverain aux tristes jours de la Révolution.

Il occupait à Versailles le logement de son cousin, le comte de Vaudreuil, grand fauconnier de France, émigré avec le comte d'Artois. Dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, il était à son bureau, occupé à écrire, quand son valet entra en lui criant : "Les assassins viennent de pénétrer dans le château; la vie du roi et de la reine est menacée!" A ces mots, il jette sa robe de chambre, prend son uniforme, son chapeau à cocarde, son habit et son cordon rouge, et après avoir fait le signe de la croix, sort, l'épée nue à la main, traverse la cour des Princes, toute comble de factieux, se fait jour à travers les flots de la multitude, et dit à la garde nationale : "Messieurs, vous avez laissé entrer des brigands pour attaquer un roi que vous avez juré de défendre!" Ces paroles réveillèrent le sentiment d'honneur caché au fond de l'âme de ces soldats; ils se joignirent au cent gentilshommes, et forcèrent les assassins de se retirer."(1)

En 1791, le marquis de Vaudreuil passa en Angleterre. Rentré en France après le 18 brumaire (1800), il se retira à Paris où il vécut dans la retraite la plus profonde. Il y mourut le 18 décembre 1802.

(1) Vicomte Walsh. *Journées mémorables de la Révolution française.*

Son épitaphe se voit encore dans le petit cimetière de Saint-Pierre de Montmartre, à Paris, et se lit comme suit :

Ici repose

Louis-Philippe Rigaud de Vaudreuil

ancien lieutenant général des armées navales,
Grand-croix de l'ordre militaire de St-Louis et

Inspecteur général des classes de la marine

décédé à Paris le 18 décembre 1802.

De Profundis.

Le marquis de Vaudreuil s'était marié deux fois. Il épousa, à Paris, église Saint-Gervais, le 13 juillet 1752, Jeanne-Rose, fille de Jérôme Durand de Beauval et de Simonne Olivier. (1) Elle décéda le 20 mai 1761. Elle avait eu quatre enfants.

(1) Le 25 février 1753, le marquis Louis-Philippe de Vaudreuil — qui n'était encore que le comte de Vaudreuil — écrivait à son ami, M. de Lavaltrie : "J'ai marié mon fils, à Paris, avec Mlle de Beauval, qui n'a que treize ans, fille unique qui n'a ni père ni mère; son bien consiste en une habitation à Saint-Domingue affermée 22,000 francs qui n'en valent que 14,000 en France; elle avait 60,000 francs d'argent comptant dont les frais de noces en ont consommé la moitié. Elle est à Paris chez ma fille jusqu'au retour de son mari qui est allé à Saint-Domingue y régler les comptes de tutelle de sa femme qu'il me marque avoir trouvés en bon ordre et qu'il compte être ici à la fin de mai."

En secondes noces, le marquis de Vaudreuil épousa à l'église Saint-Eugène de Marquien, le 13 avril 1767, Madeleine-Pétronille de Roquefort, fille de haut et puissant seigneur Charles de Roquefort, marquis de Marquien, baron de Salles, etc, ancien capitaine au régiment du Roi Infanterie, et de haute et puissante dame Marie-Jacob de Fontenu. (1) Elle lui donna sept enfants :

1° *Joseph-Louis de Rigaud de Vaudreuil*, Né à Rochefort le 25 janvier 1753. Décédé à Paris le 4 février 1766.

2° *Jeanne-Françoise de Rigaud de Vaudreuil*, Née à Rochefort le 20 décembre 1754. Décédée au même endroit, le 21 octobre 1755.

3° *Louise-Elisabeth de Rigaud de Vaudreuil*, Née à Rochefort le 30 janvier 1756. Décédée au même endroit le 14 mars 1756.

4° *Anne-Louise de Rigaud de Vaudreuil*, Née à Rochefort le 24 septembre 1757. Décédée à Tours le 8 mars 1760.

5° *Louis-Marie-Charles de Rigaud de Vaudreuil*, Né à Marquien le 27 avril 1768.

(1) M. Froger de l'Eguille écrivait au ministre de Rochefort, le 7 mars 1767. "M. le marquis de Vaudreuil, capitaine de vaisseau, vous prie de vouloir bien lui accorder la permission de se marier avec la fille de M. le Marquis de Roquefort, de la province du Languedoc, que je sais par ses parents être un party fort avantageux. Cet officier vous supplie, Monseigneur, de lui accorder, avec sa permission, un congé de trois mois pour aller terminer son mariage."

6° *Jean-Charles-Philippe-Joachim de Rigaud de Vaudreuil*. Né à Marquien le 12 juin 1769.

Il entra dans l'armée et parvint au grade de colonel.

Le marquis de Vaudreuil décéda en Suisse le 7 juillet 1848, à l'âge de 79 ans.

Il avait épousé Marie-Pierre-Sophie-Innocens de Maurens, qui décéda à Paris le 10 avril 1839, à l'âge de soixante-sept ans. (1)

7° *Louise-Elisabeth-Charlotte-Marie de Rigaud de Vaudreuil*. Née à Marquien le 23 novembre 1770.

Mariée, à Paris, en octobre 1783, à Jacques-Godefroy-Charles-Sébastien-François-Xavier-Jean-Joseph d'Yzarn de Freissinet, marquis de Valady.

(1) N'est ce pas à elle que s'adressait la permission suivante du grand aumônier de France: "Nous Alexandre Angélique de Talleyrand Perigord, Archevêque-Duc de Reims, Légat-né du St. Siège apostolique, Primat de la Caule Belgique, premier Pair et Grand-Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, &c., &c., &c., Avons permis et permettons à Madame la Marquise de Vaudreuil seulement, d'entendre la messe dans l'intérieur de ses appartemens, au Louvre, que nous l'autorisons à y faire célébrer, et ne prétendons point exempter, par les présentes, les personnes attachées à sa maison d'assister aux offices de paroisse. A Paris, le 23 décembre 1815, Alex Ang. Arch. Duc de Reims par Monseigneur le Grand Aumônier pr. Le Secrétaire général de la Grande Aumônerie de France, Le chef des Bureaux Vineaie.

Le marié avait dix-sept ans et la mariée treize ans! Mariage d'intérêt. Cette union, comme il arrive presque toujours en pareil cas, fut malheureuse. Les Vaudreuil n'avaient pas de fortune mais, par suite de l'influence du fameux comte de Vaudreuil, ils obtenaient à peu près tout ce qu'ils demandaient à la cour. Les Valady, de noblesse ancienne, aussi bonne que celle des Vaudreuil, étaient riches mais vivaient en province et n'étaient pas admis à la cour. Madame de Vaudreuil, ambitieuse, autoritaire, désireuse de soutenir son rang à Paris et à Versailles, avait voulu ce mariage et elle le mena à bonne fin. Aussitôt mariés, M. et madame de Valady furent séparés pour quelques années par suite du jeune âge de l'épousée. Ce fut le malheur de M. de Valady. Officier dans les Gardes Françaises, il se mit à lire les philosophes et surtout Jean-Jacques Rousseau. Il adopta leurs idées et donna sa démission de l'armée. Quand la Révolution éclata, il se fit élire député à la Convention nationale. M. de Valady, qui s'était petit à petit détaché de sa femme, avec qui il n'avait jamais vécu en profita pour faire prononcer le divorce contre elle. Son refus de voter la mort de Louis XVI le rendit bientôt suspect et il fut obligé de se sauver de Paris. Arrêté à Périgueux, il fut condamné à mort et exécuté le 5 décembre 1793. Il mourut réconcilié avec son Dieu et en reconnaissant ses torts envers sa jeune femme.

Mme de Valady qui avait vécu en émigra-

tion pendant plusieurs années revint en France dès la fin de la Terreur et se remaria, en 1802 ou 1804, avec Antoine-Joseph-Philippe Walsh, comte de Serrant, veuf de Renée de Choiseul-Beaupré. Belle et pleine d'esprit, la comtesse de Serrant devint dame du palais de l'impératrice Joséphine et décéda à Angers en 1831, laissant plusieurs enfants. Le soldat, plus tard maréchal Lefebvre, avait fait ses premières armes dans la compagnie de M. de Valady, qui l'avait très bien traité et avait même été le parrain d'un de ses enfants. Le maréchal et la maréchale Lefebvre n'oublièrent jamais les bienfaits reçus et c'est par leur entremise que la comtesse de Serrant devint une des dames du palais de Joséphine. (1)

8° *Marie-Louise-Pétronille-Madeleine de Rigaud de Vaudreuil*. Née à Revel le 27 juin 1772.

Mariée le 28 février 1790 à Joseph-Denis-Edouard-Bernard de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, marquis de la Tour-Lauraguais. Elle décéda le 28 mai 1829. Le marquis de la Tour-Lauraguais mourut le 10 avril 1841. (2)

(1) A consulter sur M. et Mme de Valady, l'ouvrage de M. Combes de Patris, *Des gardes françaises à la Convention*, Valady, publié à Paris en 1930.

(2) Sa Sainteté le pape Pie IX conféra, en juillet 1869, le titre de prince romain au petit-fils de la marquise de la Tour-Lauraguais alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Le prince de la Tour d'Auvergne-Lauraguais est décédé le 5 mai 1871.

9° *François-Marie-Charles de Rigaud de Vaudreuil*. Né à Revel le 19 janvier 1774.

Il entra dans la marine et périt en 1788.

M. de Villars, commissaire du Roi à la Nouvelle-Orléans, écrivait au ministre, le 29 juillet 1788 :

“Vous n’ignorés sûrement pas, Messieurs, l’accident arrivé à M. de Vaudreuil à bord de la *Truite*, commandée par M. de Villeblanche, dans un des premiers jours de ce mois. Cet élève de la marine, au quart de 4 heures du matin, étoit passé dans les porte-aubans de l’avant avec l’intention d’y pêcher à la ligne. Une heure après, l’officier de quart le demande, on l’appelle, on le cherche en vain, il n’étoit plus à bord et personne ne l’avoit vu disparaître. Le vent alors étoit faible, la mer unie et le navire presque immobile. Cette particularité ajoutée à la singularité de l’événement me détermineroit à en attribuer la cause à un vertige apoplectique ; mais quelque soit cette cause, elle n’ôtera rien à la douleur du malheureux Marquis de Vaudreuil. ”

10° *Marie-Joséphine-Hyacinthe - Victoire de Rigaud de Vaudreuil*. Née à Revel le 20 juillet 1775.

Mariée à Londres, le 8 septembre 1795, au comte Joseph-Hyacinthe-François de Paule de Rigaud de Vaudreuil.

Décédée à Paris le 30 décembre 1851. (1)

(1) Voir plus loin.

11° *Charlotte-Thérèse-Louise-Hypolite-Joachime-Marie-Caroline de Rigaud de Vaudreuil*.
Née à Revel le 26 novembre 1787.

Mariée au comte Mastai Ferretti. Décédée en 1868. (1)

II. *Louise-Elisabeth de Rigaud de Vaudreuil*. Née à Rochefort le 29 novembre 1725.

Mariée, le 15 septembre 1749, à Guy Le Gentil, seigneur et marquis de Paroy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment des Gardes Françaises, et lieutenant de roi des provinces de Champagne et de Brie.

Ils eurent une fille :

Guyonne-Emilie Le Gentil de Paroy née en 1754, mariée en 1773, à André Bernard, vicomte du Hamel, lieutenant du maire de la ville de Bordeaux, déjà veuf trois fois.

Dans les *Mémoires* du comte Dufort de Cheverny on trouve plusieurs mentions de M. Le Gentil. L'auteur écrit qu'un de ses amis lui avait fait faire connaissance avec madame Le Gentil, de Saint-Domingue. Née Marie-Thérèse Fournier, elle était veuve de Guy Le Gentil, seigneur de la Barbinais, commissaire général de la marine. Cette femme respectable, ajoute-t-il, avait un fils unique, Guy Le Gentil, depuis marquis de Paroy, né en 1728, lieutenant aux Gardes

(1) On sait que Sa Sainteté le pape Pie IX était un Mastai-Ferretti. Cette famille est originaire de la Lombardie.

Françaises, chevalier de Saint-Louis, grand bailli d'épée de Provins et Montereau, marié en 1749, à Louise-Elizabeth Rigaud de Vaudreuil, née en 1724. M. Le Gentil était cousin germain de la marquise de Castellane, dont le mari était premier gentilhomme du duc de Penthièvre.

M. Le Gentil était d'une très jolie figure, d'une grande douceur, et il avait des talents agréables. Musicien, plein de goût, il chantait et s'accompagnait sur la guitare le plus agréablement du monde.

Plus loin, dans ces mêmes *Mémoires*, le comte Dufort de Cheverny explique comment son ami Le Gentil devint marquis.

“M. Le Gentil, dit-il, qui avait été gentilhomme ordinaire, et, à son mariage avec mademoiselle de Vaudreuil, était entré dans les Gardes, avait, quoique de mon âge, trois ou quatre enfants. Il voulut placer ses revenus de Saint-Domingue; on lui parla de la terre de Paroy, petit marquisat, situé à trois lieues de Nangis, autant de Provins. Nous allâmes la voir, et le marché fut bientôt conclu. Tous les ans, j'y ai fait un voyage, jusqu'à mon mariage. Dès l'instant de l'achat, il prit le nom et le titre de marquis, sous lequel il a été connu depuis.”

Cette terre de Paroy avait été érigée en marquisat en 1685, en faveur de Mascrany; elle le fut une seconde fois en 1754, en faveur de Guy Le Gentil.

III. *Jean-Louis Rigaud de Vaudreuil.*

Né à Revel le 17 octobre 1728.

D'abord connu sous le nom de chevalier de Vaudreuil, il prit plus tard le titre de comte de Vaudreuil.

Il fut admis, le 30 mars 1743, dans la compagnie des gentilhommes garde de la marine.

Trois années plus tard, le 1er janvier 1746, il était fait enseigne des vaisseaux du roi.

En 1747, il servait sur l'*Emeraude*, frégate de 24 canons commandée par le lieutenant de vaisseau Clément de Taffanel de la Jonquière, neveu de notre gouverneur de la Jonquière. Dans le combat du 14 mai 1747, par le travers du cap Ortegal entre l'escadre de l'amiral anglais George Anson et l'escadre française commandée par M. de la Jonquière, qui s'en venait prendre possession du gouvernement de la Nouvelle-France, l'*Emeraude* put s'échapper et conduire à Québec sain et sauf l'important convoi qu'elle protégeait.

Le 13 mars 1754, un ordre du roi enjoignait au chevalier de Vaudreuil, enseigne de vaisseau du département de Rochefort, de passer en celui de Toulon pour y servir en la même qualité.

Au mois de novembre de la même année, M. de Vaudreuil revenait à Rochefort.

Le 11 février 1756, M. de Vaudreuil était promu lieutenant de vaisseau. Nous voyons par

une lettre du maréchal de Noailles du 30 juillet 1756 qu'en cette même année 1756, M. de Vaudreuil avait fait un voyage à Cayenne.

De 1756 à 1760, le duc d'Ayen semble s'intéresser beaucoup à l'avancement de M. de Vaudreuil.

En 1761 et 1762, M. de Vaudreuil commandait l'*Elisabeth*.

Capitaine de frégate en 1766, M. de Vaudreuil fut promu capitaine de vaisseau le 15 novembre 1771.

Le 18 février 1781, M. de Vaudreuil recevait le commandement du *Sceptre*, armé à Brest.

En 1782 et 1783, M. de Vaudreuil commandait l'*Auguste* et fit la campagne d'Amérique, dans l'escadre commandée par son parent, le marquis de Vaudreuil.

Chef d'escadre le 12 janvier 1782, M. de Vaudreuil devenait vice-amiral le 1er janvier 1792.

Le 30 Pluviôse, an XII, M. de Vaudreuil était mis à la retraite avec une solde de 4000 francs.

Nous lisons dans un document certifié à Paris, le 29 juin 1814, par le marquis de Bouthillier, ci-devant major-général de l'armée de Condé:

“... Le comte de Vaudreuil, officier général de la marine et dernier commandant pour

le roi à Rochefort, inviolablement attaché à ses devoirs, fut dépouillé de ses biens et conduit dans les prisons de Brouage. Il est mort il y a quatre ans.”

Le comte de Vaudreuil serait donc décédé en 1810.

Le chevalier, plus tard comte de Vaudreuil, avait épousé, à Saintes, paroisse Saint-Pierre, le 27 mai 1766, Anne-Marie du Breuil de Théon, fille de haut et puissant seigneur messire Jean du Breuil de Théon, chevalier, seigneur de Théon, Châteaubardon, etc, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Normandie, et de haute et puissante dame Marie-Madeleine de Marconnay. Elle décéda à Saintes le 14 avril 1817, à l'âge de soixante-douze ans. De ce mariage naquirent :

1° *Marie-Madeleine-Louise de Rigaud de Vaudreuil.*

Née à Saintes le 24 avril 1767. Baptisée le même jour à la paroisse Saint-Pierre.

Mariée en 1785, au marquis Jean-Jacques-François de Calvimont, qui, en 1811, demeurait au château de la Tour, commune de Montagne, canton de Lussac. (1)

(1) Nous possédons la lettre suivante datée du 28 juillet 1785 et adressée à la comtesse de Vaudreuil: “Madame. En écrivant à Monsieur le Comte de Vaudreuil, je n’ai point eu l’honneur de vous écrire parce que j’espérois pouvoir tout de suite vous demander moi-même de vive voix la main de mademoiselle de Vaudreuil pour mon neveu. Notre départ a été retardé” Elle sera à Saintes en août. “l’impatience de mon neveu et le bonheur auquel il aspire lui font une loi... votre très humble et obéissante servante Calvimont de Tayac”.

2° *Jean-Louis de Rigaud de Vaudreuil*

Né à Rochefort le 17 mai 1768. Baptisé le même jour à la paroisse Saint-Louis.

L'état des services du comte Jean-Louis de Vaudreuil dûment certifié nous fait connaître sa vie militaire :

“Est entré au service de Sa Majesté le 18 mai 1784, avec le brevet de lieutenant de cavalerie attaché à la maison du Roi, a fait son service au régiment de Noailles-Dragons, sous les ordres du prince de Poix.

“A été fait capitaine de cavalerie le 12 octobre 1788, à la suite des gardes du corps, compagnie de Noailles.

“Emigré en 1791, il a fait la campagne de 1792, dans les gardes du corps, compagnie de Noailles, armée des princes. En 1794, la campagne de Hollande dans le régiment de Montmorency, à cocarde blanche, sous les ordres du duc de Laval, et y est resté jusqu'à l'époque du licenciement de ce corps, ce qui fait une année de siège. En 1797, il est entré dans le régiment de M. le comte du Trésor à cocarde blanche, formé dans l'île de Jersey, et y est resté jusqu'à l'époque de son licenciement en 1801, ce qui fait trois ans de siège.

“Services depuis son retour en France. En 1811, il a été fait major sous-inspecteur des gardes nationales de la rive droite de la Gironde

(Charente Inférieure) où il organisa vingt mille hommes et fit des prisonniers anglais, qui avaient tenté une descente pour piller et ravager le pays.

“En 1814, lorsque les Anglais se présentèrent au nom de Louis XVIII, il les reçut au port de Méchez et fut nommé chef de légion de toutes les gardes nationales du département de la Charente Inférieure.

“A été nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 30 août 1814 et reçu le lendemain, 31 août, par Mgr le duc de Berri. Promu au grade de chef d'escadron par brevet du 30 juillet 1816, et, depuis cette époque, n'a obtenu ni grade ni traitement.”

Le comte de Vaudreuil n'aurait pas été un vrai de Rigaud de Vaudreuil, s'il n'avait sollicité continuellement. Le roi, cependant, resta sourd à tous ses appels.

Le comte de Vaudreuil avait épousé à la paroisse Saint-Sulpice, arrondissement de Libourne, département de la Gironde, le 25 juillet 1805, Jeanne-Thérèse Willemenot, créole, née à Jacmel, île de Saint-Domingue, fille de Jean-Baptiste Willemenot et de Marie-Marguerite Pelletier.

Enfants :

A. Anne-Jeanne-Louise de Rigaud de Vaudreuil née au château de Théon, commune d'Arces, arrondissement de Saintes, le 13 juin

1806. Mariée à Louis-Pierre-Isidore Lesueur, médecin. Elle décéda à Saint-Laurent-sur-Sèvre le 1er juillet 1864.

B. Louis-Victor de Rigaud de Vaudreuil né au château de Théon, commune d'Arces, arrondissement de Saintes, le 20 juillet 1808. Le 14 février 1824, il était fait page aux Ecuries du roi, puis, le 24 septembre 1826, sous-lieutenant au régiment des Chasseurs à cheval. Il se retira du service le 22 août 1830. Le marquis de Vaudreuil décéda en son château de la Réole le 19 juin 1858. Il avait épousé à Barbezieux, le 29 novembre 1831, Jeanne-Félicie de Fradin, fille de feu Elie-François de Fradin et de Dorothee-Pauline Pailou. Elle décéda à Barbezieux le 16 avril 1885, à l'âge de 74 ans.

C. Eugénie-Louise-Alix de Rigaud de Vaudreuil née au château de Théon, commune d'Arces, arrondissement de Saintes, le 3 avril 1813. Elle vivait encore en 1841.

D. Marie-Joseph-Thimothée de Rigaud de Vaudreuil né au château de Théon, commune d'Arces, arrondissement de Saintes le 21 septembre 1818, En 1838, il était sergent dans la troisième compagnie du 1er bataillon au 58e de ligne, en garnison à Perpignan.

3° *Pierre-Louis de Rigaud de Vaudreuil*

Né à Saintes le 18 septembre 1770, il fut baptisé le lendemain à la paroisse Saint-Pierre. Il

eut pour parrain son grand'oncle paternel "haut et puissant seigneur messire Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien gouverneur général du Canada" (représenté par messire Louis-Jean-Marie Le Gentil, baron de Pa-roy, garde de la marine).

Le chevalier, plus tard comte de Vaudreuil, se destina d'abord à la vie militaire. Il choisit l'artillerie mais ne resta pas longtemps dans l'armée.

Le mémoire suivant daté du 30 mai 1814 nous donne les précisions nécessaires sur M. de Vaudreuil :

"Lieutenant à la suite du régiment d'Auxonne artillerie en 1787; a suivi les exercices de cette arme à Metz jusqu'en 1791. Emigré au mois d'avril 1791 s'est rendu auprès de Mgr le prince de Condé à Worms, s'est joint aux officiers d'artillerie réunis sous les ordres de S. A. a servi avec eux pendant les années 1792, 93, 94, comme canonnier noble. A la fin de 1794, est entré comme sous-lieutenant au régiment de Montmorency, sous les ordres de M. le duc de Laval, à la solde d'Angleterre. Ce régiment ayant été réformé en Souade à la fin de 1795, le chevalier de Vaudreuil a traversé toute la France dans les tems les plus difficiles pour se rendre dans la Vendée. Parvenu jusqu'en Saintonge, il n'a été arrêté dans ses projets que par la nou-



Jean-Louis, comte de Vaudreuil
Né à Revel le 17 octobre 1728
Décédé en 1810 ou 1811

velle de la division qui régnait alors parmi les chefs de ce parti. Stoflet venait de faire fusiller Marigny.

“Obligé de ressortir de France par suite du 18 fructidor est rentré en 1801, est toujours resté étranger au gouvernement qui vient de finir puisqu’il n’a pas même été amnistié.

“Lorsque Mgr le duc d’Angoulême a été à Bordeaux, il s’est empressé de se rendre auprès de S. A. R. avec quelques gentilhommes de Saintonge. Ils ont traversé le corps d’armée français qui défendoit Blaye et la rive droite de la Gironde et, les premiers de leur province, ils ont arboré la cocarde blanche et ont offert leur services à S. A. pour la cause du Roi.”

Par décision du roi Louis XVIII, du 25 septembre 1816, M. de Vaudreuil fut admis dans le corps royal de l’artillerie en qualité de capitaine à dater du 1er janvier 1793.

Une fois sa retraite assurée avec pension du Roi, M. de Vaudreuil se livra à la littérature.

Nous lui devons plusieurs ouvrages qui, il faut l’avouer, sont plutôt oubliés aujourd’hui. Citons :

De l’Afrique et des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Paris — 1818.

Promenade de Paris à Bagnères-de-Luchon par l’île de France, l’Orléanais, le Berry, le Bourbonnais, l’Auvergne, le Rouergue, l’Albigois, le Languedoc, le Roussillon et la partie orientale des Pyrénées. Paris — 1820.

Des moeurs de l'empire otoman et de l'équilibre de l'Europe. Paris — 1821.

Promenade de Bagnères-de-Luchon à Paris par la partie occidentale des Pyrénées, la Gasconne, le Languedoc, la Guyenne, la Saintonge, le Poitou, la Bretagne, et la Normandie. Paris — 1821.

Tableau des moeurs françaises aux temps de la chevalerie, tiré du roman du sire Raoul de la Belle-Armantine. Paris — 1825.

Considérations sur les sciences, les arts et les moeurs des anciens. Paris — 1840.

Le comte de Vaudreuil avait, en outre, écrit *Voyage en Provence, en Savoie et en Suisse*, ouvrage considérable qui n'a pas été publié.

Le comte de Vaudreuil décéda à Saintes le 8 avril 1853, à l'âge de 82 ans.

Son acte de sépulture le qualifie de chevalier de Saint-Louis.

Le comte de Vaudreuil avait épousé, à Angoulême, à l'âge de 61 ans, le 28 octobre 1831, Aimée-Christine de Plas, veuve de Etienne-Jacques-Roland, marquis de Plas, et fille du baron François-Barthélemi de Plas et de Philippine Robinet de Plas. Elle décéda à Arces (Charente Inférieure) le 3 novembre 1834, dix-neuf ans avant son mari.

4° *François-Xavier-Louis de Rigaud de Vaudreuil.*

Né à Saintes le 10 septembre 1772. Baptisé le même jour à la paroisse Saint-Pierre.

5° *Marie-Joséphine-Henriette de Rigaud de Vaudreuil.*

Née à Saintes le 23 octobre 1773. Baptisée le même jour à la paroisse Saint-Pierre.

Décédée non mariée, à Saintes, le 5 juin 1817.

6° *Marie-Rosalie de Rigaud de Vaudreuil.*

Née à Saintes, le 13 août 1775. Baptisée le même jour à la paroisse Saint-Pierre.

7° *Jean-Eutrope de Rigaud de Vaudreuil.*

Né à Saintes le 1er mai 1777. Baptisé le même jour à la paroisse Saint-Pierre.

Décédé à Saintes le 24 juin 1779 (paroisse Saint-Vivien).

8° *Louise-Thérèse de Rigaud de Vaudreuil.*

Née à Saintes le 4 juin 1780. Baptisée le lendemain à la paroisse Saint-Pierre.

Le 3 avril 1819, elle obtenait une pension de 800 francs.

Le 7 janvier 1854, la vieille demoiselle de Vaudreuil faisait son testament dans les termes suivants: "Ayant des raisons pour déshériter mon neveu Louis de Vaudreuil, je veux que ce qui doit lui revenir après ma mort soit pour sa femme, née de Fradin qui partagera ma succession avec mes autres nièces. A Saintes, le vingt

quatre de janvier 1854. Louise-Thérèse de Rigaud de Vaudreuil.”

Louise-Thérèse de Rigaud de Vaudreuil décéda à Saintes le 1er septembre 1857, à l'âge de 77 ans.

II

PHILIPPE-ANTOINE
DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Né à Québec le 30 mars 1693.

M. l'abbé Auguste Gosselin écrit quelque part dans son grand ouvrage *L'Eglise du Canada depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la Conquête* qu'un des fils du premier gouverneur de Vaudreuil entra dans la Compagnie de Jésus.

Le Père de Rochemonteix, heureux de trouver son vieil antagoniste en faute, dit qu'après avoir compulsé tous les catalogues des Jésuites pour les dix-septième et dix-huitième siècles, il n'y a trouvé ni le nom de Rigaud ni celui de Vaudreuil.

Aucun des fils du gouverneur de Vaudreuil n'a été Jésuite, mais il est possible que l'un d'eux soit entré au noviciat avec l'intention de

devenir membre de la Compagnie de Jésus.

Il est certain qu'un jeune de Vaudreuil prit d'abord *le parti de l'Eglise*.

Le 6 juin 1708, le ministre de Pontchartrain pria le Père de La Chaise, confesseur de Louis XIV, qui avait une très grande influence sur son royal pénitent, d'accorder quelque grâce au fils de M. de Vaudreuil "qui était entré dans les ordres."

Le même jour, M. de Pontchartrain informait M. de Vaudreuil qu'il avait demandé au Père de La Chaise de protéger son fils "qui avait pris le parti de l'Eglise."

Dès son arrivée en France, la marquise de Vaudreuil s'occupa de *pousser* ses fils, pour nous servir de l'expression du duc de Saint-Simon.

Le 22 décembre 1710, le comte de Pontchartrain, à la demande de la marquise de Vaudreuil, pria le Père Le Tellier, qui avait remplacé le Père de La Chaise comme confesseur de Louis XIV, de proposer au roi d'accorder un bénéfice au fils de madame de Vaudreuil. "Il se destine à l'Eglise, disait-il, et ce bénéfice soulagerait son père qui est chargé d'une nombreuse famille."

Le même jour, le ministre poussait la condescendance jusqu'à faire transmettre à la marquise de Vaudreuil une copie de la lettre qu'il avait écrite au Père Le Tellier en faveur de son fils.

La marquise de Vaudreuil, on le comprend,

ne fut pas lente à faire savoir à son mari les bonnes dispositions du ministre à leur égard.

Le 25 octobre 1711, le gouverneur de Vaudreuil remerciait, de Québec, le ministre dans les termes suivants :

“Je suis très sensible, Monseigneur, à la bonté que vous avez eue d'écrire au Père Le Tellier en faveur de celui de mes enfants qui prend le parti de l'Eglise, et je ne suis pas moins rempli de reconnaissance pour toutes les bontés que madame de Vaudreuil me marque que vous voulez bien avoir pour elle.” (1)

Comme nous ne voyons plus, à partir de cette date, le marquis et la marquise de Vaudreuil demander des faveurs pour le fils en question, nous avons le droit de supposer que ce dernier abandonna le parti de l'Eglise peu après. En effet, le gouverneur de Vaudreuil ne passait guère une année sans solliciter pour un de ses fils quand il ne demandait pas pour tous à la fois.

Maintenant, quel est le fils de notre premier gouverneur de Vaudreuil qui se destina d'abord à l'Eglise ?

En 1708, le fils aîné du marquis de Vaudreuil était déjà lieutenant dans les troupes du détachement de la marine. Et, le 6 juin 1708, le ministre de Pontchartrain écrivait à M. de Vaudreuil qui sollicitait une enseigne de vaisseau

(1) Archives de la province de Québec.

pour son fils aîné qu'il fallait que le jeune homme fasse quelque campagne sur les vaisseaux avant de recevoir de l'avancement. Il ne peut donc être question de lui comme ayant pensé à entrer dans les ordres.

Le fils du gouverneur de Vaudreuil qui songea à entrer dans les ordres ne peut être autre que Philippe-Antoine né à Québec le 30 mars 1693. En 1708, le jeune de Vaudreuil avait à peine quinze ans. Il ne dut pas poursuivre ses études théologiques bien longtemps après 1710.

Philippe-Antoine de Vaudreuil ne revint jamais au Canada.

Nous le voyons entrer dans l'armée quelques années plus tard. Il devint capitaine de Grenadiers, puis commandant de bataillon au régiment du Roi Infanterie.

Le colonel de Vaudreuil fut tué au siège de Prague le 5 septembre 1742, et fut inhumé le lendemain aux Augustins de la ville de Prague.

Le baron de Vaudreuil était chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem.

Il ne s'était pas marié.

III

JEAN DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Jean de Rigaud de Vaudreuil, connu dans sa jeunesse sous le titre de chevalier de Vaudreuil et qui mourut vicomte de Vaudreuil, était le troisième fils du premier gouverneur de Vaudreuil. Il naquit à Québec le 23 janvier 1695, comme en fait foi son acte de baptême enregistré à Notre-Dame de Québec :

“Le vingt-quatrième jour du mois de janvier de l’an mil six cent quatre vingt-quinze, a été baptisé par moy François Dupré, curé de Québec, Jean, né le jour d’hier, fils de messire Philippe de Rigault, chevalier, seigneur de Vaudreuil, commandant des troupes du Roy en ce pais, et de dame Louise-Elisabeth de Joybert, sa femme; le parrain a été messire Jean Bouchart, chevalier, seigneur de Champigny, Noroy et Verneuil, conseiller du Roi en ses Consls, intendant de justice, police et finances en ce dit pais, et la marraine, dame Françoise Chartier, veuve de défunt Pierre de Joybert, écuyer, seigneur de Joybert et de Marson, vivant commandant pour le Roy en l’Acadie.”

En 1708, le jeune de Vaudreuil obtenait une enseigne dans les troupes du détachement de la marine servant dans la Nouvelle-France.

Il entra en 1710 dans les Mousquetaires du Roi, et fit la campagne de 1711 en cette qualité.

Il fut reçu, le 9 janvier 1712, enseigne au Régiment des Gardes Françaises, fit la campagne de cette année, et se trouva au combat de Demain, aux sièges de Marchienne, de Douai, du Quesnoy et de Bouchain.

Le 23 juillet 1715, M. de Vaudreuil était promu sous-lieutenant au même régiment; le 10 janvier 1720, sous-lieutenant de Grenadiers; et, le 6 août 1721, sous-aide-major.

En 1726, le 20 mai, le commandant du régiment des Gardes Françaises remettait la supplique suivante au ministre de la Guerre en faveur de M. de Vaudreuil :

“Demande avec la dernière instance une pension de 1,000 livres pour le sieur de Vaudreuil, sous-aide-major, qui vient de perdre son père, gouverneur de Canada, lequel l’aidoit à subsister. Il assure que cet officier, qui servait bien, n’a présentement que son emploi, étant né cadet, fils d’un père qui l’était lui-même, qui a laissé à son fils aîné le peu de bien qu’il avait et il ajoute que le sieur de Vaudreuil est dans un besoin si extrême que, sans les grâces du Roy, il se trouvera réduit à la mendicité.” (1)

(1) On lit en marge de cette supplique: Le 17 janvier dernier, Mme de Vaudreuil a obtenu 3,000 livres de pension pour elle sur le gouvernement de Canada, parce que l’on avoit accordé la même grâce à la veuve du prédécesseur de M. son mary. Elle a demandé en même temps, par la voye de M. de

Le 15 mai 1728, il obtenait un ordre du roi pour tenir rang de lieutenant dans le Régiment des Gardes Françaises, quoiqu'il ne fût que le treizième sous-lieutenant.

Reçu lieutenant en pied le 22 mars 1730, et aide-major le 1er juin suivant, il fit en cette qualité la campagne de 1734, se trouva à l'attaque des lignes d'Ettlingen et au siège de Philippsbourg.

Capitaine aux Gardes Françaises le 6 mai 1738, et nommé par le roi, au mois d'avril 1742, major-général de son armée en Bohême sous les ordres des maréchaux de Broglie et de Belleisle, il se trouva à la bataille de Sally, à la levée du siège de Frawenberg, au siège de Prague et à la retraite pour rentrer en France au commencement de 1743.

Le 2 mars 1743, M. de Vaudreuil obtenait une pension de 2000 livres sur l'ordre de Saint-Louis. Il fit encore la campagne de cette même année, et se trouva à la bataille d'Ettlingen après laquelle il fit, le reste de la campagne, les fonctions de major-général au lieu du comte de Chabannes, tombé malade, et auquel il succéda comme major du Régiment des Gardes Françaises le 22 mai 1744.

Maurepas, une pension pour 2 de ses fils: l'un capitaine au régt du Roy et l'autre, sous-aide-major au régt des Gardes françoises qui est celui-cy. Et le Roy a mis: attendre. Le capitaine a demandé encore une pension en guerre le 15 mars et S. M. a mis de nouveau: attendre.

Brigadier des armées du roi au mois de juin 1744, il fit la campagne en qualité de major-général de l'armée; se trouva aux sièges de Menin, d'Ypres et de Furnes, et conduisit l'armée aux ordres du maréchal de Noailles pour aller au secours de l'Alsace.

Il se trouva au combat de Richvaux; fut chargé du détail du siège de Fribourg en Brisgau et des châteaux sous les ordres du maréchal de Coigny qui prit le commandement de l'armée sous l'autorité du roi qui était présent. Il fut chargé de la capitulation de cette place, et nommé pour porter au roi les drapeaux de la garnison, de la ville et des châteaux.

En 1745, Louis XV nommait M. de Vaudreuil major-général de l'armée de Flandres.

Le chanoine Hazeur de L'Orme alors à Paris écrivait à son frère, à Québec, le 17 août 1745:

“Les demoiselles de Vaudreuil se portent fort bien. Le chevalier, leur frère, a été fait major des Gardes Françaises et major général de l'armée de Flandres. Le Roi lui a donné le cordon rouge, et depuis peu il a été fait grand-croix. C'est faire son chemin en peu de temps. Sa place de major des Gardes Françaises lui vaut plus de trente milles livres de rente. Cette nouvelle fera plaisir à sa famille.”

En effet, M. de Vaudreuil faisait son chemin en peu de temps, mais disons qu'il le faisait sur les champs de bataille et non dans les salons

de Versailles. La même année, en effet, il se trouvait à la bataille de Fontenoy et au siège de Tournay, et fut chargé de la capitulation de cette place. Il servit de plus au siège d'Oudenarde et à la prise de Gand.

M. de Vaudreuil avait été fait chevalier de Saint-Louis en 1720. Au mois de février 1745, il fut promu commandeur du même ordre, puis, le 1er mai de la même année, maréchal de camp, et, enfin, le 26 août 1751, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis.

M. de Vaudreuil fit les campagnes de 1746 et de 1747 en la même qualité de major-général sous les ordres du maréchal de Saxe, et se trouva aux batailles de Raucoux et de Lanfeld.

Lieutenant-général des armées du Roi le 10 mai 1748, il fit la campagne de cette année encore sous le maréchal de Saxe. Il fit le siège de Maestrick, et fut chargé de la capitulation de cette place.

A partir de 1748, M. de Vaudreuil reprit son service de major du Régiment des Gardes Françaises. C'est en cette qualité qu'il fut chargé de l'arrestation du prétendant Charles-Edouard, le dernier des Stuart.

Voltaire a écrit une page vraiment belle sur les Stuart :

“Il n'y a aucun exemple dans l'histoire d'une maison si longtemps infortunée, que la

maison Stuart. Le premier des rois d'Ecosse qui eut porté le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, mourut assassiné avec sa femme, par la main de ses sujets. Jacques II, son fils, fut tué à vingt-neuf ans en combattant contre les Anglais. Jacques III, mis en prison par son peuple, fut tué ensuite par les révoltés dans une bataille. Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit. Marie Stuart, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant languï dix-huit ans, en prison, se vit condamnée à mort par des juges anglais et eut la tête tranchée. Charles 1er, petit-fils de Marie Stuart, roi d'Ecosse et d'Angleterre, vendu par les Ecossais et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique. Jacques, son fils, septième du nom et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses frères que pour faire périr ses amis par des bourreaux; et nous avons vu le prince Charles-Edouard, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi Sobieski, son aieul maternel, exécuter les exploits et essayer les malheurs les plus incroyables. Si quelque chose justifie ceux qui croient à une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs qui a persécuté la

maison de Stuart pendant plus de trois cents années. (1)

C'est le dernier survivant de cette grande et infortunée race, le prétendant Charles-Edouard, que le vicomte de Vaudreuil reçut ordre d'arrêter, en 1748.

Louis XV en était venu à cette décision après avoir hésité longtemps. Harcelé par l'ambassadeur d'Angleterre et pressé par ses ministres, qui voulaient éviter toute cause de friction avec l'Angleterre, Louis XV se décida enfin à faire arrêter Charles-Edouard afin de l'expulser du pays. Le prince était à Paris depuis plusieurs mois et se montrait presque chaque soir à l'Opéra, et il était devenu populaire dans la capitale.

Dans son ouvrage *Le prince errant Charles-Edouard*, M. Dumont-Wilden a raconté comment se fit l'arrestation du prétendant.

“On s'y prit le plus maladroitement du monde, dit-il, de crainte que le prince ne se barricadât chez lui, — il était allé se loger dans un hôtel du quai des Théatins qu'il avait loué — on voulut procéder par surprise. Le 10 décembre, au moment où il allait entrer à l'Opéra, il fut tout à coup entouré par des sergents déguisés en bourgeois qui se saisirent assez brutalement de sa personne et l'entraînèrent au travers des petites-cours du Palais-Royal — contiguës à l'Opé-

(1) *Siècle de Louis XIV.*

ra — jusqu'au logement du chirurgien du duc d'Orléans. On le désarma et on le fouilla. Après s'être si violemment débattu qu'un des sergents fut obligé de lui saisir les bras par derrière, il se résigna. Dans l'appartement du chirurgien se trouvait M. de Vaudreuil, major aux gardes, qui avait été chargé de l'arrestation.

“—Monseigneur, dit Vaudreuil, je vous arrête au nom du roi, mon maître.

“—La façon est un peu cavalière, dit le prince, avec une hauteur royale. Puis: Je vous plains, Monsieur, ajouta-t-il, vous faites un vilain métier.

“—Le roi l'a ordonné, répondit assez piteusement l'officier.”

M. de Vaudreuil conduisit ensuite son prisonnier royal à Vincennes. Peu après, le prince était obligé de quitter la France.

L'arrestation du prince Charles-Edouard souleva l'opinion publique contre M. de Vaudreuil pendant un certain temps, mais, à la fin, on se rendit compte que le major des Gardes n'avait été que l'instrument des ministres de Louis XV.

Le 11 novembre 1755, Louis XV nommait M. de Vaudreuil gouverneur de Gravelines. Il l'en fit aussi grand bailli ainsi que de la ville de Bourbourg, en Flandres. M. de Vaudreuil retira jusqu'à sa mort de Sa Majesté 24,970 livres: soit 17,970 livres comme gouverneur de Graveli-

nes, 6,000 comme grand-croix de Saint-Louis et une pension sur le trésor royal de 1000 livres.

M. de Vaudreuil décéda à Paris le 10 octobre 1780, et fut inhumé le lendemain dans l'église de la paroisse Saint-Sulpice de Paris. Il était âgé de 85 ans et 9 mois.

L'acte de sépulture du vicomte de Vaudreuil a été conservé :

“Le onze du mois d'octobre de l'année mil sept cent quatre vingt a été fait le convoy et enterrement dans l'église de très haut et puissant seigneur Mr. Jean de Rigaud, vicomte de Vaudreuil, lieutenant-général des Armées du Roy, grand-croix de l'ordre royal et militaire de St Louis commandeur de l'ordre de St Lazare et de Notre Dame du Mont Carmel, ancien major du régiment des gardes françaises, gouverneur et grand bailli de Gravelines et de Bourbourg, dédédé hier en son hôtel, rue de Grenelle, âgé de quatre vingt cinq ans et neuf mois. Témoins : très haut et puissant seigneur Mr. Jean-Louis de Rigaud, vicomte de Vaudreuil, capitaine au Régiment Dragon-Dragons, son fils; très haut et puissant seigneur Mr. Joseph-Hyacinthe-François de Paule de Rigaud, comte de Vaudreuil, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, Maréchal des camps et Armées du Roy, neveu; très haut et puissant seigneur Mr. Guy Le Gentil de Rosmaduc, marquis de Paroy, lieutenant général au gouvernement de Champagne et de Brie, grand bailli d'épée de Provins et de



Le marquis de Vaudreuil?

Montreau, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, aussi neveu à cause de Madame la Marquise, son épouse; très haut et puissant seigneur Mr. Jean-Philippe Le Gentil, comte de Rosmaduc, comte de Poroy, capitaine au Régiment Dauphin-Dragons, petit neveu du seigneur défunt, qui ont signé. Collationné à l'original par moi, soussigné, prêtre et vicaire de ladite paroisse, à Paris, ce trente du mois de novembre de l'année mil sept cent quatre vingt. Signé Rep. vic. Admis par la Commission. Signé Barraux. Pour expédition conforme. Paris, le 3 mars 1874. Le Secrétaire général de la Préfecture. Pour le Secrétaire général. Le Conseiller de Préfecture délégué."

Le vicomte de Vaudreuil avait épousé, à Paris, le 4 janvier 1759, Louise-Thérèse, fille de haut et puissant seigneur messire Charles-Henri Le Clerc de Fleurigny, chevalier, seigneur d'Erainville, et de dame Marie-Louise Barré.

Ils eurent un fils :

Jean-Louis de Rigaud de Vaudreuil.

Né le 14 février 1763.

Le roi lui accorda dès sa naissance une pension de 1000 livres et la survivance de la charge de grand bailli de Bourbourg et de Gravelines.

A quinze ans, il entra au service dans le régiment de Dragons-Dauphin, que commandait son cousin, le comte Joseph-Hyacinthe-François de Paule de Rigaud de Vaudreuil.

Le jeune officier partit avec les troupes françaises envoyées au secours des colonies anglo-américaines luttant contre la métropole pour obtenir leur indépendance. Il servit en qualité d'aide de camp du chevalier de Chastellux. Il prit part à bon nombre d'engagements importants, et se distingua plusieurs fois. Il fut décoré de l'ordre de Cincinnatus à l'issue de la campagne.

Peu de temps après son retour en France, il fut nommé colonel (1785). Il n'avait que vingt-trois ans.

Il émigra en Allemagne dès le commencement de la Révolution.

En 1792, il fut un de ceux qui envahirent la France à la suite des Prussiens. Il agit en qualité d'aide de camp du comte d'Artois.

Le vicomte de Vaudreuil avait eu l'intention de prendre part à l'expédition de Quiberon, en 1795, et dans ce but il avait fait voile d'Allemagne en Angleterre, accompagné du régiment de Choiseul, mais le gouvernement anglais s'opposa à leur départ, et le coup de foudre qui mit brusquement fin à l'expédition rendit inutile autant qu'impossible tout mouvement ultérieur.

En 1800, M. de Vaudreuil fut envoyé à Saint-Petersbourg en qualité d'agent de Louis XVIII auprès de l'empereur de Russie.

Lorsque Louis XVIII se retira en Ecosse, M. de Vaudreuil l'y suivit avec plusieurs des membres de sa famille.

A la Restauration, il rentra enfin dans sa patrie.

Louis XVIII récompensa son dévouement et sa fidélité en lui accordant le grade de lieutenant-général.

Atteint depuis plusieurs années d'une cruelle maladie, qui affaiblissait ses forces morales en même temps que sa vigueur physique, il mourut à Paris le 20 avril 1816.

Le vicomte de Vaudreuil avait épousé en 1781, Victoire-Pauline, fille de Victor-Maurice de Riquet, comte de Caraman. lieutenant-général et commandant en Provence.

Elle décéda à Paris le 7 décembre 1834, à l'âge de 69 ans.

On peut voir les épitaphes du vicomte et de la vicomtesse de Vaudreuil dans le cimetière du Calvaire, ancien cimetière paroissial de Montmartre, à Paris, Elles disent :

“Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, leurs actes les suivent.”

Ici repose

Jean-Louis de Rigaud

Vicomte de Vaudreuil

Lieutenant-général des armées du Roi

Décédé le 20 avril 1816

A l'âge de 54 ans

Il eut le bonheur de terminer sa carrière

Fidèle à Dieu et à son roi.

Ici repose
Victoire Riquet de Caraman
Vicomtesse de Vaudreuil
décédée le 7 décembre 1834
A l'âge de 69 ans et 10 mois
Munie des sacrements
De notre mère la sainte Eglise.
Miséricordieux Jésus,
Donnez-leur le repos éternel.

IV

PIERRE DE RIGAUD
DE VAUDREUIL CAVAGNAL

Il était le quatrième fils du gouverneur Philippe de Rigaud de Vaudreuil.

Né à Québec le 22 novembre 1698, il obtint dès le 16 juin 1708, c'est-à-dire à l'âge de dix ans, une enseigne dans les troupes du détachement de la marine.

La même année, le 5 juillet, son père obtenait pour lui une expectative de lieutenant. Cette lieutenance lui fut accordée le 28 mai 1712. Il n'avait pas encore treize ans!

Le 14 novembre 1713, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre :

“Mon quatrième fils passe sur ce que madame de Vaudreuil m'a marqué que vous vouliez bien lui permettre. Nous l'avons chargé, M. l'intendant et moi, de notre lettre commune. Il

aura l'honneur de vous la rendre et madame de Vaudreuil celui de vous le présenter." (1)

Porter les paquets à la cour était alors un honneur recherché. Et ce jeune homme de quinze ans qui enlevait cette récompense à tant d'officier méritants, dut faire nombre de jaloux!

Le jeune de Vaudreuil revint dans la Nouvelle-France à la fin de l'été de 1715.

À l'automne de 1714, le marquis d'Aloigny de la Groye avait perdu la vie dans le naufrage du *Saint-Jérôme* sur l'île de Sable. Le gouverneur de Vaudreuil profita de l'occasion pour demander sa compagnie en faveur de son quatrième fils.

Cette compagnie fut accordée à M. de Vaudreuil Cavagnal le 2 juin 1715.

Dans un rapport officiel d'octobre 1722, le gouverneur de Vaudreuil disait de son fils:

"Le sieur de Cavagnal, âgé de 24 ans. Il est attaché au service et en état de servir partout où il lui sera ordonné. Il est fort réglé dans sa conduite et n'a aucune mauvaise qualité." (1)

Cet éloge qu'on pourrait croire intéressé venant de son père était mérité en tous points, au dire des contemporains.

Madame de Vaudreuil, qui était à la cour depuis 1708, ayant demandé au ministre de rétablir l'emploi de commandant des troupes en faveur de son fils, le gouverneur de Vaudreuil vint

(1) Archives de la province de Québec.

à sa rescousse. Le 25 octobre 1724, il écrivait au ministre :

Je ne puis assez vous marquer combien je m'estime heureux de servir vos ordres. Je vous supplie d'être persuadé que je mettrai toujours toute mon attention à exécuter ceux dont il vous plaira m'honorer.

Madame de Vaudreuil m'a informé que vous aviez eu la bonté de demander pour le Sr. de Cavagnal, mon fils, le commandement des troupes, Permettez moi de vous en faire mes très humbles remerciements et de vous supplier de vouloir bien lui continuer vos bontés dans la demande que je prends la liberté de vous en faire cette année.

Je sais qu'il ne convient pas à un père de faire l'éloge de son fils.

Cependant j'ose vous assurer, Monseigneur, que vous trouverez en lui toutes les qualités essentielles qui peuvent lui faire mériter votre protection. Il est ainsi des officiers et il n'en est aucun qui ne souhaite le voir à leur tête, le connaissant capable de soutenir comme il le doit la dignité de commandant et les intérêts du corps des troupes dans les occasions qui se présenteront. Il est d'ailleurs fort connu des Sauvages chez lesquels il a déjà beaucoup de crédit. Je me flatte que les témoignages avantageux que l'on vous rendra de lui vous détermineront à vouloir bien lui faire accorder la marque de dis-

tion que j'ai l'honneur de vous demander pour lui.

“Je dois à Monseigneur le comte de Pontchartrain ma fortune dont je conserverai toute ma vie une éternelle reconnaissance. Faites, Monseigneur, que mes enfants tiennent la leur de vous. J'espère que vous voudrez bien me recevoir pour garant de leur vive reconnaissance et qu'ils feront leurs efforts pour mériter de plus en plus votre protection.” (1)

Le 5 juin 1725, le ministre dut causer un gros désappointement au gouverneur de Vaudreuil en lui annonçant que ce n'était pas l'intention du roi de rétablir la charge de commandant des troupes.

Le gouverneur de Vaudreuil n'ayant pu obtenir pour son fils le commandement des troupes il se rabattit sur la majorité, emploi qui était vacant par la promotion de M. de Lacorne à la lieutenance de roi de Montréal. Cette fois, il fut plus heureux. Le 23 avril 1726, M. Vaudreuil de Cavagnal était nommé major des troupes du Canada.

En 1727, M. de Vaudreuil Cavagnal avait obtenu un congé pour aller en France. Il renonça à ce congé pour prendre part à l'expédition contre les Outagamis ou Renards.

M. de Vaudreuil Cavagnal passa en France en 1729 et revint au pays sur l'*Eléphant*. Ce

(1) Archives de la province de Québec.

vaisseau, commandé par son frère, M. Louis-Philippe de Rigaud de Vaudreuil était à la veille d'arriver à Québec, lorsqu'il se brisa sur les batteries du cap Brûlé, vis-à-vis l'île aux Grues, le 1er septembre 1729, au milieu de la nuit. L'*Eléphant* portait environ 150 passagers. On comptait parmi eux, outre M. de Vaudreuil Cavagnal, ses deux frères le comte de Vaudreuil et M. Rigaud de Vaudreuil, Mgr Dosquet, M. Hocquart, M. Varin de la Marre, l'avocat Lebeau, plusieurs prêtres, etc. etc. Tout ces passagers auraient probablement péri si des secours ne fussent venus dès le point du jour. On eut aucune perte de vie à regretter mais presque toute la cargaison de l'*Eléphant* fut perdue.

Le 25 mars 1730, M. de Vaudreuil Cavagnal était créé chevalier de Saint-Louis et recevait le grade de lieutenant de vaisseau.

M. de Vaudreuil Cavagnal ne perdait pas de vue la charge de commandant des troupes. A l'automne de 1730, il suggérait au ministre de supprimer la lieutenance de roi des Trois-Rivières et de rétablir l'emploi de commandant des troupes et des milices, naturellement à son bénéfice.

Le 1er mai 1731, le ministre lui répondait que le roi n'avait pas jugé à propos de se rendre à sa demande. Il ajoutait que les services qu'il rendrait dans la majorité des troupes se-

raient aussi utiles à son avancement que le commandement des troupes. (1)

Le 15 octobre 1731, M. Hocquart faisait part au ministre du bon travail de M. de Vaudreuil en faveur des troupes. Il écrivait :

“M. de Cavagnal a continué cette année les mêmes attentions à remplir avec exactitude tous les détails de la majorité des troupes. Il les a fait régulièrement exercer ainsi que les milices les jours de fête et dimanche. Cet officier est véritablement attaché au service et c'est une justice que personne ne lui refuse ni ne peut lui refuser.” (2)

Le 20 octobre 1731, M. de Vaudreuil Cavagnal demandait au ministre de lui donner le gouvernement de Montréal qui était à la veille de devenir vacant, M. de la Chassaigne devant prendre sa retraite à cause de son grand âge.

C'est M. Boisberthelot de Beaujours qui, le 1er avril 1733, eut le gouvernement de Montréal; mais, le même jour, M. de Vaudreuil Cava-

(1) Lettre du ministre à M. de Vaudreuil Cavagnal : “Jay receu Monsieur La Lettre que vous m'avez écrit le 30 du mois d'octobre de l'année dernière. J'écris à M. votre père que les Raisons qui ont empêché de rétablir L'Employ de Commandant des troupes subsistent encore. Il n'y a pas aparence que cela change. Je vous suis très obligé de l'attention que vous avez eu de m'envoyer un Canot Sauvage avec leurs avirons un arc et deux carquois garnis de flèches. Mr. Pajot a qui vous avez fait adresser le tout la fait embarquer pour Rouen dont il me sera remis icy. Je vous procureray avec plaisir dans les occasions Les grâces de Sa Maté. persuadé que vous continuerez toujours a servir avec zèle et attachement.”

(2) Archives de la province de Québec.

gnal le remplaçait au gouvernement des Trois-Rivières.

Une note anonyme de 1739, probablement écrite par le gouverneur général, M. de Beauharnois, dit de M. de Vaudreuil, gouverneur de Trois-Rivières :

“De Vaudreuil a le zèle, l'application, les talents et la conduite convenables.” (1)

Le 4 octobre 1739, M. Hocquart rendait au ministre un compte très élogieux de M. de Vaudreuil Cavagnal :

“Vous n'êtes peut-être pas assez informé de la manière dont se conduit M. de Vaudreuil gouverneur des Trois-Rivières. La douceur et la fermeté qu'il emploie à propos le font également aimer et craindre du peuple, il donne une attention particulière à tout ce qui peut augmenter et favoriser les établissemens; celui des forges de St.-Maurice s'en ressent tous les jours, le service du Roy et le bien public font l'unique objet de son application; parfaitement désintéressé, il vit comme s'il occupait une des dernières places du pays; Je me flatte, Monseigneur, que vous trouverez bon que je vous en rende ces témoignages qui sont dans la vérité sans que la complaisance encor moins aucune sollicitation y aient part. (1)

La guerre entreprise en 1740 par M. Le-Moyne de Bienville, gouverneur de la Louisiane,

(1) Archives de la province de Québec.

contre les Chikachas, pour venger la défaite qu'ils lui avaient fait subir en 1736, coûta près de deux millions de livres et eut un si pauvre résultat, que le crédit de ce vieux serviteur du roi tomba complètement à la Cour. Au mois de mai 1742, il fut rappelé, et M. de Vaudreuil le remplaça le 1er juillet 1742.

M. de Vaudreuil prit possession de son gouvernement un an plus tard, le 10 mai 1743.

Au mois de février 1752, le chevalier de Kerlérec était nommé pour succéder à M. de Vaudreuil dans le gouvernement de la Louisiane. M. de Kerlérec s'embarqua à Brest le 17 novembre 1752, sur le *Charriot Royal* pour la Louisiane. Ce ne fut que le 24 janvier 1753, après soixante-huit jours de traversée, que le *Chariot Royal* se trouva en vue de la Balise, à l'embouchure du Mississipi. Le 3 février au soir, M. de Kerlérec entra dans la Nouvelle-Orléans.

Le Roi avait donné instruction à M. de Vaudreuil de séjourner pendant quelques semaines avec son successeur afin de lui donner tous les éclaircissements nécessaires sur les principaux objets du gouvernement et particulièrement sur celui des Sauvages. M. de Vaudreuil se mit avec la meilleure grâce du monde à la disposition de M. de Kerlérec. Celui-ci lui en rend les meilleurs témoignages dans ses lettres au ministre.

M. de Vaudreuil quitta la Nouvelle-Orléans avec sa femme le 8 mai 1753 sur le même vaisseau qui avait amené M. de Kerlérec. Mais le

Chariot Royal ne sortit pas aussi facilement du Mississipi qu'il y était entré. Faute d'eau, il resta à la Balise du 11 mai au 19 juin! Ce ne fut que deux mois plus tard qu'il rentra en France.

M. de Vaudreuil avait été dix ans à la tête de la Louisiane.

L'abbé de l'Isle-Dieu, bien placé pour apprécier les choses de la Louisiane, écrivait au ministre le 12 septembre 1747 :

“M. de Vaudreuil y fait des biens immenses, toutes les lettres que j'en reçois sont pleines de ses éloges et il me paraît qu'il n'y sert pas moins bien la religion que l'état. Je suis pénétré d'édification en voyant les détails dans lesquels la bonté de son coeur le fait entrer; à en juger même par les lettres qu'il me fait l'honneur de m'écrire il est actuellement occupé à prendre des mesures avec M. l'Evêque de Québec pour faire venir quelques religieuses de Québec pour secourir et soulager les Ursulines de la Louisiane par la difficulté où l'on est et même l'impossibilité d'en faire passer de France dans la circonstance de la guerre.” (1)

M. de Villiers du Terrage apprécie ainsi le séjour de M. de Vaudreuil à la Louisiane :

“C'était (M. de Vaudreuil) un homme honnête et juste qui fit prospérer la contrée autant qu'il était en son pouvoir. Malheureusement

(1) Archives de la province de Québec.

un ouragan terrible ravagea en 1746 le bassin du Mississipi et la misère devint cette année-là d'autant plus grande que la monnaie de carte, par suite d'une nouvelle émission intempestive, avait en 1745 perdu beaucoup de sa valeur; pour la changer contre de l'argent il fallait en donner le triple.

“Pas plus que ses prédécesseurs, Vaudreuil ne put s'entendre avec ses ordonnateurs, l'histoire administrative de son gouvernement n'est remplie que de discussions stériles et de reproches injustes que portent contre lui, successivement, Le Normand, Salmon et Michel de la Rouvillière qui jusqu'à sa mort (octobre 1752) fut un des plus acharnés.

“La guerre faillit éclater avec les Chaktas. Un chef indien appelé le *Soulier Rouge* avait su prendre sur cette tribu un ascendant énorme qu'il mit tout entier au service des Anglais; il lui était d'autant plus facile de tourner son peuple contre nous que les magasins de la colonie étaient vides et que Vaudreuil n'avait pu faire les présents d'usage. Le gouverneur tenta de le faire enlever par neuf officiers déguisés, mais la ruse échoua et ce fut au contraire à grand'peine que les faux traitants purent se sauver. La situation allait devenir critique quand quelques Chaktas restés fidèles à la cause de la France tuèrent leur chef.

“L'intérêt capital pour la Louisiane d'être en paix avec les Chaktas et les Ohikachas était,

outre la grande importance de les avoir comme tampons entre nous et les Anglais, la nécessité de maintenir libre la navigation sur le Mississipi car, dès que la mer était fermée, la Nouvelle-Orléans était forcée de faire venir son blé des Illinois et ses munitions du Canada.

“La découverte d’un nombre considérable de faux billets de carte avait encore déprécié leur valeur et porté un coup funeste au commerce de la Louisiane ; cependant, durant le gouvernement de Vaudreuil, la colonie avait en somme prospéré : les fortifications du fort de la Balise s’achevaient, des troupes régulières étaient arrivées, enfin la Nouvelle-Orléans comptait déjà plus de quinze cents habitants. Mais les dépenses aussi avaient considérablement augmenté, le budget de la colonie pour 1752 ne s’élevait pas à moins de 920,000 livres et naturellement les recettes étaient bien loin de compenser ce chiffre.

“Vaudreuil, homme aimable et doux, n’a laissé en Louisiane que de bons souvenirs et entre tous les noms des gouverneurs français le sien est certainement encore maintenant le plus vénéré. Sa femme, qui adorait les fêtes, sut bien vite policer la société de la Nouvelle-Orléans et parvint à se constituer une petite cour fort élégante qui faisait venir de France des carrosses. (1)

Est-il nécessaire de reproduire ici les accu-

(1) *Les dernières années de la Louisiane française*, p. 23.

sations que M. Michel de la Rouvillière commissaire-ordonnateur à la Louisiane, porta contre M. de Vaudreuil? Ce fonctionnaire était d'une humeur et d'un tempérament exécrables. Pendant son séjour en Louisiane il se plaignit au ministre à peu près de tous ceux qui vinrent en contact avec lui. S'il fallait l'en croire, tous les serviteurs du roi dans la colonie étaient des misérables.

Le 15 mai 1751, donc, M. Michel de la Rouvillière écrivait au ministre :

“Il n’y a aucune justice à attendre de M. de Vaudreuil. Il est trop paresseux, trop nonchalant. Sa femme est trop maligne, trop passionnée, et a de trop forts intérêts dans tous les postes et dans la ville, pour que le gouverneur ne soit pas obligé de ménager servilement le corps des officiers et bien d’autres.

“Il devait détruire les abus du temps de la compagnie, mais il s’en est bien gardé. Ils flattent sa vanité, puisqu’il se trouve le maître absolu de tout, et favorisent ses entreprises. Les troupes et les anciens conseillers y trouvent aussi leur avantage, puisqu’ils vexent le public impunément, comme ils l’ont toujours fait, au moyen d’une cour servile qu’ils font au gouverneur.”

Le 20 juillet 1751, M. Michel de la Rouvillière revenait à la charge :

“Il y a ici au moins cinquante officiers qui

montent à peine une garde tous les cinquante jours. Pas un n'est destiné ou désigné pour faire la visite des casernes, où règne la malpropreté la plus dégoûtante. Les soldats y font d'ailleurs ce qu'ils veulent. On leur passe tout, dis-je, pourvu qu'ils aillent boire à la cantine. Malgré les règlements, ils en sortent le vin et les spiritueux, qu'ils survendent aux nègres et aux sauvages. Cela a été prouvé dix fois. Tout le monde l'a vu, et on n'y met aucun ordre. J'en ai parlé plusieurs fois à M. de Vaudreuil; mais au lieu de diminuer, cela ne fait qu'augmenter. C'est M. de Belle-Isle, aide-major, qui afferme la cantine, la fait régir et donne une somme au major, d'autres disent aussi à Mme la gouvernante. Ce qui est sûr, c'est que M. de Vaudreuil a tiré sur le trésor, en faveur de M. de Belle-Isle, un billet de dix mille livres sur ses appointements, ce qui a servi à acheter le vin qui se boit à la cantine.

“D'ailleurs, Madame de Vaudreuil est capable d'un commerce plus bas. Elle a ici affaire à tout le monde et elle force les marchands et les particuliers de se charger de ses marchandises, pour les vendre au prix qu'elle taxe. Elle a un magasin chez elle de toutes sortes de drogues, que son maître d'hôtel vend, et lorsqu'il n'y est pas, elle prend bien l'aune et la mesure. Le mari ne l'ignore pas. Il en retire un bon revenu, et



Le marquis de Vaudreuil?

c'est le motif de tous ses désirs et de ses occupations." (1)

Le gouverneur de la Jonquière décéda à Québec le 17 mars 1752. Tout le monde dans la colonie espérait que M. de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane, le remplacerait. L'auteur anonyme des *Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 jusqu'à 1760* dit même que M. de la Jonquière, quelques mois avant sa mort, avait suggéré à la cour de nommer M. de Vaudreuil comme son successeur. (2) Aussi on fut fort surpris au Canada lorsqu'au mois de juillet 1752 on vit arriver M. Duquesne pour prendre le gouvernement du Canada.

En 1754, M. Duquesne, qui n'avait plu à personne dans la colonie, avait demandé à être relevé de son gouvernement. M. de Vaudreuil, qui avait laissé la Louisiane avec l'entente qu'il serait nommé gouverneur de la Nouvelle-France, succédait à M. Duquesne au poste que son père avait occupé avec tant de distinction pendant près d'un quart de siècle. La lettre de nomination de M. de Vaudreuil fut signée par le roi le 1er janvier 1755. (3)

(1) Charles Gayarré, *Histoire de la Louisiane*, second vol. pp. 51, 53.

(2) D'après le même auteur, M. de Rigaud devait remplacer son frère au gouvernement de la Louisiane.

(3) La commission de M. de Vaudreuil a été publiée dans les *Édits et Ordonnances*, vol. III, p. 79. Ses instructions signées par le ministre de la marine se trouvent dans la *Collection de Manuscrits*, vol. III p. 534.

M. de Vaudreuil débarqua à Québec le 23 juin 1755.

“Aucun de ses prédécesseurs, remarque un écrivain contemporain, ne prit possession de son gouvernement avec autant d’agrément que lui : tous les Canadiens le désiraient et accouraient pour voir leur compatriote: les compliments qu’il reçut se ressentirent de la joie qu’on avait de le voir, et de l’espoir qu’on avait qu’il ferait succéder au temps malheureux qu’on avait passé jusqu’alors, ces jours fortunés qu’on se rappelait sous le gouvernement de son père.” (1)

Le 22 septembre 1756, M. de Vaudreuil Cavagnal remerciait le ministre de la gratification extraordinaire de 15000L que le roi avait bien voulu lui accorder :

“Je suis extrêmement sensible a la gratification extraordinaire de 15000L que le Roy a bien voulu m’accorder en consideration de la perte que je fis l’année dernière d’une partie de mes meubles; cette perte est tres considerable en y joignant celle que je fis l’année précédente sur mes effets, par les avaries de la fregate du Roy commandée par M. foucault, vous ne pouviés, Monseigneur, me procurer plus à propos cette gratification je dois a M. pascaud mon commissionnaire environ 25 a 30 mille livres pour l’assurance de mes meubles et provisions a quoy je

(1) *Mémoires sur les affaires du Canada, depuis 1749 jusqu’à 1760*, p. 58.

ne m'attendois pas, j'ajoute Monseigneur, que les dépenses que je fais dans la colonie ont plus que triplé celles de mes prédécesseurs, non seulement par l'augmentation des troupes mais même par la cherté des vivres et denrées de toute espèce qui ont au moins doublé depuis l'arrivée des troupes de terre. je fais cependant de mon mieux mais beaucoup plus que ma situation ne permet pour suffire aux dépenses qui sont inséparables surtout dans les circonstances présentes de la place que j'ay l'honneur d'occuper. Je n'ay jamais sollicité de gratification et je me fais même violence pour vous faire mes représentations a cet égard, je me flate, Monseigneur, que vous voudrés bien dans l'occasion en faire connaître la justice a Sa Majesté, je joindray cette obligation a nombre d'autres dont je vous suis redevable et je m'empresseray a vous marquer ma vive reconnaissance par mon zele pour le service et le tres profond respect avec lequel je suis Monseigneur, Votre très humble et tres obéissant serviteur." (1)

Le 30 octobre 1757, M. de Vaudreuil remerciait le ministre de lui avoir donné le grade de commandeur de l'ordre de Saint-Louis et d'avoir nommé son frère gouverneur de Montréal :

“La lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 26 Juillet ma pénétré de la plus vive reconnoissance, elle est d'autant plus gran-

(1) Archives de la province de Québec.

de, que je ne puis attribuer la satisfaction que le Roy a eu de mes dispositions pour l'expédition du fort Georges qu'aux bons témoignages que vous avés bien voulu rendre a sa Majesté de mon Zele pour son service.

“Je puis vous assurer Monseigneur, que celuy de mon frere égal le mien et que la preuve que sa Majesté a bien voulu luy donner de sa confiance en luy destinant le Gouvernement de Montreal augmente le désir qu'il a de se signaler flatte nos officiers et tous les Canadiens en général.

“Je fais Monseigneur mon principal objet de l'union qui regne entre Monsieur le Marquis de Montcalm et moy j'en sens toute la conséquence et je m'occuperai toujours de tout ce qui peut tendre aux biens du service et a la gloire des armes de Sa Majesté.

“J'ai déjà fait frapper les cinq Nations sur l'anglois, j'avois pris les plus justes mesures pour leur faire faire de grands progres mais la disette ou je suis des vivres ma mis dans le cas forcé de déférer l'execution de mes projets ce que vous me faites l'honneur, Monseigneur, de me marquer au sujet de ces vivres me donneroient lieu d'esperer d'en recevoir si la saison trop avancée ne me faisoit craindre que les navires qui ont été expediés par votre ordre ont été pris, je ne puis Monseigneur, assés vous réithérer les representations.

“J’ai l’honneur de vous faire a cet égard par plusieurs de mes lettres.

“Je suis extrêmement sensible a la place de commandeur dont le Roy m’a honoré, je sçai Monseigneur, l’intérêt que vous y avés pris. Je vous supplie d’agréer mes remercimens, et de vouloir bien continuer vos bontés auprès de Sa Majesté.

“Le Cordon rouge que vous m’avés envoyé a été vraisemblablement pris j’attendrai sans peine a l’année prochaine pour m’en décorer.

Cette marque de distinction m’occupe beaucoup moins que le désir que j’aurai toujours de donner de nouvelles preuves de mon Zele pour le service du Roy et de mon attachement a ma patrie trop heureux Monseigneur, si les occasions me sont assés favorables pour mériter l’approbation de Sa Majesté, et la continuation de vos bontés je n’ai pas de plus grande ambition que de la meriter et de vous prouver de plus en plus le tres profond respect avec lequel je suis, Monseigneur, Votre tres humble et tres obéissant serviteur.”(1)

L’année suivante, en 1758, le roi nommait M. de Vaudreuil grand-croix de l’ordre de Saint Louis.

Puis vinrent les tristes événements de 1759 et de 1760. Le 8 septembre 1760, le sort de la

(1) Archives de la province de Québec.

guerre forçait le marquis de Vaudreuil à remettre le Canada aux mains des Anglais.

Le 10 septembre 1760, M. de Vaudreuil expliquait au ministre les causes de la chute de la colonie. L'amour qu'il portait à son pays suite à chaque ligne de cette longue lettre que nous voudrions citer en entier :

“Le général Amherst, dit-il, après avoir campé sur l'île Perrot, s'est présenté devant Montréal. N'ayant que 2,400 hommes, peu de poudre, peu de vivres, pas de fortifications tenables, exposé d'un côté à l'artillerie de la flotte, de l'autre à des batteries dominant la ville, contre une armée de 32,000 hommes, ayant 300 bouches à feu, sans compter celles de la marine, il a pensé que la résistance serait une faute impardonnable qui placerait la colonie à la merci du vainqueur. Il a préféré accepter les conditions du général anglais, qui ne voulait pas entendre d'autre propositions que celles modifiées par lui. Elles étaient d'ailleurs honorables pour l'armée et libérales pour les colons. C'est au point de vue de ces derniers qu'il fallait surtout se placer. M. de Lévis a surtout consulté son attachement à l'armée. “Pour moi, disait M. de Vaudreuil, je n'ai pu par condescendance sacrifier un peuple qui depuis l'origine de la colonie l'a soutenue si constamment au prix de son sang, qui par son courage en tout temps a mérité les éloges de toute l'Europe, et qui s'est dépouillé entièrement pour se conserver sous l'o-

béissance du roi. Quels reproches n'aurais-je point à me faire et quel compte Sa Majesté n'exigerait-elle pas de moi, si, écoutant un zèle aussi indiscret, j'eusse sacrifié le peu de troupes qu'il lui reste en ce pays et exposé un peuple comme celui de cette colonie à subir toutes les horreurs d'une guerre où l'irritation des chefs n'entraîne que trop la fureur du soldat; à faire supporter au peu de colons qui seraient restés une transmigration plus dure pour la plupart que la mort même, et qui aurait mis le roi dans l'impossibilité de s'assurer à un traité de ce pays tout dévasté et qu'il lui aurait fallu repeupler à nouveau.'
(1)

Le 18 octobre 1760, M de Vaudreuil et son état-major s'embarquaient dans le port de Québec sur l'*Aventure*, pour la France. C'est un éternel adieu que M. de Vaudreuil adressait au pays qui l'avait vu naître et où s'était écoulée presque toute sa carrière.

Le navire l'*Aventure* qui portait M. de Vaudreuil entra en rade de Brest le 28 novembre 1760. Avant de débarquer de l'*Aventure*, M. de Vaudreuil écrivait au ministre :

“Par ma lettre du 10 septembre, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de la nécessité où j'ai été de capituler le 8 du mois dernier avec le général Amherst, persuadé, Monseigneur, que vous aurez senti la force des motifs qui m'ont

(1) Archives de la province de Québec.

obligé à cette démarche. Je me flatte que vous aurez bien voulu faire agréer ma conduite au Roi et que vous y aurez reconnu autant de prudence que d'attachement à un peuple dont la fidélité à Sa Majesté ne s'est jamais démentie.

“Au moment que j'arrive, je n'ai rien de plus pressé, Monseigneur, que d'avoir l'honneur de vous envoyer une nouvelle expédition de ma lettre du 10 septembre, de la capitulation et des autres pièces y jointes.

“Ma santé était affaiblie avant mon départ du Canada, elle n'a pas laissé que de souffrir pendant la traversée qui a été de 40 jours, ce qui me force de différer pour quelques jours mon départ.

“Mais je vous supplie, Monseigneur, d'être persuadé que je le hâterai autant qu'il me sera possible pour l'empressement que j'ai de me rendre auprès de vous, ce sera une bien grande satisfaction pour moi de vous assurer de vive voix du très profond respect avec lequel je suis.” (1)

Le 10 décembre 1760, le Marquis de Vaudreuil, retenu par la maladie à Brest, écrivait encore au ministre :

“Je sens mieux qu'un autre l'impression que la perte d'un grand pays doit faire sur l'esprit d'un monarque jaloux de la gloire de ses armes. Les derniers événements ont été d'au-

(1) Archives de la province de Québec.

tant plus mortifiants pour moi que dans une défensive longtemps brillante je ne m'étais pas accoutumé aux humiliations, mais, Monseigneur, les circonstances ont été telles qu'il n'a pas été possible de faire mieux.

“Le conseil de guerre tenu avec tous les officiers principaux en est la preuve, la représentation postérieure de Monsieur le Chevalier de Lévis n'étoit pas l'effet d'un secours arrivé ou de nouvelles ressources découvertes mais seulement celui des conditions que l'ennemi imposoit aux troupes.

“Dans une telle situation, l'impossibilité de résister étant démontrée, devois-je sacrifier tout un peuple et les troupes même plutôt que de subir des conditions sans doute peu honorables aux armes mais dont la dûreté est en quelque sorte balancée par les intérêts conservés de la colonie et des colons.

“D'ailleurs, Monseigneur, en cette occasion, il ne s'agissait point de faire de défense, les murs de Montréal n'en permettent aucune. Il falloit donc attaquer : la gloire des armes du Roi n'aurait elle pas été témérairement compromise vu la disproportion du nombre et l'impression visible qu'elle faisoit sur le soldat.

“Je ne doute pas que Monsieur de Levis et les officiers supérieurs des troupes n'en parlent dans les mêmes termes malgré le désir qu'ils auraient eu de faire mieux.

“Ils n'ont pu s'empêcher de sentir ces in-

convénients plus à craindre pour eux et pour la gloire des armes que les conditions onéreuses de la capitulation.

“A l’égard de ce que j’ai eu l’honneur de vous marquer par mes lettres du mois de Juin, l’incertitude des forces que les ennemis pouvoient employer; l’assurance que j’avois reçue par vos depeches que les anglois n’envoyoit pas de nouvelles forces en Amérique, l’espoir de la paix dans le cours de la campagne fondé sur tous ce que vous m’avés fait l’honneur de me marquer tout cela, Monseigneur, animoit ma confiance, Sa justification est dans l’extreme désir que j’avois de conserver la Colonie au Roi.

“Je ne manquerai pas, Monseigneur, d’exécuter ce que vous m’avés prescrit au sujet des officiers venus de Canada avec moi.”(1)

Le 17 décembre 1761, Louis XV ordonnait de faire le procès aux auteurs des monopoles, abus, vexations et prévarications qui avaient conduit à la perte du Canada. M. de Vaudreuil eut l’humiliation de se voir arrêté et jeté à la Bastille en même temps que Bigot, Varin, Péan, Cadet, etc, etc. L’instruction contre les cinquante-cinq accusés dura quinze mois. Enfin, le 10 décembre 1763, la commission composée de vingt-sept juges au Châtelet rendait son jugement. M. de Vaudreuil fut exonéré de l’accusation.

(1) Archives de la province de Québec.

Louis XV, qui, dans le fond, était peut-être le premier à blâmé de la perte du Canada, ne tint pas compte à M. de Vaudreuil d'avoir remis la colonie aux Anglais. Vingt jours après le jugement du Châtelet, le 31 décembre 1763, le duc de Choiseul informait M. de Vaudreuil de sa nomination comme grand-croix de Saint-Louis, dignité rendue vacante par la mort de son frère, le comte de Vaudreuil.

Le 10 janvier 1764, le duc de Choiseul donnait une autre bonne nouvelle au marquis de Vaudreuil. Le roi voulait bien lui accorder une pension de 6000 livres.

Quatre mois plus tard, le 8 mai 1764, cette pension était augmentée de 6000 livres, et le roi faisait écrire la lettre suivante par son ministre, M. de Choiseul, au marquis de Vaudreuil :

“Le roi s'étant fait, monsieur, rendre un compte particulier de l'affaire du Canada, pour l'instruction de laquelle vous avez été détenu à la Bastille, Sa Majesté a reconnu avec plaisir que la conduite que vous avez tenue dans l'administration qui vous a été confiée, a été exempte de tous reproches; et sur ce que j'ai fait connaître à Sa Majesté que votre désintéressement et votre probité vous avaient mis dans le cas d'avoir besoin de secours, elle a bien voulu vous accorder comme une marque qu'elle a de la satisfaction de vos services, une pension de six mille livres sur les fonds des colonies, indépendamment de celle qui vous a été accordée de même

somme, et qui est attachée à la grand-croix de l'ordre de Saint-Louis dont Sa Majesté à bien voulu vous décorer. Je joins ici le brevet qui vous a été expédié pour la pension dont vous jouerez sur les fonds de la colonie, et qui vous sera payée d'année en année, à compter du premier janvier dernier. C'est avec plaisir que j'ai contribué à vous procurer cette marque de récompense de la part de Sa Majesté." (1)

Le marquis de Vaudreuil mourut à Paris le 4 août 1778.

M. Rigand de Vaudreuil écrivait à son cousin M. de Lotbinière, de Saint-Dié-sur-Loire, le 2 mars 1779 :

“C'est avec une véritable douleur que je vous annonce la perte que j'ai faite de mon frère le 4 août dernier. Dieu l'a attiré à lui et comme il a fait une bonne fin j'ose espérer que Dieu lui aura fait miséricorde.”

Madame veuve d'Ailleboust, née Charlotte Alavoine, que le marquis de Vaudreuil avait fait sa légataire universelle, écrivait également de Saint-Dié-sur-Loire, à M. de Lotbinière, le même jour :

“C'est avec une vive douleur et amertume dans le coeur que j'ai l'honneur, Monsieur, de vous annoncer la mort de monsieur le marquis de Vaudreuil arrivée le 4 août dernier. Cette perte m'est d'autant plus sensible, qu'en le per-

(1) D'Hozier, *Armorial de France*. vol. VI, p. 371.

dant, je puis dire avoir perdu un second père, puisque, tant qu'il a vécu, il n'a cessé d'avoir des bontés pour moi, et en mourant y a mis le comble, en me faisant sa légataire universelle."

M. de Vaudreuil avait épousé, probablement en France, avant son départ pour la Louisiane, Jeanne-Charlotte Fleury, veuve de François Le Verrier de Rousson, lieutenant de roi de Québec. (1)

Madame de Vaudreuil était née à Québec le 20 avril 1683, du mariage de Jacques-Alexis de Fleury Deschambault et de Marguerite de Chavigny.

Madame de Vaudreuil décéda à Paris à l'automne de 1763.

Le marquis de Vaudreuil écrivait à son ami Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, le 22 mars 1764:

"Vous aurez sans doute appris la mort de madame de Vaudreuil qu'une maladie aussi longue que cruelle m'a enlevée l'automne dernier.

(1) Jusqu'à présent, on n'a pu retracer l'acte de mariage du marquis de Vaudreuil. Il ne s'est certainement pas marié dans la Nouvelle-France. Madame LeVerrier était encore veuve le 13 mars 1738. Ce jour-là elle est marraine, aux Trois-Rivières, de Françoise-Charlotte Alavoine, et elle est qualifiée de veuve au registre paroissial. D'autre part, le 2 mai 1742, le chanoine Hazeur de L'Orme, alors à Paris, écrit à son frère à Québec: "M. LeVerrier repasse cette année au Canada pour ramener madame sa mère en France, afin d'aller tous ensemble à la Louisiane avec M. de Vaudreuil, qui ne partira pas avant le retour du vaisseau du roi de Canada..." D'où on peut conclure que M. de Vaudreuil épousa madame veuve Le Verrier en France, avant son départ pour la Louisiane soit à la fin de 1742 ou dans les premiers mois de 1743 puisqu'il arriva marié à la Louisiane le 10 mai 1743.

Je puis me dispenser de vous donner une idée de la douleur que m'a causé cette perte. Vous en jugerez aisément par l'amitié intime que vous nous avez vue l'un pour l'autre. J'ai perdu aussi mon frère le comte, ce qui n'a pas peu augmenté mon affliction. Ces tristes événements et ceux que j'ai éprouvés depuis mon passage en France m'ont bien convaincu de l'instabilité des choses humaines et m'auraient rendu la vie bien indifférente, si mes parents et mes amis ne m'avaient obligé à rester près d'eux où il m'est plus facile d'oublier mes malheurs que dans une province." (1)

V

HECTOR DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Né à Montréal le 13 décembre 1699.

Décédé à Québec le 2 mai 1708, et inhumé dans la chapelle Sainte-Anne de la cathédrale.

VI

MARIE LOUISE RIGAUD DE VAUDREUIL

Née à Montréal le 23 juin 1701.

Mariée le 21 novembre 1719, à Gaspard de Villeneuve, écuyer, seigneur de la Croizille et de Saint-Sernin, demeurant à la Croizille, en Lan-

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*. Vol. XIII, p. 49.

guedoc, diocèse de Lavaur, et généralité de Toulouse. (1)

VII

FRANCOIS DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Né à Montréal le 4 octobre 1702.

Décédé au même endroit le 16 juillet 1708.

VIII

FRANCOIS-PIERRE DE RIGAUD DE
VAUDREUIL

Il était le septième fils du premier gouverneur de Vaudreuil et naquit à Montréal le 8 février 1703. (2)

Le jeune Rigaud, d'après M. D'Hozier fut admis dès 1708 dans la compagnie des gentilhommes gardes de la marine. Aurait-il commencé sa carrière militaire à l'âge de cinq ans? Le gouverneur de Vaudreuil avait huit fils et dans son ambition de les placer, à peine étaient-ils nés, qu'il commençait à demander des faveurs pour eux. Mais un règlement du roi défendait formellement d'admettre les jeunes nobles dans

(1) Sur Gaspard de Villeneuve marié à Delle de Vaudreuil, voir D'Hozier, vol. I, (2e partie), p. 640.

(2) D'abord connu sous le nom de M. de Rigaud. Son acte de sépulture lui donne le titre de marquis de Rigaud.

Ondoyé à la maison le même jour par M. de Belmont. Les cérémonies de baptême furent suppléées le 29 juin 1704. *Armorial de France.*

la compagnie des gardes de la marine avant l'âge de dix-huit ans. Nous croyons que M. D'Hozier fait erreur tout au moins pour la date.

Le comte de Pontchartrain, ministre de la marine, protecteur de sa famille, fit donner au jeune de Rigaud, en 1712, une enseigne dans les troupes du détachement de la marine.

Le 8 novembre 1718, le gouverneur de Vaudreuil recommandait au Conseil de Marine de donner des compagnies aux sieurs de la Tour Lozelière et de Budemont.

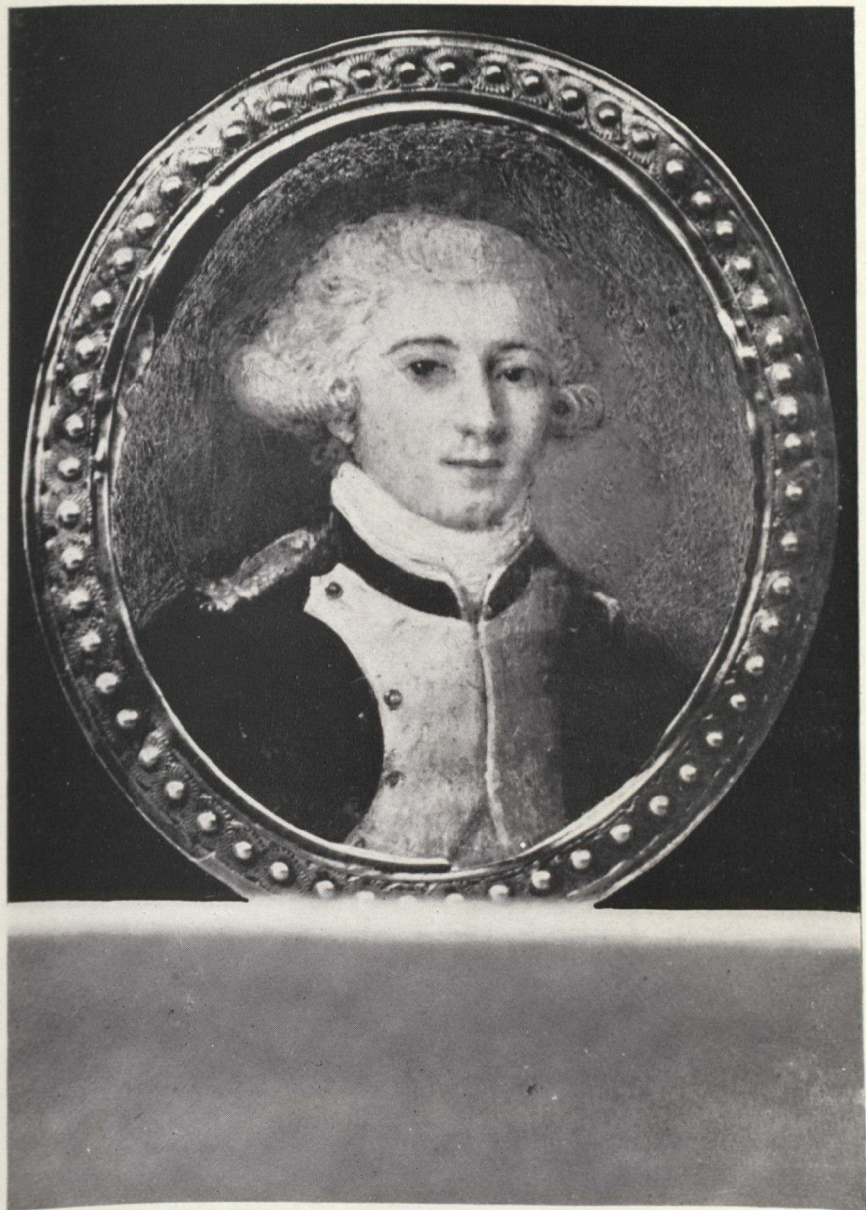
“Etant persuadé, écrivait-il, que le Conseil donnera cette compagnie vacante (celle de M. de Grandville) à l'un de ces officiers, je le supplie de m'accorder pour le chevalier de Rigaud, l'un de mes enfants, qui est enseigne, la lieutenance que laissera celui qui sera choisi pour remplacer le sieur de Granville et j'ose me flatter qu'il voudra bien ne pas me refuser cette grâce.” (1)

Le chevalier de Rigaud obtint une lieutenance le 2 juin 1720.

Le 10 novembre 1720, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au Conseil de Marine :

“Le sieur LeGardeur qui était capitaine d'une compagnie dans les troupes qui servent en ce pays est mort. Je supplie très humblement le Conseil de vouloir bien accorder cette compagnie à Rigaud de Vaudreuil, mon fils, qui a eu la lieu-

(1) Archives du Canada. *Correspondance générale*. vol. 39.



Pierre-Louis, comte de Vaudreuil
Né à Saintes le 19 septembre 1770
Décédé à Saintes lt 8 avril 1853

tenance qu'avait eue son frère Cavagnal quand ce dernier a été fait capitaine." (1)

Dans un rapport au ministre, daté du 26 octobre 1722, le gouverneur de Vaudreuil disait de son fils :

“Le sieur Rigaud de Vaudreuil est âgé de 19 ans. Il se mettra en état de bien servir par la bonne volonté qu'il paraît avoir pour cela. Il fait la fonction d'aide-major des troupes afin de se rendre capable de bien faire son métier.” (2)

Le 19 octobre 1723, M. de Rigaud s'embarquait pour la France à bord du *Chameau*. Il était porteur des *paquets*.

Le 12 juin 1724, le Conseil de Marine informait le gouverneur de Vaudreuil qu'il avait accordé à M. de Rigaud la compagnie vacante par la mort de M. de Saint-Pierre.

M. de Rigaud revint dans la Nouvelle-France à l'automne de la même année.

En mai 1728, M. de Rigaud obtenait un nouveau congé pour aller en France régler les affaires de la succession de son père.

En 1730, M. de Rigaud se faisait encore donner un congé pour passer en France.

Encore, à l'automne de 1731, M. de Rigaud passait en France. Il revint au pays dans l'été de 1732 par le *Rubis*, vaisseau du roi. (3)

Le 29 octobre 1732, MM. de Beauharnois et

(1) *Ibid.*, vol. 41.

(2) *Ibid.*, vol. 120.

(3) *La famille Taschereau*, p. 18.

Hocquart concédaient aux deux frères Pierre de Cavagnal de Vaudreuil et François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil “un terrain le long du fleuve appelé la Grande-Rivière, en tirant vers le Long-Sault, de trois lieues de front sur trois lieues de profondeur”, à titre de fief et seigneurie, avec droit de haute, moyenne et basse justice, droit de chasse et de pêche, traite avec les Sauvages, etc., etc. (1)

Cette concession fut ratifiée par le roi le 1er avril 1733. (2)

C'est la seigneurie de Rigaud.

Le 1er avril 1733, M. de Cavagnal de Vaudreuil, major des troupes, était nommé gouverneur des Trois-Rivières. M. de Rigaud demanda à remplacer son frère à la majorité des troupes. C'est M. de Beaujeu qui fut nommé.

En avril 1735, le ministre refusait un congé à M. de Rigaud pour aller en France. N'ayant pas d'affaires en France, il convient, disait-il, qu'il reste à son service.

En 1736, avec son beau-père Joseph Fleury de la Gorgendière, agent de la Compagnie des Indes, et son beau-frère Thomas-Jacques Taschereau, trésorier de la marine, M. de Rigaud demandait au gouverneur M. de Beauharnois et à l'intendant Hocquart de leur accorder à chacun une concession en fief de trois lieues de front

(1) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 157.

(2) *Insinuations du Conseil supérieur*, cahier 6.

sur deux de profondeur à prendre des deux côtés de la rivière Chaudière au bout de la profondeur de celles qui avaient déjà été concédées. Les trois concessions devaient être contiguës. MM. Taschereau, de la Gorgendière et de Rigaud s'engageaient à faire à leurs frais un grand chemin roulant et de charrette, du bord du fleuve Saint-Laurent à la Pointe-Lévy, jusqu'à l'Islet aux Sapins, dans la rivière Chaudière, d'où devait commencer la première des trois concessions demandées. MM. de Beauharnois et Hocquart regardèrent cette proposition comme un moyen propre à faire établir promptement toute l'immense vallée de la Chaudière et ils l'acceptèrent avec empressement.

Pour sa part, le 23 septembre 1736, M. de Rigaud recevait une étendue de trois lieues de terre de front et de deux lieues de profondeur des deux côtés de la rivière du Sault de la Chaudière en remontant ensemble les lacs, îles, îlets qui s'y trouvaient, à commencer de la fin de la concession du sieur Taschereau. Cette concession était faite à titre de fief et seigneurie avec haute, moyenne et basse justice. M. de Rigaud avait cependant la charge de faire le chemin qui devait partir du Saint-Laurent et se rendre jusqu'à l'îlet au Sapin, conjointement et solidairement avec MM. de la Gorgendière et Taschereau. Ce chemin devait être parachevé en 1739.(1)

(1) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 180.

En 1736, M. de Rigaud avait demandé à être fait chevalier de Saint-Louis. Sa supplique fut refusée. En 1737, une nouvelle demande reçut la même réponse. Enfin, le 13 mai 1738, le ministre informait le gouverneur de Beauharnois qu'il avait fait admettre M. de Rigaud dans l'ordre de Saint-Louis.

Une note anonyme de 1739, probablement de la main du gouverneur de Beauharnois, appréciait ainsi M. de Rigaud :

“Il a tous les sentiments d'un homme de guerre et de condition. Ses moeurs sont douces. Aussi est-il très estimé.” (1)

A l'automne de 1739, M. de Rigaud passait en France. Il était porteur des *paquets* pour la cour. Une lettre de M. Hocquart datée du 20 octobre 1739, dont il était également porteur, demandait pour lui le commandement du Détroit que M. de Noyan abandonnait pour cause de maladie. M. de Rigaud ne put obtenir cette charge.

A la mort de M. Du Buisson, major des Trois-Rivières, en 1739, M. de Rigaud fut candidat à ce poste. Recommandé par le gouverneur et l'intendant, il eut cette fois plus de succès et fut nommé en mai 1741.

Dans l'été de 1746, le gouverneur de Beauharnois chargeait M. de Rigaud d'une importante expédition sur les terres de la Nouvelle-Angleterre. Le détachement, parti de Mont-

(1) L'abbé Daniel, *Le vicomte C. de Léry*, p. 199.

réal le 3 août, se rendit dans la rivière KaKe-Koute (?) où il attaqua le fort Massachusetts, dans lequel il y avait vingt-deux hommes de garnison, trois femmes et cinq enfants, lesquels, après s'être battus pendant vingt-six heures et avoir eu un de leurs gens tué et plusieurs de blessés, se rendirent prisonniers de guerre. M. de Rigaud fut blessé d'un coup de feu au bras droit, et trois de ses Sauvages furent tués. Quatre Français et onze Sauvages furent blessés. Ce parti fit beaucoup de ravages sur une étendue de quinze lieues. On brûla tous les établissements, moissons, granges, moulins, temples, tanneries, etc. Le 26 septembre 1746, M. de Rigaud était de retour à Montréal avec vingt-sept prisonniers.

Les officiers sous les ordres de M. de Rigaud dans cette expédition étaient : MM. de Lavaltrie et de Sabrevois, capitaines ; MM. de Vessan et de Muy, lieutenants ; MM. de Portneuf, de Villiers, de Longueuil, de Saint-Luc, de Muy, jeune, de Carqueville, la Chauvignerie, Saint-Paul de Senneville, de Léry et de Montigny, enseignes. On comptait en outre quatre cents habitants et trois cents Sauvages. (1)

Le 8 juin 1747, M. de Rigaud partait de Montréal à la tête d'un parti de guerre d'envi-

(1) Sur cette expédition de 1746 on peut consulter Richard, *Supplément du rapport du docteur de Brymner sur les archives canadiennes*, 1899, p. 151 ; *Collection de manuscrits*, vol. III, pp. 291, 296, 304, 319, 333 ; O'Callaghan, *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. IX.

ron 780 hommes pour aller ravager la Nouvelle-Angleterre. Dans le mémoire que lui avait remis le gouverneur de Beauharnois pour lui servir d'instructions, il était dit que l'objet principal de sa campagne n'était pas d'attaquer les Anglais trop en nombre pour donner lieu à des espérances de succès, mais de mettre à couvert le fort Saint-Frédéric et leur ôter l'idée d'en faire le siège. M. de Rigaud se rendit jusqu'au fort Sarasto, mais il ne l'attaqua pas pour se conformer à ces instructions. Le parti revint à Montréal à la fin de juillet. Il ramenait 41 prisonniers et 28 chevelures. (1)

En février 1748, M. de Rigaud était promu lieutenant de roi du gouvernement de Québec. Il remplaçait M. de Saint-Ours Deschaillons.

Le 23 septembre 1748, M. de Rigaud se faisait accorder par MM. de la Galissonnière et Bigot une concession de six lieues de front, le long de la rivière de Maska, sur trois lieues de profondeur de chaque côté de cette rivière, les dites six lieues de front à prendre à sept lieues de l'embouchure de la rivière Maska. Cette concession était faite à perpétuité à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, droit de pêche, chasse, traite avec les Sauvages, etc., etc. (2)

(1) Sur cette expédition de 1747, consulter Richard, *Supplément du rapport du docteur Brymner sur les archives canadiennes*, 1899, p. 152; *Collection de manuscrits*, vol. III, pp. 337, 341, 349; O'Callaghan, *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. IX.

(2) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 212.

Cette concession fut confirmée par le roi le 30 avril 1749.

La cité de Saint-Hyacinthe s'élève aujourd'hui sur l'ancienne concession de M. de Rigaud.

Le 1er mai 1749, M. de Rigaud succédait au chevalier Bégon, décédé, comme gouverneur des Trois-Rivières.

L'ingénieur Franquet qui visita Trois-Rivières le 27 juillet 1752 dit de M. de Rigaud :

“Le gouverneur se nomme M. Rigaud de Vaudreuil, il est frère du major des Gardes. Madame de Rigaud est fille de M. de la Gorgendière, homme riche et directeur de la Compagnie des Indes pour le castor à Québec.” (1)

En 1754, M. de Rigaud obtenait de passer en France.

Il se rembarqua, dans l'été de 1755, sur un vaisseau du roi l'*Alcide*, pour revenir dans la Nouvelle-France. L'*Alcide* faisait partie d'un convoi de dix-huit bâtiments en route pour le Canada. Ils étaient sous la protection de M. DuBois de La Motte, monté sur l'*Entreprenant*.

Le 8 juin 1755, à vingt-cinq lieues dans le nord'est du Cap Ray (Terre-Neuve), trois des vaisseaux français, l'*Alcide*, capitaine Hocquart de Blincourt, le *Lys*, capitaine Lorgeril l'aîné, et le *Dauphin royal*, capitaine de Montolais, séparés du convoi, rencontrèrent une escadre anglaise commandée par Boscawen.

(1) Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada*, p. 44.

M. Hocquart, qui était sur la galerie de son vaisseau fit crier par trois fois au capitaine Howe, du *Dunkirk*, “Sommes-nous en paix ou en guerre?” Howe, fit répondre: “Nous n’entendons pas.” M. Hocquart prit lui-même le portavoix et lui répéta par deux fois: “Sommes-nous en paix ou en guerre?” Howe lui répondit bien distinctement: “La paix! La paix!” C’est quelques minutes plus tard que la première volée fut tirée du *Dunkirk*. L’*Alcide* fut aussitôt désarmé. Il essaya bien de se défendre, mais cinq vaisseaux anglais l’entouraient. Il en fut de même du *Lys* qui n’avait que vingt-deux canons. L’*Alcide* et le *Lys* se rendirent. Quant au *Dauphin royal*, plus rapide, il put s’échapper. (1)

M. de Rigaud, fait prisonnier, fut amené en Angleterre. Après quelques mois de captivité, il réussit à s’échapper des mains des Anglais et passa en France. Le 4 mai 1756, M. de Rigaud était de retour à Québec.

En considération de la perte qu’il avait faite sur l’*Alcide* et des dépenses que lui avait occasionnées sa détention en Angleterre, le roi lui avait accordé, le 9 avril 1756, une gratification de 8000 livres.

A la prise d’Oswégo ou Chouaguen le 14 août 1756, M. de Rigaud commandait les Cana-

(1) Sur le combat de l’*Alcide* et du *Lys* contre l’escadre anglaise, on peut consulter Pichon. *Lettres et mémoires pour servir à l’histoire naturelle, civile et politique du Cap-Breton*, p. 258.

diens et les Sauvages. C'est lui qui assura le succès de la journée en passant la rivière Oswégo à la nage avec ses Canadiens et ses Sauvages pour tomber sur les ennemis. L'un des drapeaux pris à cette bataille fut déposé dans l'église des Trois-Rivières dont M. de Rigaud était le gouverneur.

Au mois de février 1757, le gouverneur de Vaudreuil confiait à M. de Rigaud le commandement d'une expédition chargée de frapper un coup imprévu sur le fort William-Henry ou George, où les Anglais avaient réuni toute une flotte de bateaux destinée à jeter, dès l'ouverture de la navigation, une armée sous les murs de Carillon. Le détachement se composait de 50 grenadiers, de 200 volontaires, de 270 soldats des troupes de la marine, de 600 Canadiens et de 350 Sauvages, soit en tout 1479 hommes. Les principaux officiers sous les ordres de M. de Rigaud étaient MM. de Longueuil, Dumas, de Poulhartz, le Mercier, de Lotbinière, etc.

La petite armée partit de Montréal par détachements à partir du 20 février 1757. Le 9 mars, tout le corps expéditionnaire était rendu à Carillon. Le 19 mars, on arrivait dans les environs du fort William-Henry. A cause de l'état de défense du fort, on n'essaya pas de le prendre d'assaut, mais on détruisit un nombre considérable de bateaux et d'objets de toutes sortes accumulés pour l'offensive du printemps.

L'expédition de M. de Rigaud, au dire mê-

me de M. de Montcalm, qui n'aimait pourtant pas les Vaudreuil, eut tout le succès qu'on pouvait en attendre. (1)

Dans l'été de 1757, M. de Rigaud prit part à une nouvelle expédition contre le fort William-Henry ou fort George. Cette fois l'armée était commandée par M. de Montcalm lui-même. Le 3 août 1757, le marquis de Montcalm fit sommer le lieutenant-colonel Munroe, commandant du fort William-Henry, de se rendre. Ce dernier fit une réponse digne d'un vieux soldat: "J'ai sous mes ordres des soldats disposés comme moi à périr ou à vaincre." Après sept jours de siège, le brave Munroe fut cependant obligé de capituler. La belle victoire du fort William-Henry fut malheureusement ternie par la barbarie des Sauvages alliés.

Par la mort du deuxième baron de Longueuil arrivée le 17 janvier 1755, le gouvernement de Montréal était devenu vacant. D'après l'ordre de promotion jusqu'alors suivi dans la Nouvelle-France, M. de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières depuis six ans, avait le droit de s'attendre à succéder au baron de Longueuil.

Le gouverneur de Vaudreuil demanda cette charge pour son frère.

(1) Sur l'expédition du fort William-Henry, on peut consulter l'abbé Casgrain, *Montcalm et Lévis*, vol. 1er, p. 195; O'Callaghan, *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. X; *Relations et journaux de différentes expéditions faites durant les années 1755-56-57-58-59-60*, pp. 71 et 76.

Le 12 avril 1756, le ministre expliquait à M. de Vaudreuil les raisons qui empêchaient le roi de nommer son frère gouverneur de Montréal. Le roi, disait-il, rend toute la justice qu'il peut désirer au zèle et au sentiment d'honneur et de probité de M. de Rigaud. Il sait qu'il s'est conduit valeureusement durant la dernière guerre. Mais ces avantages sont-ils suffisants pour que le roi lui confie le gouvernement général, si ce gouvernement devient soudain vacant? Il ne le pense pas. Pour remplir convenablement tous les objets de cette place, il faut une certaine étendue de talents et de lumières que la nature ne donne pas à tout le monde et que la meilleure volonté ne peut procurer. Le roi a jugé qu'il convient de nommer au gouvernement de Montréal un officier qui pourra succéder au gouverneur général s'il vient à manquer. Vous êtes trop instruit, ajoutait-il, de l'importance du gouvernement général et de toutes les qualités qu'il exige, pour ne pas sentir la nécessité de cet arrangement et en même temps trop bon serviteur pour n'y pas concourir. Le ministre terminait en disant à M. de Vaudreuil qu'il ne proposerait le remplacement du gouvernement de Montréal qu'après avoir reçu sa réponse." (1)

Le gouverneur de Vaudreuil répondit au ministre que, puisque son frère ne pouvait avoir le

(1) *Rapport concernant les archives canadiennes pour 1905*, vol. 1er, p. 222.

gouvernement de Montréal, il demandait pour lui une retraite honorable avec la continuation du poste de la Baie pendant trois ans.

Le 12 juin 1756, se ravisant, M. de Vaudreuil revenait à la charge auprès du ministre avec de nouveaux arguments en faveur de la nomination de son frère. La principale objection qu'on soulevait contre M. de Rigaud, c'est qu'en qualité de gouverneur de Montréal, au cas de la disparition du gouverneur général, il aurait exercé le commandement de toute la Nouvelle-France. M. de Vaudreuil faisait voir que cet inconvénient n'était pas à craindre puisque par des lettres patentes tenues secrètes expédiées en 1756 le commandement de la Nouvelle-France était donné à M. de Montcalm en cas de mort du gouverneur général.

Les arguments apportés par M. de Vaudreuil eurent raison des dernières hésitations du ministre, et, le 1er mai 1757, M. de Rigaud obtenait enfin le gouvernement de Montréal. (2)

M. de Rigaud avait obtenu, en 1753, pour deux ans, la concession du poste de la baie Ver-

(2) Dans le *Rapport concernant les archives canadiennes pour 1905*, vol. 1er, p. 511, on trouvera un mémoire soumis au Conseil de Marine au sujet de la nomination de M. de Rigaud au gouvernement de Montréal. Nous voyons par le *Journal de Montcalm* que la nouvelle officielle de la nomination de M. de Rigaud au gouvernement de Montréal n'arriva à Québec que le 16 juin 1758.

te, sur le lac Michigan.(1) M. de Rigaud ayant fait de nouvelles instances auprès du ministre, celui-ci, le 26 janvier 1759, écrivait au gouverneur de Vaudreuil que le roi, satisfait des services de M. de Rigaud, lui accordait à vie la concession du poste de la baie Verte. Le titre lui en fut donné, le 15 octobre 1759, par MM. de Vaudreuil et Bigot. Ce titre fut ratifié par le roi le 15 janvier 1760. (2)

En 1758, 1759 et 1760, M. de Rigaud se prodigua pour garder à la France sa belle colonie du Canada. Sa vaillance, son expérience de la guerre telle qu'elle se pratiquait en Amérique, la grande influence qu'il exerçait sur les Sauvages lui permirent de rendre des services signalés. Mais le nombre, à la fin, l'emporta.

Après la capitulation de Montréal, M. de Rigaud passa en France, avec son frère, le dernier gouverneur de la Nouvelle-France.

Rendu à 59 ans, après un demi-siècle de services, M. de Rigaud avait bien gagné sa retraite. Le roi la lui accorda en mars 1762, avec une pension de 2000 livres sa vie durant.

(1) Dans sa lettre au ministre du 21 août 1752, le gouverneur Duquesne avait fortement appuyé la demande de M. de Rigaud au sujet de cette concession.

(2) Après la conquête, M. de Rigaud vendit sa concession de la baie Verte à M. William Grant. Nous croyons que le gouvernement anglais refusa de reconnaître les droits de M. de Rigaud à la propriété de la baie Verte. Voir à ce sujet O'Callaghan. *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. VII, pp. 817, 843, 872, 974.

Les deux frères, Pierre et François-Pierre de Vaudreuil, qui avaient toujours été liés par la plus tendre amitié, vécurent ensemble à Paris et au château de Collier, commune de Muides (Loir et Cher).

C'est au château de Collier, le 24 août 1779, que s'éteignit M. de Rigaud, connu dans le pays sous le nom de marquis de Rigaud.

François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil avait épousé, à Québec, le 2 mai 1733, Louise Fleury de la Gorgendière, fille de Joseph Fleury de la Gorgendière, écuyer, seigneur de Deschambault, et de dame Claire Jolliet (1).

Après la perte du pays, madame de Rigaud de Vaudreuil suivit son mari en France. Dans une lettre au ministre du 18 mai 1768, elle disait :

“Permettez, monsieur le duc, que j'ay l'honneur de me rappeler à votre souvenir. J'ay eu celui de vous représenter ma triste situation. J'espère que vous ne l'avez point oubliée et quand (sic) considération des cinquante ans de services de mon mari, vous voudrez bien nous procurer au moins la vie, en dédommagement de la fortune que nous a enlevé les malheurs de la guer (sic) et la réduction des papiers qui nous réduit dans le plus cruel état n'ayant uniquement que quatre mil francs du Roy pour toute ressource qui ne peuvent nous faire vivre. J'at-

(1) Contrat de mariage reçu par le notaire Henry Hiché, à Québec, le 30 avril 1733.

tends, monsieur le duc, mon bien être de votre justice et de votre bonté que j'implore avec la plus grande instance."

Madame de Rigaud de Vaudreuil écrivait encore au ministre, le 23 août 1774, cette fois du château de Villissey, en Lorraine près Commercy :

"J'apprends, Monsieur avec bien de la reconnaissance la justice que vous venez de faire rendre au pauvre Canadien qui jémissoit depuis quatre années sous le poix d'une imposition qui les privoit du plus nécessaire et que nous avons éprouvez nous-même, ayant pour toute subsistance 4,000l de pension du Roy, réduite à 2,700l par l'imposition des dixièmes, pour seul récompense de 50 années de service de Monsieur de Vaudreuil des plus painible et trop connue pour vous ennuyer d'un détail dont vous pouvez vous faire rendre compte. J'auroi seulement l'honneur de vous représenter, Monsieur, que nous joignons à cela le sacrifice de soixante mil livre de rentes que nous avons fait pour rester sous la domination du Roy.

"Vous estes trop juste, Monsieur, pour ne pas sentir notre triste position et combien il est difficile à Monsieur de Vaudreuil et moi de pouvoir vivre avec une aussi petit revenue auquel j'espère que vous aurai égard. Je ne vous cacherai point que l'imposition que nous avons éprouvez depuis quatre ans nous réduit aux aboys. J'attends de votre justice le rembourse-

ment de ces quatre années, que j'ay l'honneur de vous demander dans un moment où je suis dans le plus grand besoin et le plus pressant. L'exemple que j'ai devant les yeux dans la maîtrise de Lauraine à qui on vient de remètre, non seulement les trois vingtième, mais le remboursement depuis six ans, m'otorise à vous demander la même grâce que j'attends de vos bontés."

Madame Rigaud de Vaudreuil décéda à Saint-Domingue dans le cours de février 1775.

Notre dernier gouverneur de Vaudreuil écrivait de Paris à M. de Lotbinière le 31 mai 1775:

"..... J'apprends dans ce moment que madame de Rigaud, qui était partie au mois de novembre dernier pour conduire sa nièce, madame la vicomtesse de Choiseul, à Saint-Domingue, y étant décédée dans le mois de février dernier..."

L'année suivante, le 31 mars 1776, M. de Vaudreuil écrivait encore à M. de Lotbinière:

"Vous aurez sans doute appris, mon cher de Lotbinière, la mort de madame de Rigaud arrivée au mois de février 1775 à Saint-Domingue où elle était allée pour l'arrangement de ses affaires; mon frère de Rigaud depuis ce triste événement est chez moi; nous comptons passer ensemble le reste de nos jours."

Du mariage de François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil et de Louise Fleury de la Gorgendière étaient nés cinq enfants:



Louis-Victor, marquis de Vaudreuil?

I. Louise-Claire Rigaud de Vaudreuil

Née à Québec le 26 mai 1734.

Décédée au même endroit le 6 juin 1734, et inhumée au cimetière paroissial.

II. Louise-Françoise-Xavier Rigaud de Vaudreuil

Née à Québec le 27 juin 1742.

Décédée au même endroit le 15 avril 1743, et inhumée au cimetière paroissial.

III. Louise-Françoise-Ignace Rigaud de Vaudreuil

Née à Québec le 16 août 1744.

Décédée aux Trois-Rivières le 3 septembre 1745 et inhumée au cimetière paroissial.

IV. Louise-Joseph Rigaud de Vaudreuil

Née aux Trois-Rivières le 21 juin 1746.

Décédée à Québec le 7 octobre 1748, et inhumée au cimetière paroissial.

V. Henri-Marie-Josette Rigaud de Vaudreuil

Née aux Trois-Rivières le 28 août 1753.

Décédée au même endroit le 6 mai 1754 et inhumée dans l'église des Ursulines.

IX

PHILIPPE-ARNAUD

DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Né à Québec le 5 février 1705.

Décédé avant le 10 novembre 1718. (1)

(1) M. D'Hozier lui fait épouser Antoinette Colombet. Il l'a confondu avec le frère de son père, Arnaud de Rigaud de Vaudreuil, qui épousa le 26 septembre 1653, Antoinette de Colombet, fille de Philippe de Colombet, seigneur et baron de Giffey en Bourgogne, et de Renée de Suc.

JOSEPH-HYACINTHE
DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Né à Québec le 21 juin 1706, il était le neuvième fils et le dixième enfant de Philippe de Rigaud de Vaudreuil et de Louise-Elisabeth de Joybert.

Son père le fit entrer comme enseigne dans les troupes du détachement de la marine dès 1715. Il n'avait pas encore dix ans! Les enfants du marquis de Vaudreuil n'étaient pas plus précoces que les autres enfants, mais on comprend que le jeune de Vaudreuil n'était enseigne que *sur le papier*, c'est-à-dire sur les rôles et qu'il ne faisait aucun service.

C'est en 1722 que Joseph-Hyacinthe de Rigaud de Vaudreuil passa en France. Il ne revint jamais au pays de sa naissance.

Entré dans le Régiment des Gardes Françaises en qualité de gentilhomme à drapeau peu après son arrivée en France, M. de Vaudreuil fut promu second enseigne, le 24 juin 1724.

En 1725, le jeune officier, qui n'avait pas de fortune et qui ne pouvait plus compter sur la protection de son père, passait à Saint-Dominique où il espérait avancer plus vite.

Le 17 janvier 1726, M. de Vaudreuil recevait une commission de capitaine d'infanterie. La même année, M. de la Rochelard, gouverneur général de Saint-Domingue, lui donnait le commandement de toutes les troupes de la colonie pour les mener à la frontière des Espagnols où quelques hostilités avaient été commises.

Le 8 mai 1730, M. de Vaudreuil était nommé major du Petit-Goâve, île Saint-Domingue.

En 1734, le 1er septembre, il devenait major et commandant au fond de l'île à Vache, quartier Saint-Domingue.

Le 17 août 1738, il était chargé de commander dans toute la partie du sud de l'île Saint-Domingue.

Deux ans plus tard, le 17 janvier 1740, il était fait lieutenant de roi et commandant du fond de l'île à Vache et dépendances.

Le 20 septembre 1743, il était promu lieutenant de roi et commandant de tout le Cap-Français.

Le 1er novembre 1749, Louis XV faisait M. de Vaudreuil capitaine de vaisseau, gouverneur des parties de l'ouest et du sud de Saint-Domingue et commandant général de toute l'île Saint-Domingue sous les ordres du gouverneur général ou, en son absence, avec les mêmes honneurs et prérogatives.

Enfin, au mois de mars 1753, il était nommé gouverneur et commandant général et en chef de toutes les îles de Saint-Domingue sous le Vent.

La santé chancelante de M. de Vaudreuil le força de donner sa résignation le 19 mars 1757. (1)

Louis XV, pour récompenser les services de M. de Vaudreuil, lui accorda 2000 écus de pension de retraite et le fit commandeur honoraire de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis.

Le comte de Vaudreuil mourut à Paris le 30 octobre 1764. (2) Un mois avant sa mort, le Roi lui avait permis de porter la grande Croix et le Cordon rouge, en sa qualité de commandeur honoraire de l'ordre de Saint-Louis.

Le baron de Malouet, qui fut député à la Constituante puis ministre de la marine, sous la Restauration, fait de grands éloges de M. de Vaudreuil dans ses *Mémoires*:

“Sa société, ses lumières, et celles d'un négociant très distingué, M. Stanislas Foache, qui était aussi mon ami, contribuèrent à rectifier mes idées sur le régime colonial. Nous disputions sans cesse, et en nous accordant sur le but, qui était une bonne administration, nous diffé-

(1) M. de Montcalm écrivait, le 10 juin 1757, à M. de Bourlamaque: “M. le comte de Vaudreuil, gouverneur de Saint-Domingue, qui depuis deux ans demandait son rappel, l'a obtenu. Sa place donnée à M. Bast.”

(2) On lit dans la *Gazette de Québec* du 2 mai 1765: “Le comte de Vaudreuil, ci-devant gouverneur du Canada, mourut le 1er novembre (1764).” Erreur. C'est du comte Joseph-Hyacinthe de Rigaud de Vaudreuil dont il s'agit dans cette note.

rions sur les moyens. M. Legras voulait un gouvernement paternel et les anciennes formes ; il me citait, comme les meilleurs, le gouvernement de M. de Lanage et celui de M. de Vaudreuil qui étaient effectivement des hommes sages et modérés, sous lesquels la colonie avait prospéré. Alors, me disait-il, nos magistratures étaient composées des plus notables propriétaires, qui servaient gratuitement ; et l'assemblée des deux conseils, lorsqu'on les réunissait pour la fixation de l'impôt ou pour tout autre intérêt de la colonie, la représentait en réalité. Notre police rurale était aussi dirigée par des officiers colons ; si bien que le gouvernement militaire se trouvait modifié par une sorte d'esprit de famille qui en tempérerait l'autorité. Aujourd'hui toute notre hiérarchie civile, politique et militaire, est composée de gens étrangers à la colonie, qui n'y ont aucun intérêt ; on nous donne pour juges de mauvais avocats de Paris ; les commandements, les grades d'état-major sont remplis par des hommes que l'on envoie ici pour y faire leur fortune, et qui n'ont aucun scrupule sur le choix des moyens. Les tribunaux sont sans considération, et les militaires sans égards pour les propriétaires. Le gouvernement, plus faible, moins respecté qu'il ne l'était ci-devant, est cependant plus arbitraire, plus oppressif ; les impôts croissent tous les jours, et le monopole commercial auquel nous sommes soumis prive nos manufactures

des ressources du commerce étranger, qui pourraient seules les faire prospérer.”

M. de Vaudreuil avait épousé à Saint-Domingue, le 12 juin 1732, Marie-Claire-Françoise Guyot de la Mirande, veuve de Dominique Hérard, et fille de messire Charles Guyot de la Mirande, lieutenant de roi à Saint-Domingue, et de Agnès Le Maire.

Elle lui donna quatre enfants :

I. *Marie-Agnès-Elisabeth-Charlotte de Rigaud de Vaudreuil*

Née à Saint-Domingue le 29 avril 1733.

Décédée au même endroit en 1737.

II. *Joseph-Hyacinthe-François de Paule de Rigaud de Vaudreuil*

Né à Saint-Domingue le 2 mars 1740. (1)

A l'âge de dix-neuf ans, le jeune Vaudreuil prit rang dans l'armée, plutôt, ce semble, par respect pour ses traditions de famille que par véritable esprit militaire. Durant la guerre de sept ans, il fit campagne dans l'état-major du prince de Soubise, le vaincu de Rosbach.

La paix faite, il oublia vite le métier des armes ; on ne le verra ni en Amérique ni en Russie, parmi les brillants volontaires d'Yorktown ou d'Ismail. Sa vocation, son ambition était

(1) Baptisé en la paroisse de Saint-Joseph de Torbec, de l'île à Vache.

ailleurs, et jusqu'à près de quarante ans, il vécut autour de Versailles, confondu dans la foule des gentilshommes. La mort de son père en 1764, suivie bientôt de celle de sa mère, lui avait valu la jouissance d'une grande fortune; les revenus considérables qu'il tira de ses plantations de Saint-Domingue lui permirent d'être obligeant toujours, magnifique à l'occasion. Il n'était pas jusqu'à son origine créole qui ne concourût à le mettre en évidence: ne suffisait-il pas alors d'être Américain de coeur ou de naissance pour plaire à ceux qui avaient applaudi *Alzire* ou qui lisaient les *Incas*?

A ces avantages, le jeune Vaudreuil joignait les qualités extérieures que le monde recherche dans ses favoris: un visage agréable, des manières nobles et attrayantes, une conversation variée, l'art de donner au badinage et à la galanterie les formes les plus respectueuses. Il n'y a que deux hommes, disait la princesse d'Hénin, qui sachent parler aux femmes, LeKain sur le théâtre et M. de Vaudreuil à la ville. (1) Il lisait bien les vers, contait à merveille, et chantait avec goût les ariettes à la mode. La chronique d'alors le fait bien débiter, comme virtuose de salon, chez la maréchale de Luxembourg, par une chanson dont le choix semble fort invraisemblable, mais elle le montre aussi figurant dans les quadrilles costumés de la Cour, et montant en rival

(1) Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie*.

de Molé, sur les scènes de société, chez le duc d'Orléans à Bagnolet, chez la duchesse de Bourbon à Petit-Bourg, chez le comte de Clermont à Berny. Grimm le proclamera un jour le meilleur acteur de société qu'il y ait peut-être à Paris. (1) Sa politesse semblait à tous partir du cœur, et sa bienveillance ne se refusait à personne. Il mettait assidûment en pratique ce conseil d'un vieux courtisan d'alors : Dites du bien de tout le monde en attendant l'occasion d'appliquer cet autre : Demandez tout ce qui vaquera.

Cette occasion finit par s'offrir naturellement à lui. On sait quel rôle les Polignac ont joué autour de Louis XVI pendant la plus grande partie de son règne. Une jeune femme sortie de la noblesse de province, Yolande de Polastron, comtesse de Polignac, conquiert sans y penser la faveur et l'amitié de la reine Marie-Antoinette ; devenue successivement duchesse, gouvernante des Enfants de France, elle s'imposa au couple royal avec tout un cortège de parents et d'amis. A sa suite, les femmes se montrent d'abord : ce sont sa belle-soeur, la comtesse Diane, laideron plein d'esprit, devenue, en dépit de ses moeurs, Chanoinesse et dame d'honneur de Madame Élisabeth ; puis son autre belle-soeur, la languissante et sentimentale Mme de Polastron, bientôt

(1) Papillon de La Ferté, *Journal*, 19 janvier et 2 février 1763. — Collé, *Journal historique*, t. II, p. 363. — D'Oreikirch, *Mémoires*, t. II, p. 199. — Grimm, *Correspondance* (Ed. Tourneux, t. XII, p. 427).

objet des hommages assidus du comte d'Artois ; puis, sa fille, la duchesse de Guiche, qui attirera aussi un moment, dit-on, les regards du prince. Au près d'elles, les hommes, — je mets à part le caustique et sournois baron de Besenval, — font moins brillante figure. M. de Polignac est homme plein de droiture et d'honneur. M. de Polastron est une "nullité qui joue du violon". M. d'Adhémar, l'aimable chanteur, disparaîtra bientôt dans les honneurs lointains d'une grande ambassade. Le seul avec lequel il fallait compter, c'était le brillant cousin qui était avant tous dans le cœur de la favorite, c'était Vaudreuil.

Depuis plusieurs années, Mme de Polignac exerçait sur son jeune parent le pouvoir discret et pourtant souverain de ses charmes. Une tradition de famille, dont je ne garantis point l'exactitude, a entouré de circonstances assez romanesques l'origine de cette liaison. Vaudreuil, dit-on, était vivement sollicité par sa soeur, Mme de Duras, de souscrire à un projet de mariage entre lui et une de ses parentes éloignées, Mlle de Polastron, encore enfant. Il se laissa conduire au couvent où la jeune personne était élevée mais celle-ci ne promettait point, à ce qu'il paraît, de devenir ce qu'elle fut plus tard, une femme séduisante entre toutes. Vaudreuil, en la quittant, s'exprima sur son compte en termes peu flatteurs, et assez haut pour que la petite pensionnaire l'entendit. C'en fut fait, bien entendu, de

tout espoir d'alliance. Quelques années plus tard, Vaudreuil rencontra à Versailles une dame dont la beauté le charma; il ne reconnut point en elle la cousine dédaignée, et n'en fut que plus étonné en apprenant son nom. Dès ce jour, il en devint éperdument amoureux, et sa passion devait durer jusqu'à la mort de celle qui en fut l'objet.

La véritable entrée en scène de Vaudreuil à Versailles, l'heure à laquelle il devint un personnage important, est signalée par les contemporains vers la fin de 1779. Le 16 octobre, Mercy, qui a semblé l'ignorer jusque-là, mande à l'impératrice Marie-Thérèse l'importante libéralité dont Vaudreuil vient d'être l'objet, par l'entremise de la comtesse Jules de Polignac. L'adroit créole, sous prétexte qu'à cause de la guerre il ne tirait rien de ses propriétés d'Amérique, venait de se faire attribuer trente mille livres de pension jusqu'à la paix. Pour en perpétuer le profit, il aurait échangé à temps cette pension, de l'aveu de la Reine, contre un domaine obtenu par le crédit du comte d'Artois. Ce ne fut pas tout: peu de temps après, il se faisait comprendre dans une promotion de camp, et, ce qui ne le touchait pas moins, il était investi d'une charge de cour bien rétribuée, celle de grand fauconnier. (1) Ses fonctions se bornaient, la chasse au vol n'étant plus en usage, à recevoir solen-

(1) 1er mars 1880.

nellement les gerfauts d'Islande offerts par le roi de Danemark, ou les faucons envoyés de Malte.

Bientôt après, il était décoré du cordon bleu, et nommé gouverneur ad honores de la citadelle de Lille, aux appointements annuels de six mille livres.

L'amitié d'un prince du sang couronna et assura cette série de faveurs. En 1782, il se fit désigner pour suivre le comte d'Artois en Espagne, au siège de Gibraltar, visita avec lui les tranchées sous le feu de l'ennemi, et le souvenir des dangers courus côte à côte comme celui des affections communes consacra entre eux une amitié à toute épreuve.

Abrité ainsi derrière l'ami de la Reine et le frère du Roi, Vaudreuil finit par régenter sans bruit et animer de sa vie propre la société intime, restreinte, qui servait de refuge à Marie-Antoinette contre les ennuis de la royauté. Il était à peu près le maître du logis dans l'appartement où la gouvernante des Enfants de France recevait presque chaque soir sa souveraine, et où le Roi, un peu dépaysé et mal à l'aise, était parfois traité en importum. Enfin, il tenait, au sens strict du mot, le premier rôle sur le petit théâtre de Trianon; il était le compère Colas dans *Les deux Chasseurs et la Laitière*, Richard dans *Le Roi et le Fermier*, le devin dans *Le Devin de Village*; il jouait au naturel, d'après le Roi, le personnage du jaloux Dormilly dans *Les Fausses Infidélités*

de Barthe ; enfin, le 19 août 1785, déguisé en comte Almaviva, il devenait pour quelques heures l'amoureux de *Rosine* sous les traits de Marie-Antoinette. Les ennemis de l'*Autrichienne* voulurent voir là autre chose qu'une comédie. Vaudreuil figurait dans leur pensée sur cette liste d'amants apocryphes illustrée déjà des noms de Lauzon et de Coigny. Or, s'il en est un à écarter, c'est assurément l'Almaviva de Trianon. Non seulement il ne fut jamais aimé, mais de fait il fut toujours suspect.

Pour n'être pas un favori, Vaudreuil jouit néanmoins, à certains moments, d'un crédit sans bornes. Il aimait trop ses aises et ce qu'un de ses amis a appelé la douceur de vivre, pour se donner le souci des affaires, et n'avait point d'idées à offrir aux gouvernants ; mais sa main se faisait sentir partout et son pouvoir était occulte, mal défini, sans responsabilité comme sans limites. Indifférent à l'administration et à la politique générale, Vaudreuil se passionnait pour les questions de personnes et les "trigauderies de Cour" ; il entendait être, entre un clavecin et une table de quinze, l'arbitre des grâces et, dans les changements ministériels, le nom qu'il avait soufflé à la Reine, par l'intermédiaire de la favorite, finissait par se trouver dans la bouche du souverain. Il eût donné, s'il eût pu, le portefeuille de la marine au chef de sa maison, le marquis de Vaudreuil ; il réussit en revanche à faire disgracier le prince de Montbarey, ministre de

la guerre, qui avait refusé à lui et aux siens de lucratives survivances, et Ségur et Castries, quand ils arrivèrent au pouvoir, durent un peu se considérer comme ses obligés.

Son influence est encore plus sensible dans les intrigues qui portèrent Calonne au contrôle général des finances, et l'y soutinrent pendant plusieurs années. Avec la garde des sceaux, le lieutenant de police et la moitié de la Cour, il dirigea la faction favorable à ce ministre contre les débris du parti Choiseul, favorable à Necker. Lorsque le marquis de Vaudreuil fut injustement menacé de passer en jugement pour sa conduite à la bataille navale des Saintes, il crut pouvoir intervenir avec autorité en sa faveur. On racontait même alors qu'il était allé trouver le maréchal de Castries et qu'il l'avait pressé si vivement que celui-ci aurait fini par dire: "Mais vous oubliez, Monsieur, que vous parlez à un maréchal de France et à un ministre du Roi. — Je ne puis l'oublier, aurait répliqué Vaudreuil, puisque c'est moi qui les ai faits : ce serait à vous à vous en souvenir." (1)

A Calonne, qui tenait les clefs du trésor, il paraît avoir demandé surtout des services en rapport avec la situation du personnage. Vaudreuil, qui donnait des dîners et des fêtes magnifiques, qui était la providence de sa nombreuse parenté, ne se piquait ni d'ordre dans ses finan-

(1) Bachaumont, *Mémoires*, 16 janvier 1784.

ces, ni de discrétion dans ses emprunts. Dès 1784, des circonstances que nous ignorons amenèrent dans sa situation de fortune une perturbation irrémédiable. Il dut recourir aux bontés du Roi, mettre à profit l'obligeance de Calonne, et obtint une avance de 1,200,000 livres. Ce secours étant insuffisant, il se résigna à mettre en vente une partie de ses tableaux. Il est vrai que Louis XVI lui en racheta plusieurs et à haut prix; ce qui était une façon détournée de lui venir en aide. Deux ans plus tard, étant mis en demeure de rembourser six cent mille livres empruntées sur billets, il dut demander un arrêt de surséance qui lui fut refusé, sa dette n'ayant pas été contractée selon les formes légales. Derechef, il s'adressa à Calonne; celui-ci, pris d'un reste de scrupules, pria le comte d'Artois d'avancer la somme, et, dès le lendemain, se jugeant couvert par cette garantie, envoya à Vaudreuil les six cent mille livres.(1)

Malgré ces fâcheuses indiscretions, Vaudreuil n'en vint pas à exploiter dans une pensée de lucre la faveur royale ou ministérielle. S'il fut peu délicat à force d'imprévoyance, il ne fut jamais vénal. En un sens, sa probité était féroce à "l'américaine", comme dit Besenval, qui ne

(1) Montgaillard (*Histoire de France*, t. II, p. 221) affirme qu'en huit années Vaudreuil toucha, par suite de gratifications annuelles ou d'ordonnances de comptant, la somme de 2,885,000 livres, indépendamment des appointements qui lui étaient alloués comme grand fauconnier.

l'aimait guère. Beaumarchais se présente un jour à son lever, lui expose un merveilleux projet de finances de son invention, et lui offre un *pot-de-vin* important, s'il consent à patronner l'affaire: "Monsieur, répondit Vaudreuil, vous ne pouviez venir dans un meilleur moment, car j'ai passé une bonne nuit et jamais je ne me suis mieux porté que ce matin; hier, je vous aurais fait jeter par la fenêtre." (1)

La vieille monarchie n'avait plus que le souffle dès ce printemps de 1787 où s'acheva, par une crise inattendue, le règne de Calonne. Ce fut aussi, dans les petits appartements, le terme du règne de Vaudreuil. . . Vaudreuil partit avec les Polignac pour l'Angleterre, sous prétexte de prendre les eaux de Bath. Rentré en France, il trouva sa situation bien changée. Il était convaincu par les papiers de Calonne d'avoir singulièrement abusé de son crédit, et d'avoir puisé près d'un million sans justification quelconque dans le trésor public. Or, à ce moment même, sa charge de grand fauconnier était supprimée, et ses ressources personnelles venaient d'être diminuées par la banqueroute du financier Saint-James, son bailleur de fonds ordinaire. Il espéra un moment que le Roi, à l'aide d'un acquit de comptant, le tirerait d'affaires; mais Louis XVI avait dit de lui et de ses amis: "Ils n'ont qu'à payer, je n'entends plus être responsable de

(1) Mme Vigée-Lebrun, *Souvenirs*.

leurs folies." La Reine elle-même aurait été inflexible.

En juillet 1789, la révolte était maîtresse de Paris et menaçait Versailles. . . Dans la nuit du 16 au 17, le comte d'Artois, suivi de Vaudreuil, de son capitaine des gardes d'Hénin, et de son écuyer de Grailly, partait de Versailles à cheval et gagnait par des chemins détournés la forêt de Chantilly. . . La frontière fut franchie sans obstacles. A Namur, le prince et ses amis s'arrêtèrent quelques jours, puis ils repartirent le 2 août pour la Suisse.

Pendant deux années, Vaudreuil vécut près des Polignac, au château de Kittsee, près de Presbourg, et dans un faubourg de Vienne, mais il se garda de les suivre en Ukraine, où ils s'établirent sur une terre qu'ils tenaient de Paul Ier.

Ses yeux et sa pensée étaient alors tournés vers l'Angleterre.

En 1795, Vaudreuil trouva enfin les moyens de gagner l'Angleterre.

En 1799, Vaudreuil s'établit définitivement aux portes de Londres, à Twickenham, et ne sortit plus de sa retraite; il était devenu Anglais d'habitudes et presque de coeur.

La première Restauration qui ramena le comte de Vaudreuil à Paris, après vingt-cinq ans d'absence, lui valut de finir sa vie au milieu de nouveaux honneurs. Il fut nommé lieutenant



Louis-Victor, marquis de Vaudreuil
Né au château de la Théon le 20 juillet 1808
Décédé au château de la Réole le 19 juin 1858

général (1) et introduit dès le début à la Chambre des pairs (2). L'ancien Mécène de Gennevilliers devint ensuite gouverneur du Louvre, puis entra par ordonnance à l'institut, en même temps que Vaublanc, Blacas et Turpin de Crissé. C'était un revenant, mais qui trouvait, du moins en dehors de la politique, des mains tendues pour le recevoir. "Avant-hier, écrit la comtesse Potocka le 22 mai 1814, j'ai été à un concert chez Mme Vigée-Lebrun. Tout le monde s'amusait à voir M. de Vaudreuil en faire les honneurs comme il y a vingt-cinq ans. Ils paraissaient fort bien ensemble malgré la lacune; ils se sont retrouvés comme le beau Cléon et la belle Javotte, et auraient bien pu ne pas se reconnaître." (3)

Chaque jour, écrit un autre contemporain, on venait lui rappeler les bienfaits qu'il avait oubliés, et ces témoignages d'une longue et rare reconnaissance le touchaient profondément. Il n'avait rapporté aucun souvenir amer.

Il recevait au Louvre en grand seigneur d'autrefois; il y réunissait à sa table ses amis de diverses époques, Anglais et Français; il y donnait des concerts où se firent entendre Viotti revenu comme lui de Londres, et Garat rendu aux

(1) 9 septembre 1816.

(2) 4 juin 1814.

(3) L. Pérey, *Histoire d'une grande dame, la comtesse Hélène Potocka*, p. 452.

admirateurs de sa jeunesse. Son insouciance était restée jusqu'au bout égale à sa générosité. Un de ses amis a raconté que le lendemain d'une de ces fêtes, lors de la Saint-Charles en 1816, ses créanciers se présentèrent chez lui, aussi nombreux que ses invités la veille. Il eût été fort embarrassé de les satisfaire, et ce fut le comte d'Artois qui désintéressa les plus pressés.

Son plus vif désir eût été d'obtenir du Roi, par le même intermédiaire, la récompense accordée à la fidèle amitié de Avaray, le titre de duc. De Londres, où il s'était réfugié pendant les Cent-Jours, il rédigea pour son prince une supplique qui resta sans effet, ou qui ne fut pas envoyée à son adresse. Vaudreuil, durant sa dernière maladie, renouvela une requête qui avait pour but, pensait-il, d'assurer à son fils une brillante alliance. “ est bien jeune ! ” se borna à répondre du bout des lèvres le comte d'Artois.

Vaudreuil ne figure dans l'histoire de la Restauration que par sa présence aux obsèques de Louis XVI et de Marie-Antoinette à Saint-Denis et par son vote de mort dans le procès du maréchal Ney. Dès sa première rentrée en France, il avait ressenti les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter, le 17 janvier 1817. Son éloge fut prononcé à la Chambre des pairs par le duc de La Rochefoucault-Liancourt. Un seul mot eût suffi, celui qui résume l'élégie consacrée par le poète Brifaut à sa mémoire :

“Vaudreuil se fit aimer. Ce fut là sa science” (1)

Le comte de Vaudreuil avait épousé à Londres, le 8 septembre 1795, Marie-Joséphine-Hyacinthe-Victoire, fille de son cousin le marquis Louis-Philippe de Rigaud de Vaudreuil et de Madeleine-Pétronille de Roquefort de Marquin.

Elle décéda à Paris le 31 décembre 1851, laissant deux enfants :

1° — Charles-Philippe-Louis-Joseph-Alfred de Rigaud de Vaudreuil né à Londres le 28 octobre 1796. (2) Il fut admis à la Chambre des pairs à titre héréditaire, le 29 mars 1822. Il devint, le 22 février 1829, colonel du 3^e régiment de chasseurs. Il démissionna l'année suivante. Il mourut à Paris le 4 février 1880. Il n'avait pas eu d'enfants. Le nom de Vaudreuil s'est donc éteint avec lui puisqu'il était le seul survivant mâle de cette illustre famille.

2°. — Victor-Louis-Alfred de Rigaud de Vaudreuil né en Ecosse le 1^{er} janvier 1799. En

(1) Léonce Pingaud, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'Emigration*, tome premier, p. VI. Tout ce qui est dit ici du comte de Vaudreuil a été emprunté à M. Pingaud.

(2) Le comte d'Artois écrivait d'Edimbourg, le 31 octobre 1796, au comte de Vaudreuil : “C'est du fond de mon cœur que je te fais compliment, mon ami, sur la naissance de votre enfant : j'embrasse le jeune, je dis bien des choses tendres à la mère, et je veux que tu baises votre petit sur ses joues grasses et blanches”. — *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois*, tome second, p. 279.

1814, au retour des Bourbons, il se décida à suivre comme ses ancêtres, la carrière militaire et il entra dans les cheveu-légers. Après les Cent-Jours (pendant lesquels il avait quitté le sol français pour revoir l'Angleterre) il passa dans les hussards de la garde royale. Mais ses goûts étaient plutôt pour la carrière diplomatique. En 1816, il était envoyé à Naples en qualité d'attaché d'ambassade. Nommé ensuite secrétaire de légation, il résida successivement à la Haye et à Cassel. Promu secrétaire d'ambassade, il fut envoyé à Londres, puis à Lisbonne (1827), où il remplit par intérim les fonctions de chargé d'affaires. En 1828, il retourna à Londres comme premier secrétaire d'ambassade. Il remplissait les fonctions de chargé d'affaires lorsque éclata la révolution de 1830, et ce fut lui qui présenta le personnel de l'ambassade à Talleyrand, envoyé extraordinaire de Louis-Philippe. Il passa ensuite à la légation de Weimar. C'est pendant son séjour dans cette ville qu'il se lia d'amitié avec Goëthe. Malgré son grand âge et ses infirmités, le grand poète Goëthe, dont la fin était alors prochaine, aimait à aller s'entretenir des heures entières avec l'aimable causeur qu'était M. de Vaudreuil. (1) En 1832, il fut dé-

(1) Lettre de la comtesse A.-H. de Vaudreuil à Coudray (26 juin 1832) "Remerciements adressés à l'architecte Coudray, ami de Goëthe, et qui assista à ses derniers moments, pour un souvenir mortuaire de Goëthe, adressé à la comtesse, femme du chargé d'affaires de France à Weimar, et amie d'Otilie, la belle-fille de Goëthe. La comtesse Vaudreuil

signé pour aller remplir les fonctions de ministre plénipotentiaire à Munich. Là, encore, il sut se créer de nombreux amis et servir efficacement son pays. Il eut l'art de captiver l'affection et la confiance du souverain de la Bavière. Une courte maladie l'enleva à son pays le 3 novembre 1834. Il avait épousé, le 23 août 1828, Louise Collot, fille aînée du directeur général de la Monnaie de Paris, dont il eut une fille :

Marie-Marguerite-Victoire-Charlotte de Rigaud de Vaudreuil, qui devint, à Paris, le 25 avril 1853, la femme du comte Amédée-Théodore-Henry-Armand-Gédéon de Clermont-Tonnerre. Celui-ci décéda en son château de Brugny (Marne), le 14 décembre 1881, à l'âge de 57 ans. La comtesse de Clermont-Tonnerre porta toujours un grand intérêt au Canada. Ecrivain de mérite, elle avait traduit en français deux ouvrages de Francis Parkman : *Pioneers of New-France* et *The Jesuits in North America*. Décédée au château de Brugny le 17 septembre 1900, à l'âge

avait envoyé son portrait au poète, déjà très malade, le 20 mars 1832. "Loué soit l'artiste, dit Goëthe, qui n'a point gâté ce que la nature a si parfaitement fait." Le 22, une ou deux heures avant sa mort, Goëthe évoqua ce portrait : "Voyez la belle tête de femme, ces boucles noires, ces merveilleux couleurs sur ce fond sombre. "Chs Andler dit dans ses *Visages et paysages dans le souvenir de Goëthe* : "Et n'est-ce pas aussi un signe des temps que le dernier beau visage dont se soit enchanté le regard mourant du poète ait été le portrait de cette gracieuse comtesse de Vaudreuil, femme du ministre de France auprès des cours de Saxe-Cobourg et de Saxe-Weimar?"

de 70 ans. (1) Leur fille Amédée-Marie-Louise de Clermont-Tonnerre devint, le 15 septembre 1881, l'épouse de Louis-Victor, vicomte de Hé-douville.

III. *Marie-Louise-Charlotte de Rigaud de Vaudreuil*

Née à Saint-Domingue le.....

Décédée à Saint-Domingue en 1741.

IV. *Marie-Joséphine de Rigaud de Vaudreuil*

(1) Nous lisons dans le *Soleil*, de Québec, du 8 novembre 1900 :

“Une Française des plus remarquables par le talent comme par l'illustration de sa famille Madame la Comtesse de Clermont-Tonnerre, née Marquise de Rigaud de Vaudreuil, vient de mourir en France. Les lecteurs canadiens-français ne seront point insensibles à cette mort; car outre les liens de souvenirs qui rattachaient Madame la Comtesse de Clermont-Tonnerre au Canada, elle y a pris toute sa vie un grand intérêt. Douée de rares talents et d'une instruction aussi variée qu'étendue, elle a consacré une partie des loisirs que lui laissait l'éducation de sa famille à faire connaître en France l'histoire du Canada qu'elle avait approfondie plus peut-être qu'aucune femme de son pays. Elle était en relation avec plusieurs écrivains du Canada et des Etats-Unis. Munie de l'autorisation de l'éminent historien Francis Parkman, elle a traduit et publié en France deux de ses livres les plus propres à intéresser les lecteurs du vieux continent: “Pioneers of France”, et “The Jesuits in North America”. C'est elle qui a eu l'obligance de fournir les originaux des portraits du Marquis de Vaudreuil qui ornent les éditions illustrées de “Montcalm and Wolfe” et de “Montcalm et Lévis”. Madame de Clermont-Tonnerre est morte à son château de Brugny, le 17 septembre dernier, à l'âge de soixante-onze ans. Nous sommes les inter-prètes des Canadiens français en offrant nos plus sincères condoléances à la famille de l'illustre défunte.”

Née à Saint-Domingue le 3 juin 1743.

Mariée le 2 mai 1765, à Charles-Armand-Fidèle de Durfort, comte de Duras, fils d'Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, pair de France, lieutenant général des armées du Roi, et de Louise-Françoise Maclovie-Céleste de Coetquen.

Ils eurent une fille:

Fidèle-Joséphine-Maclovie Durfort de Duras. Elle épousa en émigration le comte Alexis-Charles-Félix de Rotalier, major dans l'armée de Condé.

XI

MARIE-JOSEPH
DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Née à Montréal le 15 août 1708.

Elle décéda en 1753. (1)

XII

LOUISE-ELISABETH
DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Née à Québec le 12 septembre 1709.

Décédée à Paris en novembre 1760.

(1) D'après D'Hozier.

APPENDICE

Acte de mariage de Philippe R. de Vaudreuil
(Québec, 21 novembre 1690)

Le vingtunesme iour du mois de Novembre de l'an mil six cent quatre vingt dix ayant bien voulu accorder pour bones raisons la dispense des trois bans entre sieur philipes de Rigaud Chevalier et Seigneur de Vaudreuil Commandant toutes les troupes du Roy dans la nouvelle france fils de Jean Louis de Rigaud et dame Marie de Castel Verdun ses pere et mere de la paroisse de Vaudreuil Evesché de St Papoul d'une part. Et demoiselle Louise Elizabet de Joybert fille de deffunt pierre de Joybert Ecuier Seigneur de Soulange et de Marson vivant Commandant pour le Roy a laccadie et dame Marie françoise Charretier ses pere et mere de cette paroisse et Evesché d'autre part. Sachant bien qu'il ny a aucun Empeschement Legitime Jean Evesque de Quebec les avons mariés solennellement en presence de Monsieur le conte de Frontenac Gouverneur lieutenant gnal pour le Roy de la nouvelle france, de Monsieur de la Valliere son capitaine des gardes, de monsieur Lobiniere Lieutenant gnal de la prevosté de Quebec oncle de la dite demoiselle de Joybert de dame marie madeleine de lambert son epouse, comme aussi en presence de ladicte dame de Marson sa mere qui ont signé.

Philippe de rigaud de Vaudreuil. — Louise Elizabeth de Joybert. — Louis de Buade Frontenac. — marie françoise Chartier. — Marie Magdeleine Lambert. — Michel le Neuf de la Valliere. — R. L. Chartier de Lotbiniere. — Jean Evesque de Quebec.

Acte de sépulture de Philippe R. de Vaudreuil
(Québec, 13 octobre 1725)

Le treizième octobre de l'an mil sept cent vingt cinq a été inhumé dans l'église des R. P. Recollets de cette ville par Monseigneur l'Evêque après le service fait dans l'église paroissiale le corps de haut et puissant Seigneur Philippe de Rigaud Marquis de Vaudreuil Lieutenant general et gouverneur de toute la nouvelle France décédé le 10 du même mois dans la communion de Notre Mère Ste église après s'être confessé et avoir reçu le st Viatique et l'extrême onction agé de environ quatre vingt deux ans furent presens Mr Begon Intendant Mr de Longueil Commandant général Mr de la Corne major des troupes et un grand nombre d'autres.

Plante ptre.

Acte de naissance de
Louis-Philippe R. de Vaudreuil
(Québec, 26 septembre 1691)

Le vingt sixiesme iour du mois de septembre de l'an 1691 a esté baptisé par moy françois Dupré, curé de Quebec, louis philippe, né ce iourdhuy fils de philippe rigault chevalier seigneur de vaudreuil commandant des troupes de la marine en ce pais et de dame louise de Joibert de Soulange sa femme, le parain haut et puissant seigneur messire louis de buade conte de Frontenac gouverneur et lieutenant general pour le roy en toute la nouvelle France et la maraine dame marie magdelaine de chaspoux femme de messire Jean bochart chevalier seigneur de champigny conseiller du roy en ses conseils et intendant en ce pais lesquels ont signé.

De Rigaut de Vaudreuil. — Louis de Buade Frontenac. — M.M. Chaspoux. — François Dupré, curé de Québec.

*Acte de naissance
de Philippe-Antoine R. de Vaudreuil
(Québec, 30 mars 1693)*

Le trentiesme iour du mois de Mars de l'an mil six cent quatre vingt treize a esté baptisé par moy François Dupré curé de Québec philippe antoine né ce iourd'huy fils de Messire philippe de rigault chevallier seigneur de vaudreuil commandant des troupes du roy en ce pays et dame Louise elizabeth de Joybert sa femme, le parain Messire philippe de rigault chevallier baron de vaudreuil capitaine au regiment des gardes françaises du roy tenant pour luy Maistre Rene Louis chartier escuyer seigneur de Lotbiniere conseiller du roy et lieutenant general civil et criminel de cette ville la maraine Dame Anthoinette colombel femme de messire arnauld de rigault chevallier marquis de vaudreuil tenant pour elle dame marie françoise chartier veufve de deffunct pierre de Joybert escuyer seigneur de Soulange et de Marson vivant commandant pour le roy en lacadie lesquels ont signé.

R. L. Chartier de Lotbiniere. — M. f. Chartier. — François Dupré.

*Acte de naissance de Jean R. de Vaudreuil
(Québec, 24 janvier 1695)*

Le vingt quatriesme janvier de l'an mil six cent quatre vingt quinze a esté baptisé par moy François Dupré curé de Québec Jean né le jour d'hyer fils de Messire philippe de rigaut Che-

vallier seigneur de Vaudreuil commandant des troupes du Roy en ce pays et de Dame Louise Elizabeth de Joybert sa fe. Le parein Messire Jean Bochart Chevalier Seigneur de Champigny naurois et verneuil conseiller du roy en ses conseils intendant de Justice police et finance en ce dit pays et la mareine dame Marie françoise Chartier veufve de deffunct pierre de Joybert escuyer seigneur de soulange et Marson vivant commandant pour le roy en lacadie lesquels ont signé.

Bochart Champigny. — M. f. Chartier. — R. L. Chartier de Lotbiniere. — françois Dupré.

Acte de naissance de Pierre R. de Vaudreuil
(Québec, 22 novembre 1698)

Le vingt deuxiesme jour du mois de novembre de l'an mil six cent quatre vingt dix huit a esté baptisé par moy prestre curé de Québec, Pierre, né ce jourd'huy fils de messire Philippe de Rigault chevalier seigneur de Vaudreuil capitaine de vaisseau de roy, commandant des troupes du détachement de la marine en Canadas et dame Louise de Joybert sa fe. Le parain a esté Pierre Sauger escuyer et la maraine damoiselle Marie Madgelaine Chartier lesquels ont signé.

Vaudreuil. — Saulger. — Marie Magdelaine Chartier. — F. Dupré.

Acte de naissance de Hector R. de Vaudreuil
(Montréal 13 décembre 1699)

Le treisieme décembre gbi^e. quatre vingt dix neuf A esté baptisé hector fils de messire philippe de Rigault Chevalier Seigneur de Vaudreuil

chevalier de Lordre de saint Louis Gouverneur de lisle De montréal et Lieux endependants et Cap^{ne}. de vaisseau et de Dame Louise Elisabeth de Joybert Son épouse Le parain Messire hec-tor Chevalier de Callieres Chevalier de Lordre de saint Louis Gouverneur et Lieutenant gé-néral pour le Roy dans toute la france septentrion-nalle La maraine Dame madeleine Dupont és-pouse De paul Lemoyne escuyer sieur de mari-court Cap^{ne}. dune comp^e. du dettachment de la marine.

Signé Le Ch^{er}. de Callieres, Marie M. Du-pont, Vaudreuil.

Acte de naissance
de Marie-Louise R. de Vaudreuil
(Montréal, 23 juin 1701)

Le vingtroisiesme Juin mil sept cent un a été baptisée par moy prêtre soussigné faisant les fonctions curiales Marie Louise fille de Mes-sire philippes De Rigault chevalier seeigneur De Vaudreuil chevalier de l'ordre de s^t. Louis gou-verneur de L'Isle de Montréal et lieux en depen-dants capitaine de Vaisseau et de Dame Louise Elizabeth de Joybert son epouze née le même iour desd. mois et an. Le parrein Messire pierre Jacques De Joybert chevalier seigneur de sou-lange et de Marson enseigne de vaisseau et ca-pitaine d'une compagnie du detachement de la marine. Ia mareine Dame Marie Françoise chartier veufve de Messire pierre de Joybert chevalier seigneur de Soulange et de Marson vi-vant commendant pour le Roy au pais de l'Aca-die par les mains de Dam^{elle} Marie Magdeleine

chartier fille de René Louis chartier seigneur de Lotbiniere lesquels ont signés avec moy.

Joybert de Soulange, marie magdeleine chartier, R. C. De Breslay faisant les fonctions curiales.

Acte de naissance de François R. de Vaudreuil
(Montréal, 4 octobre 1702)

Le quatrieme d'octobre de L'année mil sept Cent deux a été batizé par moy soussigné Grand Vicaire de Monseigneur L'Evêque de Québec François fils de Messire Philippe Rigault Seigneur de Vaudreuil Chevalier de L'ordre de Saint Louis Gouverneur de L'Isle de Montreal et autres Lieu en dependans, Capitaine de Vaisseaux et de Dame Louise Elizabeth de Joybert son Epouze. Ledit Enfant né ledit iour. Le Parrein Messire Louis Philippe Rigault de Vaudreuil lieutenant d'une Compagnie du détachement de La Marine. La marreine Damoiselle Genevieve Damour Lesquels ont signé conioitement avec moy.

Vaudreuil, geneviev damour, François vachon De Belmont, grand vicaire.

Acte de naissance
de François-Pierre R. de Vaudreuil
(Montréal, 29 juin 1704)

Le vingt neufvieme de Juin de L'année mil sept Cent quatre Les cérémonies du Batême ont été Suppléées a françois Pierre fils de haut et puissant Seigneur Messire Philippe Rigault Marquis de Vaudreuil Chevalier de L'ordre militaire de Saint Louis, Capitaine de Vaisseaux et Gouverneur général dans toute la nouvelle

france et de Dame Louise Elizabeth de Joibert son Epouze. Lequel Enfant estoit né et avoit été batizé à La maison par Messire françois Vachon de Belmont Grand-Vicaire de Monseigneur L'Evêque de Québec Le huitième iour du mois de febvrier de L'année mil sept cent trois Le Parrein auxdites ceremonies a été Messire françois de Beauharnois Chevalier Seigneur de La Chaussaye Beaumont et autres Lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, Intendant de Justice police et finances en toute la Nouvelle france. La Marreine Dame Anne Grand-Ville Veufve de feu Pierre jaques de Joibert Ecuyer Sieur de soulange Capitaine d'une Compagnie de La marine.

Vaudreuil, anne granville, Beauharnois,
Priat Ptre.

Acte de sépulture de Hector R. de Vaudreuil
(Québec, 2 mai 1708)

Le 2^e de May a esté inhumé dans la chapelle de Ste Anne de cette paroisse hector agé de huit ans decedé apres avoir reçu les sacrements de confession et d'extreme onction, fils de Monsieur Le Marquis de Vaudreuil gouverneur general en ce pays le present Enterrement fait par moy soussigné Curé de Quebec en presence de Monsieur Jaque Raudot Intendant en ce pays de Mr Charle Dezono ptre vic.

Pocquett.

Acte de sépulture de François R. de Vaudreuil
(Montréal, 16 juillet 1708)

Le seizieme Jour de Juillet de Lan mil sept cens huit a Eté Inhumé Le corps de François

Rigaud de Vaudreuil agée de six ans fils de haut et puissant seigneur messire philipe De Rigault marquis de Vaudreuil chevalier de Lordre militaire de St Louis et Gouverneur Général de toute La france septentrionale et de Dame Louise Elizabeth De Joibert son épouse témoins m'res henry Meriel etn Antoine de Valens prêtres du Séminaire de cette ville.

Meriel pretre, De Valens. — priat, pretre.

Acte de naissance

de Marie-Joseph R. de Vaudreuil

(Montréal, 15 août 1708)

Le quinziesme Jour d'aoust de L'an mil sept cens huit a été batizé Marie Joseph fille de haut et puissant seigneur messire philipe de Rigault marquis de Vaudreuil chevalier de Lordre militaire de St Louis et Gouverneur Général de toute la Nouvelle france et de Dame Elizabeth de Joibert son épouse le parein a été haut et puissant seigneur messire Joseph De Bullion marquis de villiers représentée par françois Mariocheau Ecuier Sr Desgly, Capitaine d'une Comp^{nie} du détachement de La marine et des Gardes du dit Marquis de Vaudreuil, La Mareine Dame Marie (un blanc) épe de Messire (un blanc) marquis de Jouy Mestre de Camp de Regiment d'orléans Représenté par Dame Louise chartier De Lobinieres épouse du dit Sr Desgly, signés Vaudreuil m. Desgly, L. Lobiniere Desgly, priat pretre.

Acte de mariage

de François-Pierre R. de Vaudreuil

(Québec, 2 mai 1733)

Le deuxièeme jour du mois de may de l'an

mil sept cens trente trois après la publication d'un ban de mariage et la dispense des deux autres donnée par Monsieur Miniac vicaire général, entre Monsieur François Pierre Rigaud de Vaudreuil, capitaine du détachement des troupes de la Marine, fils de défunt haut et puissant seigneur Philippe Rigaud Marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'ordre militaire de St Louis, Gouverneur et lieutenant général pour le Roy de la nouvelle France, et de Madame Louise Elizabeth de Joibert son épouse, ses père et mère de cette ville de Québec d'une part et Damoiselle Louise Fleury de La Gorgendière fille de Joseph Fleury de la Gorgendière écuyer Seigneur de Deschambault, et de Dame Claire Jolliet son épouse, ses père et mère aussi de cette ville de Québec, d'autre part et ne s'étant découvert aucun empêchement nous sousigné prêtre chanoine faisant les fonctions curiales avons pris leur mutuel consentement et les avons marié suivant la forme prescrite par la Ste église en présence de Monsieur Joseph fleury de La Gorgendière père de l'épouse de Monsieur Gaspar Adhemar de Lantagnac de Monsieur Louis Denys de la Ronde Monsieur Thomas Jacques Tachereau tesmoins lesquels ont signé avec l'époux et l'épouse.

Rigaud de Vaudreuil. — Louise fleury de la gorgendière. — adhemar de Lantagnac. — Denys De La Ronde. — Tachereau. — fleury De Lagorgendière. — Robin. — L. fleury De Lagorgendière. — j. Dechambault. — Leverrier. — H. Chartier de Laronde. — Claude Aubert. — Plan-
te ptre.



La marquise de Vaudreuil
Née Jeanne-Félicie de Fradin

*Acte de naissance
de Philippe-Arnaud R. de Vaudreuil*

(Québec, 5 février 1705)

Le neufvieme iour du moy de febvrier de l'an mil sept cent cinq a été baptisé par moy françois Dupré curé de Québec, philippe Arnault né le cinquième iour du present mois et an fils de Messire philippe de Rigault marquis de Vaudreuil gouverneur general dans tout ce pais et dame Louise Elizabeth de Joibert son epouse, Le parain a été philippe antoine de rigault fils de mondit Sieur le Marquis de Vaudreuil et la maraine damoiselle Louise philippe Chartier de lotbiniere lesquels ont signé.

Vaudreuil, philippe de rigault. — Louise philippe Chartier De Lotbiniere. — françois Dupré.

*Acte de sépulture
de Louise-Françoise-Ignace R. de Vaudreuil*

(Québec, 4 septembre 1745)

Le Quatrième septembre mil sept cent quarante cinq par nous pretre soussigné a été inhumée dans le Cimetière de cette paroisse Louise françoise Ignace de Rigaut agée d'onze mois *decédée du jour precedent, fille de monsieur* Pierre françois Rigaut de Vaudreuil, Escuier major pour le roy de la ville et gouvernement des trois Rivières et de dame Louise fleury de la gorgendière son epouse présent Joseph Desca-reau.

Poulin pretre

Acte de naissance
de Louise-Josephte R. de Vaudreuil
(Trois-Rivières, 21 juin 1746)

Le Soussigné Prêtre Recollet Supérieur des Troisrivieres y faisant les fonctions curiales certifie avoir baptisé avec les ceremonies ordinaires Ce vingt unième Juin mil sept Cent quarante Six, Damoiselle Louise Joseph fille de Pierre François Rigault de Vaudreuil Chevalier de Lordre militaire de Saint Louis major de la ville et gouvernement des Troisriviere, Chevalier Seigneur De Vaudreuil et de Damoiselle Louise Thereze Fleury De La Gorgendiere en légitime mariage, laquelle a eu pour Parain ecuyer Sieur Joseph Gaudefroy Seigneur De Tonnancour Procureur du Roy en cette ville, et pour maraine Demoiselle Thoma Fleury de la-Lagorgendiere. — G. de Tonnancour. — F. Augustin Quintal, recollect.

Rigaud de Vaudreuil. — Thomas Fleury de Lagorgendiere. — G. de Tonnancour. — F. Aué gustin Quintal, recollect.

Acte de sépulture
de Louise-Josephte R. de Vaudreuil
(Québec, 8 octobre 1748)

Le huit Octobre mil sept cens quarante huit a été inhumée dans le Cimetiere de cette paroisse Louise de Rigault agée de deux ans fille du Sieur Rigault de Vaudreuille Chevalier de Lordre Militaire de St Louis Lieutenant de Roy dans cette Colonie et de Dame de Lagorgendiere son épouse, Lad^{tte}. Demoiselle est decedé d'hier fut present a linhumation Joseph Descaraux.

St Onge Ptre.

Acte de naissance
de Joseph-Hyacinthe R. de Vaudreuil
(Québec, 21 juin 1706)

Le vingt septiesme iour du mois de juin de l'an mil sept cent six a esté baptisé par moy prestre curé de Québec Joseph hincinthe né le iour d'hyer sur les six heures du matin fils de Messire philippe de rigaut chevallier de l'ordre militaire de St louis, Marquis de Vaudreuil gouverneur general dans tout ce pais et dame Louise Elizabeth de Joibert son epouse, le parrain a esté Messire françois de macescot abbé de baumont absent, eustache chartier escuyer sr de lotbinière officier dans les troupes entretenues par le roy en ce pais l'ayant nommé a la place, la mareine demoiselle Marie louise de rigault fille desdits Seigneur et dame de Vaudreuil le parain a signé.

Chartier de Lotbinière, françois Dupré.

Acte de naissance
de Louise-Elizabeth R. de Vaudreuil
(Québec, 12 septembre 1709)

Le douzième jour de septembre 1709 a este baptisée par moy curé de cette ville de Quebec Louise Elizabeth fille de Messire Philippe de Rigaud Marquis de Vaudreuil Chevalier de l'ordre de St Louis gouverneur general de La nouvelle france Et de Dame Louise de Joabert de soulange sa femme, Le Parein a esté le sieur Pierre Denis Equier sieur de La Ronde Capitaine d'une compagnie du detachment de la Marine Et la mareine Dlle Angelique Chartier lesquels ont signé de ce Requis.

La Ronde Denys. — Angelique Chartier. —
Pocquet.

Acte de naissance
de Louise-Claire R. de Vaudreuil
(Québec, 27 mai 1734)

Le vingt septième may mil sept cent trente quatre par nous soussigné prêtre chanoine a été baptizée Louise Claire née d'hier fille de Messire Pierre françois De Rigaud de Vaudreuil chevalier capitaine d'une compagnie des troupes de la marine dans ce pays et de Dame Louise Fleury de La Gorgendière son épouse de cette paroisse le parrein a été Thomas Jacques Tachereau Ecuyer Trésorier de la marine en ce pays pour et au nom de Messire Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnal chevalier de l'ordre militaire de St Louis gouverneur pour le Roy de la ville des trois Rivières et la Marreine Dame Claire Jolliet épouse de Joseph Fleury de la Gorgendière Ecuyer seigneur de deschambault Colonel des Milices de ce pays lesquels ont signé.

C. Jolliet La gorjendière. — Rigauld de vaudreuil. — Desmeloise. — Taschereau. — ignace lagorgendière. — Charlotte gorjendier. — Taschereau. — Lagorgendière. — Madeleine Guenet. — Plante ptre.

Acte de sépulture
de Louise-Claire R. de Vaudreuil
(Québec, 6 juin 1734)

Le sixième juin mil sept cent trente quatre a été inhumé dans le cimetièrre le corps de Louise Claire âgée d'onze jours fille de Mr Rigaud et

de dame Louise fleury de la Gorgeandière furent
présens M. Tachereau M. La Janière et autres.
Plante, ptre.

Acte de naissance
de Louise-Françoise-Xavier R. de Vaudreuil
(Québec, 27 juin 1742)

Le vingt sept du mois de Juin de lan mil sept cent quarante deux par nous pretre soussigné a été baptisée dans leglise paroissiale de Quebec louise françoise xavier née de ce jour du mariage de Monsieur Pierre françois de Rigaud de Vaudreuil chevalier de l'ordre militaire de St. Louis chevalier seigneur de Vaudreuil Major de la ville et gouvernement des trois rivières et de dame Louise fleuri de la gorgeandiere son epouse le parain a été Mr Joseph fleuri Er. Sr de la Gorgeandiere la Maraine dame Marguerite louise douair veuve Pinau lesquels ont signé les presentes.

Rigaud de veudreuil. — Louise douaire veuve pinaud. — Marie le gardeur beauvais lery. — charlotte lagorgendiere. — Louis fleury De Lagorgendiere. — Chaussegros de Lery. — Denys - De Lagorgendire. — Jacrau pre.

Acte de sépulture
de Louise-Françoise-Xavier R. de Vaudreuil
(Québec, 16 avril 1743)

Le seizieme avril mil sept cent quarante trois a été inhumé dans le cimetièr le corps de Louise françoise Xavier agée de dix mois décédée le jour précédent fille de pierre françois Rigaud de Vaudreuil, ecuyer chevalier de lordre militaire de St Louis et major de Ville et gou-

vernement des trois Rivières presens presens
Brassar Decareau et autres.

Plante ptre.

Acte de naissance
de Louise-Françoise-Ignace R. de Vaudreuil
(Québec, 17 août 1744)

Le dix sept aoust de lan mil sept cent quarante quatre par nous pretre soussigné a été baptisée dans l'Eglise paroissiale de quebec Louise françoise Ignace née de hier du mariage de Mr françois Rigaud Er. sr de Vaudreuil chevalier de lordre Militaire de St louis major des villes et gouvernement des trois rivieres et de Dame louise fleuri de la Gorgendire son epouse le parain a été Mr. Gaspard Ademar Er. Sr. de lantagnac chevalier de lordre militaire de St Louis capitaine dune compagnie du detachement de la marine la Maraine dame Marie Claire fleuri de la gorgendiere epouse de Mr. tachereau Conseiller du Roy au conseil supérieur et trésorier de la marine lesquels ont signé le pere absent.

Adhémar de Lantagnac. — de Lagorgendiere taschereau. — Jacrau ptre.

Acte de naissance
de Henry-Marie-Joseph R. de Vaudreuil
(Trois-Rivières, 28 août 1753)

Ce jourd'huy vingt huitième jour du mois D'aout mil sept Cent Cinquante trois Nous Henry marie Dubreuil De Pontbriand evesque de Québec, avons Baptisé avec les Ceremonies ordinaires, henri marie joseph Rigaud de Vaudreuil fille de Pierre François de Vaudreuil gou-

verneur pour Le Roy de la ville et gouvernement des Troisrivières et de Dame Louise Thereze Fleury de la Gorgendiere son épouse en légitime mariage, Laquelle a été tenue sur les fonds Baptismaux par Mon. Nicolas Denoyelle Chevallier de Lordre militaire de St Louis, major de la place et d'icel Gouverneur, au lieu et place de Jean Rigaud Chevallier Seigneur de Vaudreuil grand Croix, major des gardes françaises et Lieutenant général des armées du Roy et par Melle marie joseph gasteineau de Ste marie, au lieu et place de Mademoiselle marie joseph Rigaud de Vaudreuil la tente paternelle qui ont tous signé avec nous Ce meme jour et an que dessus

Noyelle. — Marie joseph Gasteineau. — Rigaud de Vaudreuil. — Deats prêtre. — Duplessis M. — pressart ptre. — f. augustin Quintal. — Briand Ptre. — P. Billiard Jes. — Craemart. — h. m. eveque de quebec.

Acte de sépulture

de Henry-Marie-Joseph R. de Vaudreuil

(Trois-Rivières, 6 août 1754)

Ce jourdhuy Mardy sixieme jour du Mois d'aoust de l'an mil sept cent Cinquante quatre a été inhumé dans l'Eglise des Dames Ursulines le corps de deffunete henry Marie Joseph fille de Sr. Pierre François Rigaud de Vaudreuil Gouverneur pour le Roy de la ville et Gouvernement des trois Rivieres et de Dame Louise Therese Fleury de la Gorgendiere, décédée d'hyer agée de treize mois Laditte inhumation a été faite par nous Superieur des PP Recollets en présence du Sr Proust Notaire et de Philippe Vinet sa-

cristain qui ont signés avec nous les mesmes jour et an que dessus.

Le Proust N. — Vinet. — f. Bernardin De Gannes supé. et curé.

Acte de naissance
de Pierre-Louis R. de Vaudreuil
(Saintes, 19 septembre 1770)

Le dix neufvième septembre mil sept cent soixante dix, Pierre-Louis, fils légitime de messire Louis de Rigaud, chevalier, cte de Vaudreuil, capitaine de frégatte, et de dame Anne-Marie du Breuil de Théon, ses père et mère, né de hier, a été baptisé dans l'église cathédrale et paroisse St Pierre de Saintes. Parain, haut et puissant seigneur messire Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil, grand croix de l'ordre royal et militaire de St Louis, ancien gouverneur général du Canada, grand oncle paternel de l'enfant, représenté par messire Louis-Jean-Marie Le Gentil, baron de Paroy, garde de la marine, cousin de l'enfant. Mareine, demoiselle Magdelaine-Thérèse du Breuil de Théon, tante maternelle. Le représentant et la mareine ont signé avec nous comme le père. Signé à la minutte Paroy, Théon mareine, Théon-Marconnay, de Théon, le Comte de Vaudreuil père, Chesteau bardon, de Chasteau bardon et Genest de Luscau curé."

(s.) "Brunet"

Acte de mariage de Pierre Louis R. de Vaudreuil
(Angoulême, 28 octobre 1831)

Du vingt-huitième jour du mois d'octobre l'an mil huit cent trente-un, à neuf heures du

soir, acte de mariage de Monsieur Pierre-Louis Derigaud, conte de Vaudreuil, chevalier de Saint Louis, propriétaire, âgé de soixante-un ans, né en la commune de Saintes, département de la charente-Inférieure le dix huit septembre mil sept cent soixante-dix, demeurant même commune, fils majeur de feu Monsieur Louis Derigaud, conte de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales et de feu dame Anne-Marie Dubreuil de Héon (Théon), demeurant en leur vivant aussi même commune, et de dame Aimée-Christine Deplas, surnommée Eléonore, veuve de monsieur Etienne Jacques-Roland Marquis Deplas, propriétaire, âgée de trente-huit ans, née en la commune de Lignièrès, canton de Segonzac, département de la Charente, le treize septembre mil sept cent quatre vingt-treize, demeurant en cette commune d'Angoulême département de la Charente, fille majeure et légitime de feu Monsieur François Barthélemi Baron Deplas, ancien mestre de camp d'infanterie et de feu dame Philippine-Robinet Deplas, demeurant en leur vivant en ladite commune de Lignièrès. Les actes préliminaires au présent mariage sont savoir :

Les dits époux ont déclaré prendre en mariage l'un, ladite dame Aimée-Christine Deplas, surnommée Eléonore, l'autre, ledit sieur Pierre-Louis Derigaud conte de Vaudreuil, en présence de Messieurs Jean Baptiste-Alexandre de Perry, propriétaire, trente-huit ans, beau père de l'épouse, Jean-Aunet Lervy de Leuchères, chevalier de Saint-Louis, aussi propriétaire, soixante-quatre ans, également beau-père de l'épouse,

Jean Léon Vignerou, docteur en médecine, vingt-sept ans, cousin de l'épouse, et Charles de Robinet de la Serve employé des contributions indirectes, trente-neuf ans, aussi cousin de l'épouse, demeurant tous en cette dite commune d'Angoulême, lesquels ont également affirmé par serment.....

En conséquence, moi, Guillaume Gourvet de lisle, notaire, deuxième adjoint de la mairie d'Angoulême.....

Pour extrait certifié conforme et délivré sur papier libre pour renseignements administratifs.

Angoulême le vingt-cinq novembre mil neuf cent trente-deux.

Le Maire.

Acte de mariage de Louis-Victor R. de Vaudreuil
(Barbezieux, 24 novembre 1831).

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil huit cent trente et un à dix heures du matin, par devant Nous Jacques Philippe Frichou Lamorine, Maire de la Commune de Barbezieux, remplissant en cette qualité les fonctions d'officier de l'état civil de la dite Commune, sont comparus Mr Louis Victor Rigaud de Vaudreuil, ancien officier de cavalerie, né dans la Commune d'Arces, arrondissement de Saintes (Charente Inférieure) où il a son domicile, fils majeur et légitime de Vivant Mr Jean Louis Rigaud de Vaudreuil comte, ancien chef d'escadrons, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St Louis et Madame Jeanne Marie Thérèse de Villemenot demeurant également en la dite commune d'Arces,

le père ici présent, déclarant donner son consentement au présent mariage, d'une part.

Et Demoiselle Jeanne Félicie Fradin sans profession, mineure, née dans la présente commune de Barbezieux le six janvier mil huit cent onze, fille légitime de défunt Elie François Fradin et de vivante dame Dorothee Pauline Paillou propriétaire, cette dernière domiciliée en la Ville de Barbezieux et donnant aussi son consentement au présent mariage, d'autre part.

Lesquels dits sieur Louis Victor Rigaud de Vaudreuil et demoiselle Jeanne Félicie Fradin nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux et dont les publications ont été faites tant à la principale porte d'entrée de la commune de Barbezieux les dimanches six et treize du présent mois par Mr Chadeffaud notre adjoint par Nous délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la dite commune de Barbezieux que dans la Commune d'Arcees arrondissement de Saintes par Mr Gamas Maire de la dite Commune ainsi que celà est justifié par son certificat du vingt trois du dit présent mois; aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifié non plus qu'au Maire de Darces; en conséquence faisons droit à la réquisition des comparants avons demandé aux futurs époux s'ils veulent de prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons déclaré au nom de la Loi que M. Louis Victor Rigaud de Vaudreuil et la demoiselle Jeanne Félicie Fradin sont unis en mariage de quoi nous avons dressé acte en présence des

Sieur Charles de Pindray, propriétaire, âgé de quarante six ans demeurant à Seugnac Commune de Pons, parent de l'épouse, Jean de Lecour propriétaire aussi âgé de quarante six ans demeurant à Arces, Jacques Loquet, juge âgé de quarante cinq ans, demeurant à Barbezieux, oncle de l'épouse et Jacques Isaac Olivier Edmond de Vallée âgé de quarante six ans ancien Sous-Préfet, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur demeurant à Barbezieux, lesquels ont signé avec le père de l'époux, la mère de l'épouse et Nous Maire susdits après lecture faite.

Acte de sépulture

de Louis-Victor R. de Vaudreuil

(Reignac, 19 juin 1858)

L'an mil huit cent cinquante-huit, le dix-neuf juin à midi, devant Nous, adjoint, remplissant par délégation de M. le Maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Reignac, canton de Baignes (Charente) sont comparus François Héraud, âgé de soixante ans et Jean Guillorit, âgé de trente-trois ans, cultivateurs, demeurant commune de Reignac, lesquels Nous ont déclaré que ce matin à sept heures est décédé au Logis de Reslle, commune de Reignac M. Louis Victor de Rigaud, marquis de Vaudreuil, propriétaire, âgé de quarante-neuf ans, époux de dame Félicie de Fradin, fils de défunt M. Jean Louis de Rigaud, comte de Vaudreuil et de Marie Thérèse de Villeminot, natif de la commune, d'Arces et ont les déclarants déclaré ne savoir signer, après qu'il leur a été donné lecture du présent acte.

Signé: Testard neveu.

*Acte de sépulture de Félicie Fradin, veuve de
Louis-Victor R. de Vaudreuil.*

(Barbezieux, 16 avril 1885)

Le Seize Avril mil huit cent quatre vingt cinq à une heure, Félicie de Fradin, âgée de soixante quatorze ans, native de Baignes, le sans profession, fille de et de Veuve de de Vaudreuil est décédé à Barbezieux, au domicile de Madame Loquet. Dressé le seiz Avril mil huit cent quatre vingt cinq à dix heures sur la déclaration de Jean Félix Meslier, Maire, docteur médecin, et de François Texier, Secrétaire de Mairie qui, lecture faite, ont signé avec Nous Félix Chabrouillaud, Officier de l'état Civil de la Commune de Barbezieux.

*Acte de sépulture
de Pierre-Louis R. de Vaudreuil*

(Saintes, 8 avril 1853)

Le Huit Avril mil huit cent cinquante-trois, dix heures trente est décédé en son domicile, Rue du Palais, Pierre Louis de Rigaud comte de Vaudreuil, né à Saintes (Charente-Inférieure) âgé de quatre-vingt-deux ans, Chevalier de St-Louis, ancien Capitaine d'Artillerie, fils de Louis de Rigaud, comte de Vaudreuil et de Anne Marie Dubreuil de Théon, époux décédés, Veuf de Aimée Christine Eléonore de Plas./.

*Acte de naissance de
François-Xavier-Louis R. de Vaudreuil*

(Saintes, 10 septembre 1772)

Le dixième jour de septembre mil sept cent soixante et douze a été baptisé François-

Xavier-Louis, né du même jour, fils légitime de messire Louis de Rigaud de Vaudreuil, capitaine des vaisseaux du Roy, et de Marie-Anne de Théon. A été parrain haut et puissant seigneur messire Jean-Honoré-François-Xavier Lemoine de Sérigny, grand oncle paternel de l'enfant, ancien capitaine au régiment du Roy. A été marraine Pétronille de Rocfort, marquise de Vaudreuil, tante paternelle de l'enfant. Lesquels ont été représentés par Jean Constant et Françoise Abelin qui ont déclaré ne sçavoir signer. Guenet de St André, chanoine, le curé étant absent."

Acte de sépulture de

Marie-Henriette-Joséphine R. de Vaudreuil.

(Saintes, 5 juin 1817)

Le Cinq Juin mil huit cent dix-sept, à neuf heures est décédée en son domicile, Rue du Palais, Marie Henriette Joséphine de Rigaud de Vaudreuil, née à âgée de quarante-quatre ans, fille de Messire Louis de Rigaud, Comte de Vaudreuil et de Anne Marie Dubreuil de Théon, Epouz décédés, Selibataire.

Acte de sépulture de

Louise-Thérèse R. de Vaudreuil.

(Saintes, 1er septembre 1857)

Le Premier Septembre mil huit cent cinquante-sept, à onze heures trente du soir, est décédée en son domicile, Rue Saint-Pallais, Louise Thérèse de Rigaud de Vaudreuil, née à Saintes (Charente-Inférieure), âgée de soixante-dix-sept ans, sans profession, fille de Louis de Rigaud, Comte de Vaudreuil et de Anne Marie Dubreuil de Théon, époux décédés, Célibataire.

*Acte de sépulture de Mme Louis R. de Vaudreuil,
née Dubreuil de Théon
(Saintes, 14 avril 1817).*

Le Quatorze avril mil huit cent dix-sept, quatre heures du soir, est décédée en son domicile, Rue du Palais, Anne Marie Dubreuil de Theon, née à Saintes (Charente-Inférieure) âgée de soixante-douze ans, fille de Messire Jean Dubreuil, Capitaine de grenadiers, Chevalier de St-Louis et de Marie Magdelaine de Marconnay, époux décédés, Veuve de Messire Louis de Rigaud, Comte de Vaudreuil.

*Acte de naissance de Jean de R. de Vaudreuil
(Revel, 19 novembre 1651)*

Le dix neufes jour du moys de noambr mil six cent cinqte un a esté porté a la chapelle du Crusifix de Vaudreuil un enfent masle de Messire Jean-Louys de rigaud Seigr dud lieu et de dame marie d'Chasteau verdun par Jeanne Sirbely et Jacqueline Vourdiye de romeaux pour recevoir l'eau sacramantalle du baptesme et lui Gumpozé le nom de Jean (indéfr.)

*Acte de mariage de Arnaud R. de Vaudreuil
(Revel, 27 octobre 1653)*

L'an mil six cent cinqte trois le vingt septisn jour du moys d'octobr par moy du..... de Vaulruilhe le certificat de la publication des anonses du futuucuir mariatge d'autre noble arnaud dr rigaud fils de noble Jean Louys de Rigaud Seigneur et baron de Vaudreuilhe et d'autres places et de demelle Antoinnette de Coulombet fille de noble philipe de Coulombet seigneur et baron..... a pareu daucun empchement ca-

nonique..... ayant esté publiés par trois.....
jours de dimanche.

Par nous le vingt huitième septembre dix
neufeme et vingt sixième octobre dud. an.

*Acte de sépulture de
Jean-Louis R. de Vaudreuil
(Revel, 27 octobre 1659)*

Le vingt septième jour du mois doctobre
dud an mil six cent cinqte neuf est dessédé Mes-
sire Jean Louys de rigaud Seigneur de Vau-
druilhe et d'autres places et a esté..... dud.
mois dans la chapelle de leyglise Saint martin
dud. Vaudruilhe present..... curé..... et
habitant de druilhe et Vau dreuilhe.....

*Acte de sépulture de Marie de Châteauverdun,
veuve de Jean-Louis R. de Vaudreuil
(Revel)*

Mort dame Marie Châteauverdun, dun agee
de 82 ans ou environ, vesve de noble Jean louis
de rigaud, Seigneur et baron de Vaudreuilhe et
autres places, Laquelle a esté enterrée dans le
cepulere dudit Vaudreuilhe loffice a esté fait par
mr le curé de la pomarde en presence de mr
fresquet curé de Druilhe de Mr Guevre et autres
qui ont signé.

*Acte de sépulture de Marie R. de Vaudreuil
(Revel, 1er octobre 1663)*

Marie de Rigaud fille de noble arnaud de Ri-
gaud Seigr et baron de Vaudruilhe et de dame
Antoinette de Couombet agée de quatre à cinq
mois a esté ensepulturée le premier octobre 1663
dessedée le our au paravant..... chapelle St

Martin ayant esté baptizée en leyglise de Revel
y rezidant..... present.....

Acte de sépulture de Antoine R. de Vaudreuil
(Revel, 2 mai 1699)

Noble Antoine de Rigaud de Vaudreuilhe
âgé d'environ soixante ans mourut a Revel apres
avoir receu les sacrements le premier jour du
mois de mai mil six cent quatre vingt dix neuf et
son corps fut porté le lendemain second jour dud.
mois dans l'Eglise de Vaudreuilhe annexe de
Druilhe et il fut Enterré dens le Sepulcre de ses
ancestres présants Me Mathieu Sablayrolles
curé de St pierre de Valvayrar et le Sieur Jean
anthoine Guevre bourgeois dud. Druilhe ici si-
gnes avec moy Jean fresquet curé dud. Duilhe de
Vaudreuilhe.

Fresquet. curé — Sablayrolles, curé S. P. de
C.-Guevre.

Acte de mariage de Gaspard de Villeneuve et de
Marie-Louise de Vaudreuil
(Revel, 23 novembre 1719)

L'an 1719 et le 22 du mois de novembre
aprez avoir publié un ban de mariage entre mes-
sire Gaspard de Villeneuve Chevalier Seigneur
de la Crousille et de St Sernin et de demoiselle
marie louise de Rigaud tous avoir decouvert au-
cun empchement ny opposition aprez avoir obte-
nu la dispance des Deux autres bans de Monsei-
gneur l'Eveque de St Papoul Comme il paroît cy
derriere vû la dispance des deux autres bans
donnée par Monsieur le grand vicaire de.....
les avons conjoints en mariage aprez avoir
recu le mutuel consentement des parties par pa-

roles des presans avons en suite celebré la sainte Messe et donné la benediction nuptiale... Hesi-
sire Jean de St Etienne de Carman, et messire
pierre joseph..... montfançon de royales
Comte dhauteuille et Monsieur Jean quinquiry
avocat... et Monsieur Alexandre Joseph de pre-
gnan, qui ont signé avec Moy les parties aussy
.... marie Louise de Rigaud
labbé de pregnan, d'hauteuille de royes

*Acte de sépulture de Catherine-Elisabeth de
Sérigny, épouse de Louis-Philippe de Vaudreuil.*
(Revel, 17 octobre 1728)

L'an 1728 et le 17e octobre est decédée à la
ville de Revel haute et puissante dame Catherine
elisabeth de Serigny agée denviron vingt et deux
ans, epouse de haut et puissant Seigneur messire
Louys philippe de Rigaud, comte de Vaudreuil
Seigneur de Dreuil et du cavagnal, chevalier le
lordre militaire de St Louys et lieutenant des
vaisseaux du roy; son corps a esté porté et en-
terré dans le sepulchre des ancetres de messire
de rigaud, presants haut et puissant Seigneur
messire pierre de monfançon comte d'hauteuille
Seigneur de perigent et autres places, et de mon-
sieur pierre de Gouttes procureur du roy de Re-
vel

Gouttes Voyles Dhauteuille de Faurie Vic.

*Acte de sépulture
du coeur du marquis de Vaudreuil*
(Revel, 12 août 1728)

L'an 1728 et le 12e aoust avons enterré Le
coeur de haut et puissant Seigneur Philippe de
Rigaud chevalier, marquis de Vaudreuil, Sei-

gneur de dreuil et du Cavagnal, grand croix de St Louys, gouverneur et Lieutenant general de la nouvelle france mort a Quebec le 19e octobre 1723, dans la chapelle et sepulchre de ses ancestres, presants maitre geraud Laffond curé de dreuil et Vaudreuil, Jacques duran et Jacques planques fils.

G. Lafond, curé de druilhe, Duran, Planques de faurie, vic.

Acte de sépulture
du coeur de Louis-Philippe de Vaudreuil
(Revel, 18 janvier 1764)

L'an mil sept cens soixante quatre et le Dix et huitieme janvier a esté faite la ceremonie de La chapelle de Vaudreuil presents et assistans Seigneur Louis, Philippe de Rigaud compte et Seigneur de Vaudreuil, granderoix de Lordre Royal et militaire de St Louis Lieutenant general des armées navales mort a tours Le vingt et deuxieme novembre mil sept cens soixante trois, dans le caveau de ses ancestres qui se trouve dans La chaplle de Vaudreuil presents et assistans messieurs maitre Jean Courvent de courtin curé de Revel, maitre Gearaud fauré curé de Cadenat, maitre antoine bertrand Abiat curé de St pierre de Valvairac, maitre barthelemi Villenave curé de druille et de Vaudreuil, maitre pierre bonafous prestre de la doctrine chretienne Recteur du college de Revel, maitre Guillaume poitevin de St andré ancien curé de pondis, maitre marie joseph goutes obituaire de Revel et nous soussigné Jean pierre cremaussel pretre et vicaire de Vaudreuil tous signés.

Courvent de courtin curé de Revel — Poite-

gné françois morice charles de rigaud né le dix et neuf du present mois, fils de haut et puissant seigneur louis philippe de rigaud marquis de Vaudreuil capitaine des vaissaux du roy et de haute et puissante dame Magdeleine petronille de roquefort de marquein mariés; le parain a été haut et puissant Seigneur françois, ignace fontenu capitaine au regiment des gardes françoises Qui a été représenté par haut et puissant Seigneur Charles de roquefort marquein ayeul ancien capitaine au regiment du roy infanterie, la marraine a été haute et puissante dame anne marie de breuch de theon comtesse de Vaudreuil qui a été représentée par haute et puissante dame marie jacob de fontenu marquise de roquefort ayeule ,presens le pere le grand pere et la grand mere maternelle, signés avec moy en foy de ce —

Le Mis de Vaudreuil — Le marquis de roquefort Marquein — de fontenu de Roquefort — curé de dreuil et de Vaudreuil.

Acte de naissance de Charlotte-Thérèse-Louise-Hypolite-Joachine-Marie de Vaudreuil

(Revel, 25 novembre 1787)

L'an mil sept cent quatre vingt sept et le vingt cinq novembre est née et a été Baptisée le vingt six dudit demoiselle Charlotte thérèse ipolite joachine marie de Rigaud de Vaudreuil fille a très haut et puissant seigneur Louis philippe de Rigaud de Vaudreuil Lieutenant general des armées navales; grandcroix de l'ordre royal et militaire de Saint louis, de la société de cincinaties, inspecteur général des classes du royaume,

vin de St andré, ptre — Rigal curé de dufort —
Abiat — Villenave curé — Fauré curé — Gouttes
— Cramaussel, ptre vic.

Acte de naissance de
Marie-Louise-Madeleine de Vaudreuil
(Revel, 27 juin 1772)

L'an mille sept cent soixante et douze et le
vingt septieme du mois de juin est née marie
louise magdeleine de Rigaud fille a haut et puis-
sant Seigneur louis Philippe de Rigaud, marquis
de Vaudreuilh, capitaine des vaisaux du roy; et
de dame magdeleine petronille de Roquefort ma-
riés; et a etté baptisée le vingt et huitième dudit
par moy soussigné; le parrain a etté haut et
puissant Seigneur pierre de Rigaud marquis de
Vaudreuilh grand croix de l'ordre Royal et mili-
taire de Saint louis; ancien gouverneur général
de la nouvelle france; qui a donné sa procura-
tion a haut et puissant seigneur Charles de ro-
quefort; marquis de marquein et Baron de . . .
Sales, ancien capitaine au . . . Régiment du roy
. . . infanterie; et la marraine haute et puissan-
te dame louise magdeleine de fonténu epouse du
haut et puissant Seigneur jacques Seigneur de
mailhoc, présent mre angelique Daire officier au
. . . Régiment de perigod infanterie. qui ont si-
gné avec moy, en foy de ce de fontenu D'aire —
Le mis de roquefort de marquein — Vaudreuile
— Martin vicaire — Le cher D'aire.

Acte de naissance de
François-Maurice-Charles de Vaudreuil
(Revel, 21 janvier 1774)

Lan mil sept cent soixante et quatorze et le
vint et un janvier a eté baptisé par moy soussi-

et de très haute et puissante dame magdelaine petronille de roquefort marquin marquise de vaudreuil mariés au Chateau de la presente paroisse. Le parrain a été Monsieur le comte philippe de Vaudreuil capitaine au regiment du roi dragons son frere et la marraine, très haute et puissante dame Charlotte de Vaudreuil comtesse de Valady sa soeur qui ont signé avec moi en foi de ce

Vaudreuil Mis — Le cte Philippe de vaudreuil — de Valady — Rouanet de Sugant P. et V.

ERRATUM

Chaque paragraphe des pages 166 à 178 devrait être précédé de guillemets. Ces pages sont tirées de l'ouvrage de Léonce Pingaud, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois*.

INDEX

Le premier gouverneur de Vaudreuil	12
Ses enfants:	
Louis-Philippe de R. de Vaudreuil	55
Philippe-Antoine de R. de Vaudreuil	100
Jean de R. de Vaudreuil	104
Pierre de R. de Vaudreuil (2ème gouverneur)	116
Hector de R. de Vaudreuil	142
Marie-Louise de R. de Vaudreuil	142
François de R. de Vaudreuil	143
François-Pierre de R. de Vaudreuil	143
Philippe--Arnaud de R. de Vaudreuil	161
Joseph-Hyacinthe de R. de Vaudreuil	162
Marie-Joseph de R. de Vaudreuil	183
Louise-Elisabeth de R. de Vaudreuil	183
Ses petits-enfants:	
Louis-Philippe de R. de Vaudreuil	71
Louise-Elisabeth de R. de Vaudreuil	88
Jean-Louis de R. de Vaudreuil	90
Jean-Louis de R. de Vaudreuil	112
Louise-Claire de R. de Vaudreuil	161
Louise-Françoise-Xavier de R. de Vaudreuil	161
Louise-Françoise-Ignace de R. de Vaudreuil	161
Louise-Joseph de R. de Vaudreuil	161
Henri-Marie-Josette de R. de Vaudreuil	161
Marie-Agnès-E.-Charlotte de R. de Vaudreuil	166
Joseph-Hyacinthe-François de R. de Vaudreuil	166
Marie-Charlotte de R. de Vaudreuil	182
Marie-Joséphine de R. de Vaudreuil	182
Ses arrière petits-enfants:	
Joseph-Louis de R. de Vaudreuil	83
Jeanne-Françoise de R. de Vaudreuil	83
Louise-Elisabeth de R. de Vaudreuil	83
Anne-Louise de R. de Vaudreuil	83
Anne-Louise de R. de Vaudreuil	83
Louis-Marie-Charles de R. de Vaudreuil	83
Jean-Charles-Philippe de R. de Vaudreuil	84

